

Royaume du Maroc
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



المملكة المغربية
الندوبية السامية للتخطيط

MONOGRAPHIE DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT 2020



المديرية الجهوية لدار البيضاء-سطات
Direction Régionale de Casablanca-Settat

Novembre 2020

PREAMBULE

Lapport des études monographiques au processus de la décentralisation et de la planification provinciale ou régionale est indéniablement considérable suite aux informations fournies sur les différents secteurs de l'activité socio-économique au niveau provincial et régional.

De sa part, et pour contribuer au développement de la région, la Direction Régionale de Casablanca Settat, relevant du Haut-Commissariat au Plan, s'engage à l'élaboration des monographies régionales, préfectorales et provinciales, afin de mettre à la disposition des décideurs des statistiques fiables et actualisées.

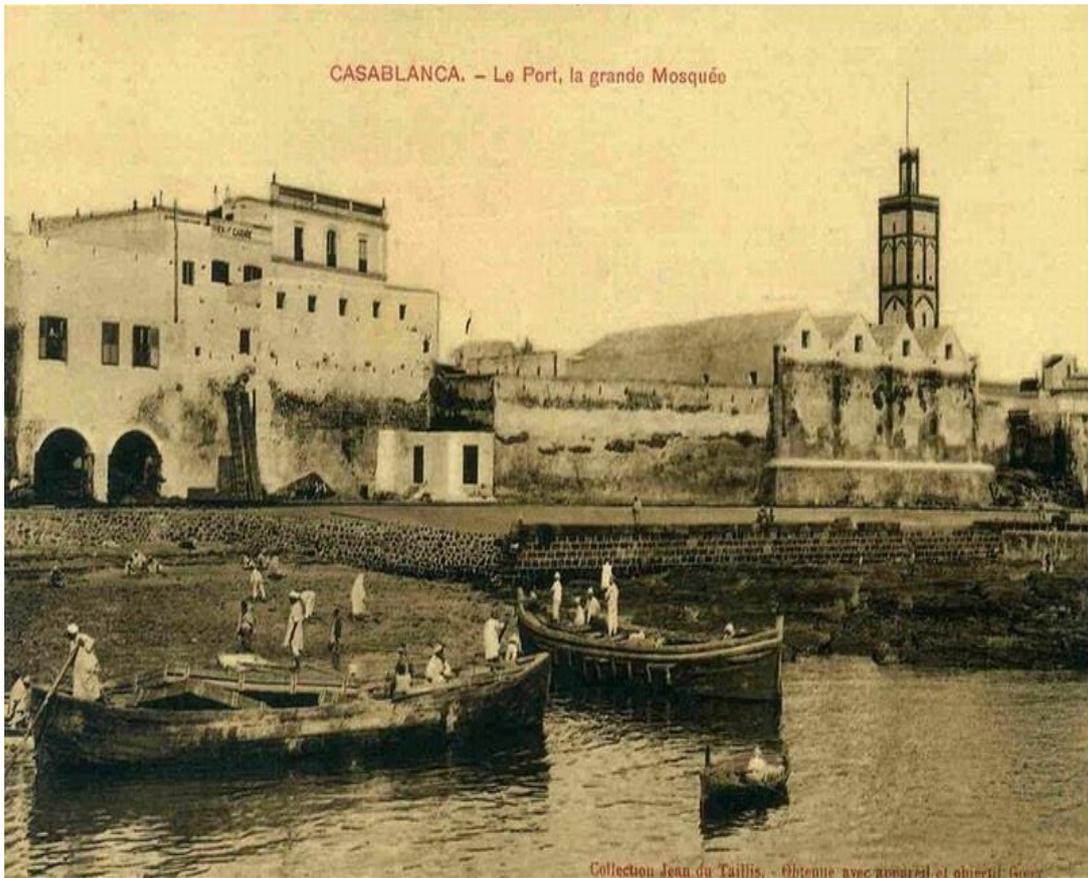
Dans ce cadre, la présente monographie reflète un travail assez synthétique de la région de Casablanca Settat, tout en mettant en évidence les potentialités, les atouts et éventuellement certaines contraintes entravant le développement de la région.

Il s'agit de présenter la région de Casablanca Settat à travers les données des principaux aspects:

- Démographique;
- Sociaux;
- Economiques;
- Infrastructures de base ;
- Environnementaux.

La Direction Régionale de Casablanca Settat tient à remercier vivement tous les départements ayant collaboré à la réalisation de cette monographie (Administrations, Organismes privés).

CASABLANCA. – Le Port, la grande Mosquée



Collecteur Jean du Taillis. - Obtenue avec appareil et objectif Leica

Introduction

La région de Casablanca Settat s'étend sur une superficie estimée à 19 448 Km² ; soit près de 2,7% du territoire national. Cette région concentre 20,3% de la population totale du Royaume, et évolue à un taux d'accroissement annuel moyen de 1,54% entre 2004 et 2014. Ce rythme d'accroissement est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau national (1,25%). Par ailleurs, la région centralise 24,7% de la population urbaine nationale et 13,5% de la population rurale.

La proportion des personnes en âge d'activité, âgées de 15 à 59 ans, a atteint 63,6% en 2014 contre 62,4% au niveau national.

Parallèlement, on assiste à un vieillissement relatif de la population. La proportion des personnes de 3^{ème} âge, âgées de 60 ans et plus, se chiffre à 9,6% en 2014 contre 9,4% au niveau national.

Environ 34,7% de personnes âgées de 15 ans et plus sont célibataires en 2014, et 8,0% en situation de désunion soit par veuvage soit par divorce.

Le taux d'activité de la région est estimé à 49% en 2016, réparti entre 42,7% en milieu urbain et 66,4% en milieu rural.

Le taux d'analphabétisme a atteint 26,2% en 2014 contre 32,2% au niveau national. En parallèle, près de 96,0% des enfants de la région, âgés de 7 à 12 ans, étaient inscrits à l'école en 2014.

L'analphabétisme affecte nettement le milieu rural puisque plus de deux personnes sur cinq sont analphabètes contre moins d'une personne sur cinq pour l'urbain.

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, l'effectif des élèves scolarisés dans les établissements primaires, est de 763 174 inscrits dont 28,3% dans le secteur privé.

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 37 668 diplômés en 2014-2015 contre 34 988 en 2013-2014, soit une hausse de 7,7%.

La région est dotée de 14 hôpitaux généraux en 2015, 4 hôpitaux spécialisés, 294 centres de santé, 54 dispensaires et 104 cliniques privés. Elle bénéficie également des services du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd.

Au niveau d'infrastructure sportive, la région compte 27 salles omnisports et 29 centres sociaux sportifs de proximité intégré en 2016. La région disposait également de 89 maisons de jeunes, 54 jardins d'enfants et plusieurs foyers féminins.

Selon le RGPH 2014, environ 24,7% des ménages de cette région résident dans des logements ayant un âge de 50 ans et plus.

Par ailleurs, près de 93,7% des ménages disposaient de l'électricité dans leurs logements (95,9% en milieu urbain et 86,0% en milieu rural), et près de 75,4% des ménages disposaient d'eau courante (91,0% en milieu urbain et 20,5% en milieu rural).

Quant au taux d'occupation des logements au niveau de la région, le nombre moyen de personnes par pièce, il a atteint 1,5 en 2014.

Le secteur de l'artisanat est très développé dans la région, son évolution est historique. Ce secteur continue à jouer un rôle important dans l'emploi, la production et les exportations.

La région de Casablanca Settat dispose également, d'énormes potentialités économiques et financières. Elle est le premier pôle industriel et économique du Maroc, de par sa population importante, elle réalise à elle seule une part importante du PIB estimé à 32%, et concentre 38,9% du total des établissements industriels de transformation au niveau national.



Bref historique

Pour une répartition spatiale équilibrée du développement économique et social, le Maroc, depuis 1959, a mis en œuvre un processus de développement régional et de décentralisation dynamique et progressive:

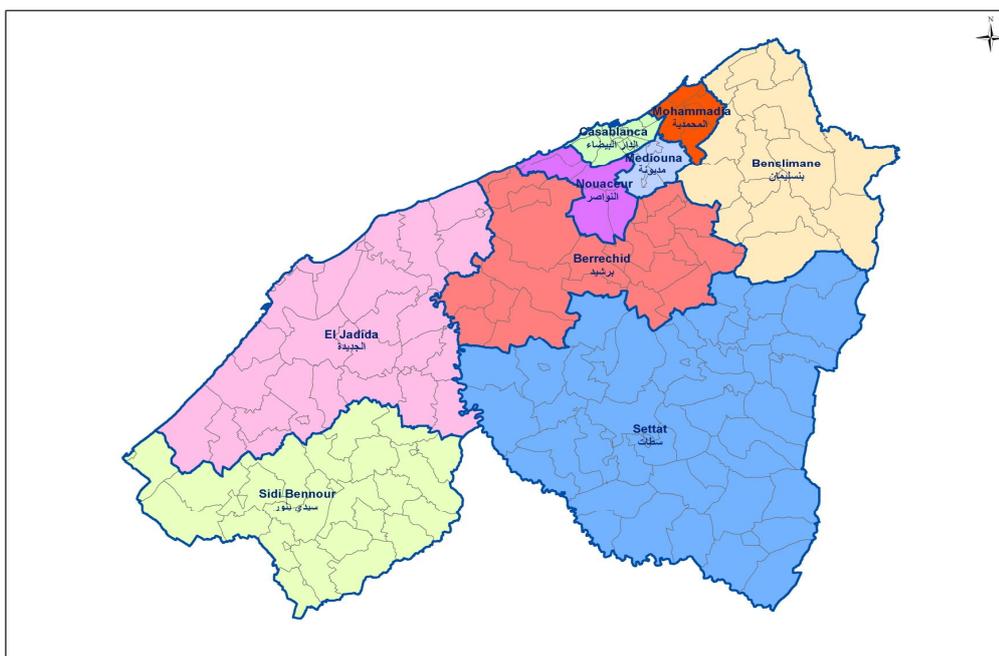


Suite à la loi organique 111-14 relative aux régions, ces dernières ont bénéficié d'un transfert de compétences, de nouvelles ressources financières et humaines, ainsi que de l'introduction du mode de sélection directe lors du redécoupage territorial entré en vigueur en septembre 2015: il s'agit de la régionalisation dite « **avancée** ».

A l'issue du découpage territorial de 2015, la région de Casablanca Settat est l'une des douze régions du royaume, sa capitale est Casablanca.

La région de Casablanca Settat a remplacé la région du Grand Casablanca en lui adjoignant les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour de l'ancienne région de Doukkala-Abda ainsi que les provinces de Settat, Benslimane et Berrechid de l'ancienne région de Chaouia-Ouardigha.

Catre de la région de Casablanca Settat



PARTIE I

MILIEU NATUREL ET HUMAIN

1- MILIEU NATUREL

1-1- Situation géographique

La Région de Casablanca Settat, située au Centre-Ouest du royaume, s'étend sur une superficie totale de 19 448 Km², soit 2,7% du territoire national. Elle est délimitée par:

- L'Océan Atlantique au Nord et à l'Ouest;
- La région de Rabat- Salé-Kenitra au Nord-Est;
- La région de Beni Mellal-Khénifra à l'Est;
- La région de Marrakech-Safi au Sud.

1-2- Relief

La région fait partie du domaine atlantique, caractérisé par un cadre géographique très varié composé de trois unités morphologiques:

- Un littoral qui s'étend sur 235 km environ;
- Des plaines et plateaux avec de petites collines éparpillées dans le territoire limitrophe aux villes de Casablanca et d'El Jadida;
- Un Sahel qui est constitué d'une alternance de dépression et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride.

Le sol est diversifié, il est de type tirs dans la majeure partie de l'espace rural et sableux dans la zone littorale.

Concernant les forêts, elles couvrent près de 114 107 hectares, soit 6% du territoire régional. Elles recèlent une grande diversité en espèces et variétés végétales. Le patrimoine forestier de la région est dominé par :

- Les écosystèmes naturels (Essences résineuses naturelles et Feuilles naturelles) de thuya à 16%;
- Le chêne-liège à 13%;
- Le chêne vert à 2,5%;
- Le matorral à composition diversifiée pour 14,5%;
- Périmètres de reboisement à hauteur de 46%.

1-3-Climat et précipitations

Le climat de la région est de type océanique: doux, modéré et pluvieux en hiver; et humide et tempéré en été, avec absence de gelée en hiver et forte humidité durant l'année. Quant à la pluviométrie, elle est variable d'une année à l'autre. Sa variation est comprise entre 220 et 760 mm.

1-4- Ressources hydrographiques

1-4-1- Eaux de surface

La région de Casablanca Settat s'étend sur deux unités géographiques importantes qui sont la plaine de la Chaouia et la zone atlantique, réparties entre trois grands bassins versants:

- Oum Rbia;
- Côtier Atlantique Casablanca;
- Côtier Atlantique Safi-El Jadida.

Egalement, la région dispose de 7 grands et moyens barrages ainsi que 20 autres petits barrages.

1-4-2- Eaux souterraines

Les réservoirs d'eau souterraine dans lesquels s'accumulent ou transitent les eaux pluviales infiltrées sont d'extension inégale. Il s'agit notamment:

- **La nappe de Berrechid** d'une superficie totale de 1 500 km²;
- **La nappe des Doukkalas** s'étendant sur 3 250 km² ;
- **La nappe du Sahel** s'étendant sur une bande étroite de 3 100 km² longeant l'océan atlantique;
- **La nappe de la Chaouia côtière** s'étendant sur 1 200 km² de la bande littorale et large de 20 km;
- **La nappe du turonien de Tadla** d'une superficie totale d'environ 10 000 km².

2- DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Dans le cadre du processus de régionalisation avancée, le territoire marocain est subdivisé en douze régions suivant les dispositions du décret n° 2-15-40, du 30 février 2015, fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs centres, ainsi que les préfectures et provinces les constituant.

La région de Casablanca Settat est l'une de ces douze régions, elle remplace la région du Grand Casablanca en lui adjoignant les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour de l'ancienne région de Doukkala-Abda, ainsi que les provinces de Settat, Benslimane et Berrechid de l'ancienne région de Chaouia-Ouardigha.

Ainsi, la région de Casablanca Settat se compose actuellement des deux préfectures et 7 provinces:

- Préfecture de Casablanca;
- Préfecture de Mohammedia;
- Province de Benslimane;
- Province de Berrechid ;
- Province de Médiouna
- Province de Nouaceur,
- Province d'El Jadida;
- Province de Settat;
- Province de Sidi Bennour.

La préfecture de Casablanca englobe 8 préfectures d'arrondissements et une municipalité:

- Préfecture d'arrondissement d'Ain Chock;
- Préfecture d'arrondissement de Hay Hassani;
- Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa;
- Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan;
- Préfecture des arrondissements de Ben M'Sick;
- Préfecture des arrondissements de Moulay Rachid;
- Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi;
- Préfecture des arrondissements d'Ain Sebaa d'Hay Mohammadi ;
- Municipalité de Mechouar de Casablanca.

Le nouveau découpage permet à la région de profiter des atouts et des complémentarités entre ses différentes préfectures et provinces.

**Division administrative de la région
de Casablanca Settat**

Préfectures / Provinces	Cercles	Commune		
		Urbaine	Rurale	Ensemble
Préfecture de Casablanca	-	2	-	2
Préfecture de Mohammedia	1	2	4	6
Province de Médiouna	1	3	2	5
Province de Nouaceur	1	3	2	5
Province de Settat	3	5	41	46
Province de Benslimane	2	3	12	15
Province de Berrechid	2	6	16	22
Province d'El Jadida	4	3	24	27
Province de Sidi Bennour	2	2	23	25
Région	16	29	124	153
Maroc	196	221	1282	1503
Région / National (En %)	8,16	13,12	9,67	10,18

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

3- MILIEU HUMAIN

3-1- Population et ménages

3-1-1- Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, la population légale de la région a atteint le chiffre de 6 861 739 personnes contre 5 890 609 en 2004, engendrant ainsi un accroissement global de 971 130 personnes, soit un accroissement relatif de 16,5%.

La population de la région représente 20,3% de la population totale du royaume, et évolue à un taux d'accroissement annuel moyen de 1,54% au cours de la période intercensitaire. Ce rythme d'accroissement est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau national (1,25%).

Cependant cette moyenne régionale cache des disparités importantes entre les provinces et préfectures de la région. Les provinces de Médiouna et Nouaceur ont enregistré les taux d'accroissement les plus élevés entre 2004 et 2014, avec respectivement 6,21% et 6,24%, contre seulement 0,64% et 0,28% respectivement pour les provinces de Settât et Sidi Bennour, jugés comme les taux les plus bas de la région.

3-1-2- Ménages

En 2014, la région de Casablanca Settât comptait 1 559 404 ménages engendrant ainsi une taille moyenne de 4,40 personnes par ménage contre 4,63 au niveau national. Comparé à l'effectif obtenu au recensement de 2004 qui était de 1 162 931 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de 39 647 ménages, c'est l'équivalent de la taille d'une moyenne ville.

Il y a lieu de noter que le nombre de ménages dans la région augmentait à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 2,98 % et 1,54% par an, ce qui expliquait la régression de la taille moyenne des ménages de 5,07 à 4,4 personnes par ménage entre 2004 et 2014.

Population par préfecture et province de la région

Province / Préfecture	Population 2004	Population 2014	Ménages 2014	Taux d'Accroissement	Superficie en Ha	Densité hab./ km ²
Préfecture de Casablanca	3 032 116	3 359 818	819 954	1,03	216,6	15 514,5
Préfecture de Mohammédia	322 286	404 648	96 351	2,3	277,9	1 456,2
Province de Médiouna	94 514	172 680	39 560	6,21	216,4	798,2
Province de Nouaceur	182 145	333 604	76 711	6,24	445,8	748,4
Province de Settât	595 165	634 184	119 283	0,64	7220	87,8
Province de Berrechid	362 847	484 518	103 803	2,93	2 530	191,5
Province de Benslimane	198 504	233 123	49 108	1,62	2 760	84,5
Province d'El Jadida	662 961	786 716	167 602	1,73	5 781	214
Province de Sidi Bennour	440 071	452 448	87 032	0,28		
Région	5 890 609	6 861 739	1 559 404	1,54	19 448	352,8
Maroc	29 891 708	33 848 242	7 313 806	1,25	710 850	47,6
Région / National (En %)	19,7	20,3	21,3	-	2,7	-

hab.: Habitant Ha: Hectare

Source : - R.G.P.H de 2004 et R.G.P.H de 2014

- Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settât 2016

3-2- Distribution spatiale de la population

La région de Casablanca Settat concentre 20,3% de la population nationale, et n'occupe que 2,7% de la superficie nationale, ce qui explique la densité assez élevée de de la population de la région par rapport au niveau national, soit respectivement 352,8 et 47,6 habitants/Km².

La répartition intra régionale de la population assure que de la préfecture de Casablanca concentre à elle seule près de 49% de la population régionale, suivie de loin la province d'El Jadida avec 11,5%.

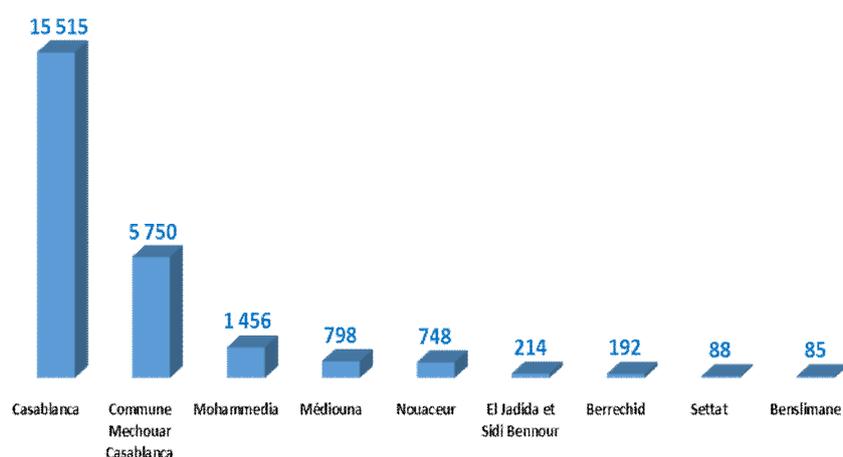
Evolution du poids de la population des provinces et préfectures dans l'ensemble de la population de la région (En %)

Province / Préfecture	2004	2014
Préfecture de Casablanca	51,47	48,96
Préfecture de Mohammedia	5,47	5,90
Province de Médiouna	1,60	2,52
Province de Nouaceur	3,09	4,86
Province de Settat	10,10	9,24
Province de Berrechid	6,16	7,06
Province de Benslimane	3,37	3,40
Province d'El Jadida	11,25	11,47
Province de Sidi Bennour	7,47	6,59
Total	100,00	100,00

Source : R.G.P.H de 2004 et R.G.P.H de 2014

Egalement, la répartition de la densité est également inégale entre les provinces et les préfectures de la région. Cette densité varie entre 84,5 habitants/Km² au niveau de la province de Benslimane à 15 514,4 pour la préfecture de Casablanca.

Densité par province et préfecture de la région (hab. / km²)



3-3- Evolution de la population

L'évolution intra régionale de la population était marquée par des rythmes différents entre 2004 et 2014. Si certaines provinces ont enregistré des taux de croissance remarquables, cas des provinces de Nouaceur et Médiouna avec respectivement 6,24% et 6,21%, d'autres voyaient leur population s'accroître à un rythme modeste, cas des provinces de Settat (0,64%) et de Sidi Bennour (0,28%).

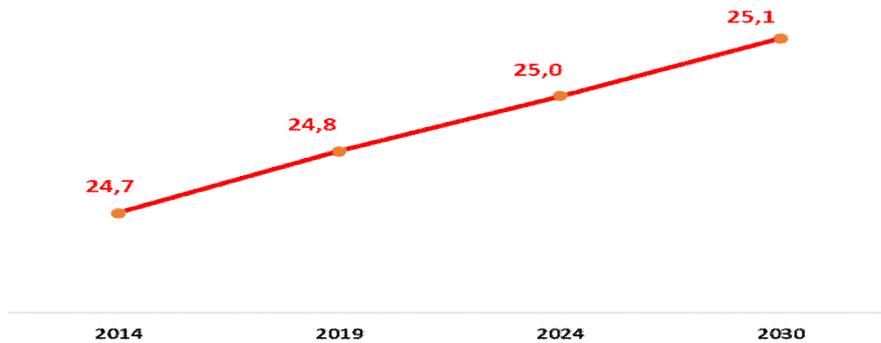
3-4- Caractéristiques démographiques

3-4-1- Population par milieu de résidence

La répartition de la population de la région selon le milieu de résidence met en évidence le caractère urbain de la région. Elle est composée majoritairement de citadins avec une proportion qui atteint 73,6%, selon le R.G.P.H¹ de 2014, contre 72,0% en 2004. Ces taux sont supérieurs à ceux enregistrés respectivement au niveau national avec 56,8% et 60,4%.

Il y a lieu de noter que la région de Casablanca Settat concentre près d'un quart de la population urbaine nationale et 13,5% de la population rurale.

Evolution du poids de la population urbaine de la région dans la population urbaine nationale (En %)



Durant la période 2004-2014, l'accroissement de la population urbaine de la région s'est effectué à un rythme un peu élevé par rapport à la population rurale, soit respectivement 1,76% et 0,94%.

Selon les résultats du R.G.P.H de 2014, la répartition de la population urbaine par préfecture et province permet de constater que plus de 72,2% des citadins de la région se concentrent dans deux préfectures: Casablanca (66,5%) et Mohammedia (5,7%).

En revanche, en 2014, près de 49,2% de la population rurale de la région se concentre dans les provinces d'El Jadida (26,2%) et Settat (23,0%).

Evolution de la population selon le milieu de résidence, la province et la préfecture de la région

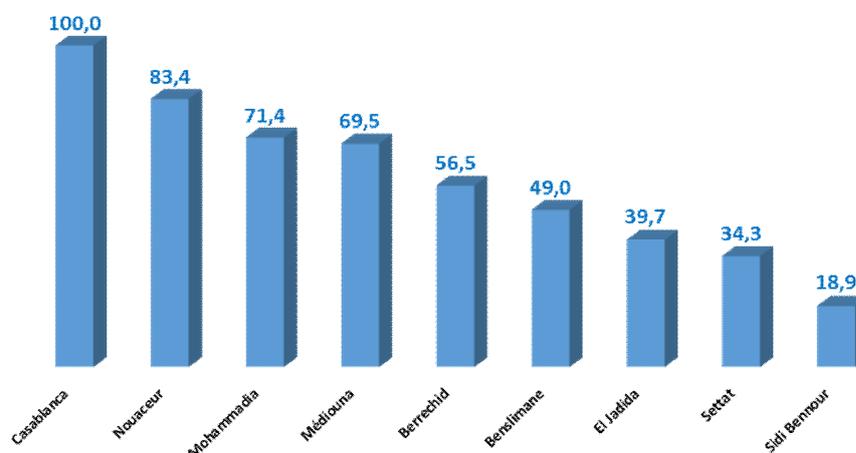
Province / Préfecture	2004		2014		TAAM de la population (2004-2014) en %	
	Population urbaine	Population rurale	Population urbaine	Population rurale	urbain	rural
Préfecture de Casablanca	3 032 116	-	3 359 818	-	1,03	-
Préfecture de Mohammedia	241 962	80 324	289 002	115 646	1,79	3,71
Province de Médiouna	59 054	35 460	120 045	52 635	7,35	4,03
Province de Nouaceur	144 459	37 686	278 201	55 403	6,77	3,93
Province de Settat	185 543	409 622	217 634	416 550	1,61	0,17
Province de Berrechid	175 361	187 486	273 900	210 618	4,56	1,17
Province de Benslimane	88 712	109 792	114 192	118 931	2,56	0,80
Province d'El Jadida	241 222	421 739	312 275	474 441	2,62	1,18
Province de Sidi Bennour	73 644	366 427	85 682	366 766	1,53	0,01
Région	4 242 073	1 648 536	5 050 749	1 810 990	1,76	0,94
Maroc	16 986 327	12 905 381	20 432 439	13 415 803	1,86	0,39
Région / National (En %)	24,97	12,77	24,72	13,50	-	-

Source: R.G.P.H de 2004 et R.G.P.H de 2014

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Le taux d'urbanisation au niveau de la région a été marqué par une progression de 1,6 points entre 2004 et 2014, en passant de 72,0% à 73,6% contre respectivement 56,8% et 60,4% au niveau national.

Taux d'urbanisation par province et préfecture de la région (En %) -2014-



Ce taux d'urbanisation présente toutefois des écarts selon les provinces et préfectures de la région, il varie entre 18,9% dans la province de Sidi Bennour et 100% pour la préfecture de Casablanca.

Evolution du taux d'urbanisation par province et préfecture de la région

Province / Préfecture	2004		2014	
	Population urbaine	Taux d'urbanisation	Population urbaine	Taux d'urbanisation
Préfecture de Casablanca	3 032 116	100	3 359 818	100
Préfecture de Mohammadia	241 962	75,1	289 002	71,4
Province de Médiouna	59 054	62,5	120 045	69,5
Province de Nouaceur	144 459	79,3	278 201	83,4
Province de Settat	185 543	31,2	217 634	34,3
Province de Berrechid	175 361	48,3	273 900	56,5
Province de Benslimane	88 712	44,7	114 192	49,0
Province d'El Jadida	241 222	36,4	312 275	39,7
Province de Sidi Bennour	73 644	16,7	85 682	18,9
Région	4 242 073	72,0	5 050 749	73,6
Maroc	16 986 327	56,8	20 432 439	60,4
Région / National (En %)	24,97	-	24,72	-

Source : R.G.P.H de 2004 et R.G.P.H de 2014

3-4-2 ó Population par sexe et âge

La structure par âge et sexe d'une population constitue le facteur de base pour étudier plusieurs indicateurs démographiques et socio-économiques. Elle est considérée aussi comme point de départ à toute perspective de population.

3-4-2-1- Population par sexe

En 2014, la population de la région était composée de 50,03% d'hommes et 49,97% de femmes contre respectivement 49,86% et 50,17% au niveau national.

En milieu urbain, le sexe masculin représente 49,55% de la population totale de la région contre 51,39% en milieu rural. Au niveau national, ces taux étaient respectivement de 49,47% et 50,38%.

Population municipale selon le milieu, le sexe, la province et la préfecture

Province / Préfecture	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Préfecture de Casablanca	1 647 986	1 695 656	-	-	1 647 986	1 695 656
Préfecture de Mohammedia	141 877	145 987	58 643	56 885	200 520	202 872
Province de Médiouna	60 569	59 234	26 699	25 320	87 268	84 554
Province de Nouaceur	138 946	132 718	27 625	26 362	166 571	159 080
Province de Settat	105 683	110 747	213 763	201 532	319 446	312 279
Province de Berrechid	136 393	135 674	109 459	100 786	245 852	236 460
Province de Benslimane	56 845	56 203	59 976	56 041	116 821	112 244
Province d'El Jadida	156 042	156 233	244 573	229 868	400 615	386 101
Province de Sidi Bennour	42 546	43 136	186 477	180 289	229 023	223 425
Région	2 486 887	2 535 588	927 215	877 083	3 414 102	3 412 671
Maroc	10 034 689	10 249 747	6 712 833	6 612 815	16 747 522	16 862 562
Région / National (En %)	24,81	24,74	13,81	13,26	20,40	20,24

Source : R.G.P.H de 2014

3-4-2-2- Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est un indicateur qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes. Il est déterminé par le nombre d'hommes pour cent femmes.

Pour l'ensemble de la région, ce rapport est de près de 100 hommes pour 100 femmes en 2014 contre 98,6 en 2004. Au niveau national, il est de 99,3 en 2014.

Ce rapport varie selon le milieu de résidence, s'il confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural en s'établissant à environ 105,7 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 98,1 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

Rapport de masculinité par préfecture et province de la région

Province / Préfecture	urbain	Rural	Total
Préfecture de Casablanca	97,2	-	97,2
Préfecture de Mohammedia	97,2	103,1	98,8
Province de Médiouna	102,3	105,4	103,2
Province de Nouaceur	104,7	104,8	104,7
Province de Settat	95,4	106,1	102,3
Province de Berrechid	100,5	108,6	104,0
Province de Benslimane	101,1	107,0	104,1
Province d'El Jadida	99,9	106,4	103,8
Province de Sidi Bennour	98,6	103,4	102,5
Région	98,1	105,7	100,0
National	97,9	101,5	99,3

Source : R.G.P.H de 2014

3-4-2-3- Population par âge

La population de la région se caractérisait par sa jeunesse. En 2014, plus d'un quart de la population ont moins de 15 ans, et plus de la moitié ne dépasse pas les 30 ans contre respectivement 28,2% et 54,5% au niveau national.

Concernant la proportion des personnes en âge d'activité, âgées de 15 à 59 ans, elle a atteint 63,6% en 2014 contre 62,4% au niveau national. Il s'agit d'un potentiel important en mains d'œuvre pour la région et le royaume.

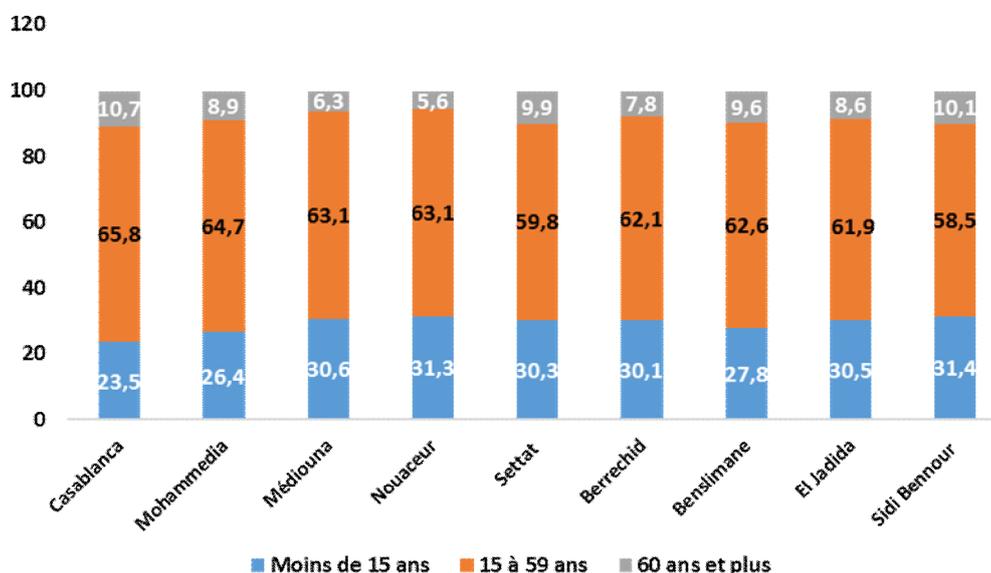
Répartition de la population par groupe d'âge, province et préfecture de la région (En%)

Province / Préfecture	Moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et plus
Préfecture de Casablanca	23,5	65,8	10,7
Préfecture de Mohammedia	26,4	64,7	8,9
Province de Médiouna	30,6	63,1	6,3
Province de Nouaceur	31,3	63,1	5,6
Province de Settat	30,3	59,8	9,9
Province de Berrechid	30,1	62,1	7,8
Province de Benslimane	27,8	62,6	9,6
Province d'El Jadida	30,4	61,0	8,6
Province de Sidi Bennour	31,4	58,5	10,1
Région	26,8	63,6	9,6
National	28,2	62,4	9,4

Source: R.G.P.H. 2014

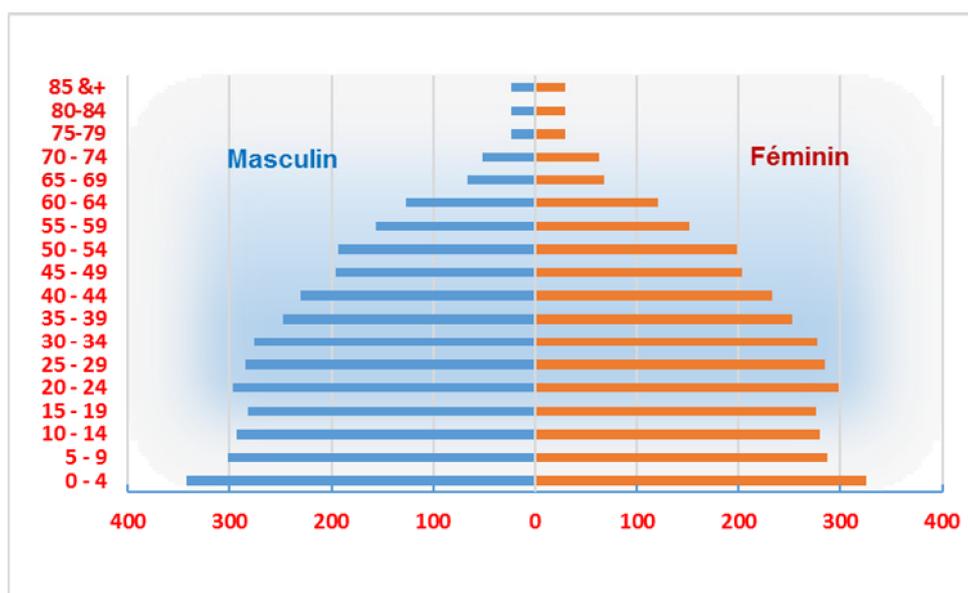
Parallèlement, on assiste à un vieillissement relatif de la population. La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus se chiffre à 9,6% contre 9,4% au niveau national.

Structure par grand groupe d'âges, préfecture et province de la région -RGPH 2014-



Cependant, la répartition intra régionale des proportions des personnes âgées de 60 ans et plus, révèle que le vieillissement de la population est plus important dans la préfecture de Casablanca (10,7%) et la province de Sidi Bennour (10,1%), et relativement modeste notamment dans les provinces de Nouaceur (5,6%) et de Médiouna (6,3%).

Pyramide des âges (en milliers)
-RGPH 2014-



3-4-3 - Etat matrimonial et nuptialité

3-4-3-1- Statut matrimonial

Sur 4,997 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, près de 57,3% de personnes se sont déclarés mariées en 2014 contre 57,7% au niveau national.

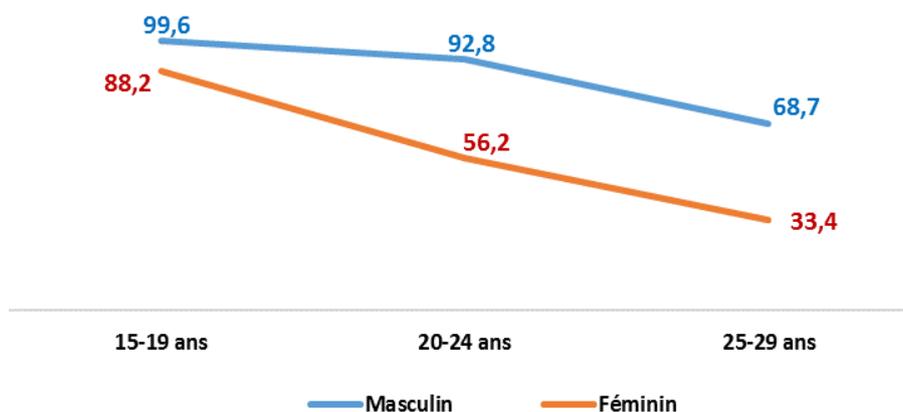
**Population de la région âgée de 15 ans et plus
selon l'état matrimonial (En%)**
-2014-

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	40,6	28,9	34,7
Mariés	57,5	57,2	57,3
Divorcés	1,1	3,8	2,5
Veufs	0,8	10,2	5,5

Source: R.G.P.H de 2014

Le graphique ci-dessous illustre, selon les résultats du RGPH 2014 au niveau de la région, le taux du célibat, de la population âgée de 15 à 29 ans, selon le sexe et le groupe d'âges quinquennal:

**Le taux du célibat
selon le sexe et le groupe d'âges quinquennal (En %)**



Par ailleurs, le taux du célibat définitif ², considéré comme un état exceptionnel auparavant, il s'est stabilisé à 7,9% en 2014 contre 5,9% au niveau national. Chez les femmes, ce taux était de 9,3%, jugé relativement supérieur à celui observé chez les hommes (6,5%).

Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	7,3	3,9	6,5
Féminin	10,6	4,5	9,3
Ensemble	8,9	4,2	7,9

Sources: R.G.P.H de 2014

3-4-3-2- Age au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Il renseigne sur la précocité du mariage et permet aussi de comparer le calendrier des mariages d'une population donnée.

Au niveau de la région de Casablanca Settat, l'âge au premier mariage a franchi le cap de 28,7 ans en 2014. Cependant, l'analyse par sexe révèle que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 5,9 ans plus tard que les femmes contre 5,6 ans au niveau national.

Âge au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	32,2	30,0	31,6
Féminin	26,6	23,2	25,7
Ensemble	29,4	26,7	28,7

Sources: R.G.P.H de 2014

L'analyse de cet indicateur par milieu, assure que le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes pour les deux sexes. Dans ce cadre, l'âge au premier mariage chez les hommes se chiffre à 32,2 ans en milieu urbain et 30,0 ans en milieu rural contre respectivement 26,6 et 23,2 ans pour les femmes.

3-4-3-3- Fécondité

La fécondité constitue le facteur le plus important notamment en matière de la transition démographique. Son niveau a des conséquences sur l'évolution future de la population et sa structure par âge et sur les besoins socioéconomiques.

Un des instruments de mesure de la fécondité et de son évolution est l'indice synthétique de fécondité. Il s'exprime en nombre moyen d'enfants par femme durant sa vie de procréation (15-49ans).

En 2014, au niveau de la région de Casablanca Settat, cet indice s'élève à 2,1 enfants par femme. Selon le milieu de résidence, cet indice est de 2,0 enfants en milieu urbain contre 2,6 enfants en milieu rural.

Il y a lieu de noter également que plus de la moitié de la population féminine de la région est en âge de procréation (15-49 ans), soit 53,5% en 2014

² Taux de célibat à 55 ans

Taux de fécondité (Y) des femmes en âge de procréation de la région et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	16,1	34,4	21,4
20-24 ans	69,8	131,1	85,3
25-29 ans	99,3	132,0	107,3
30-34 ans	96,5	110,7	99,8
35-39 ans	68,4	75,0	69,9
40-44 ans	31,6	33,4	32,0
45-49 ans	9,5	9,9	9,6
ISF régional	2,0	2,6	2,1
ISF national	2,0	2,5	2,2

Source: R.G.P.H de 2014

3-4-5- Perspectives démographiques

Selon les projections démographiques du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (C.E.R.E.D), la population de la région de Casablanca Settat passerait de 6,8 millions personnes en 2014 à 7,2 millions en 2018 et à 7,9 millions en 2024 pour atteindre 8,3 millions en 2030, représentant ainsi respectivement 20,3%, 20,5%, 20,8% et 21,1% de la population nationale.

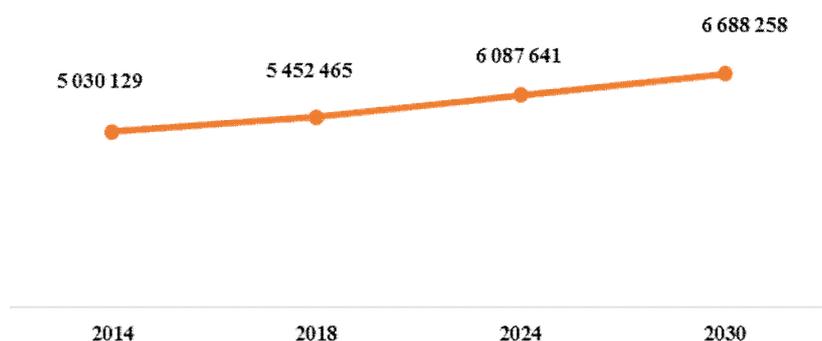
Projection de la population par province et préfecture de la région et leurs poids (En %)

Province / Préfecture	2014	%	2018	%	2024	%	2030	%
Préfecture de Casablanca	3 350 912	49,0	3 501 911	48,5	3 662 436	47,1	3 714 360	44,7
Province de El Jadida	785 149	11,5	812 995	11,3	852 901	11,0	885 651	10,7
Province de Settat	634 186	9,3	626 440	8,7	612 514	7,9	593 274	7,1
Province de Berrechid	482 250	7,0	533 286	7,4	621 970	8,0	721 824	8,7
Province de Sidi Bennour	452 951	6,6	435 936	6,0	409 939	5,3	382 337	4,6
Préfecture de Mohammedia	403 222	5,9	431 439	6,0	470 743	6,1	502 629	6,1
Province de Nouaceur	330 056	4,8	418 673	5,8	590 034	7,6	811 042	9,8
Province de Benslimane	232 624	3,4	241 710	3,3	255 060	3,3	266 404	3,2
Province de Médiouna	170 905	2,5	215 631	3,0	304 475	3,9	424 100	5,1
Région	6 842 255	100	7 218 021	100	7 780 072	100	8 301 621	100

Source: Haut-Commissariat au Plan, C.E.R.E.D

Concernant le poids de la population urbaine de la région dans le total urbain national, il passerait de 24,7% en 2014 à 24,8% en 2018 et 25,0% en 2024 pour atteindre 25,1% en 2030.

Projection de la population urbaine de la région



Le poids de la population casablancaise dans l'urbain régional se caractériserait par une baisse continue particulièrement à partir de 2024. Ainsi, le poids de cette préfecture passerait de 66,6% en 2014 à 64,2% en 2018 et 60,2% en 2024 pour atteindre 55,5% en 2030.

Projection de la population urbaine par province et préfecture de la région et leurs poids (En %)

Province / Préfecture	2014	%	2018	%	2024	%	2030	%
Casablanca	3 350 912	66,6	3 501 911	64,2	3 662 436	60,2	3 714 360	55,5
El Jadida	310 603	6,2	346 514	6,4	401 142	6,6	452 318	6,8
Mohammadia	287 844	5,7	310 982	5,7	343 138	5,6	368 850	5,5
Nouaceur	274 890	5,5	358 354	6,6	521 564	8,6	734 154	11,0
Berrechid	271 581	5,4	326 304	6,0	421 662	6,9	529 809	7,9
Settat	216 829	4,3	232 565	4,3	253 834	4,2	269 899	4,0
Médiouna	118 503	2,4	158 113	2,9	238 810	3,9	349 938	5,2
Benslimane	113 591	2,3	126 447	2,3	145 917	2,4	164 030	2,5
Sidi Bennour	85 376	1,7	91 275	1,7	99 138	1,6	104 900	1,6
Région	5 030 129	100	5 452 465	100	6 087 641	100	6 688 258	100

Source Haut-Commissariat au Plan, C.E.R.E.D

3-5- Caractéristiques socio-économiques de la population

3-5-1- Alphabétisation

L'alphabétisation et la scolarisation peuvent être appréciées notamment à travers l'évolution du taux d'alphabétisation et des effectifs des élèves et des étudiants scolarisés dans les différents établissements d'enseignement et de formation.

En 2014, plus du quart de la population de la région âgée de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire, en terme d'effectif, il s'agit de 1 790 093 analphabètes.

L'analphabétisme affecte nettement le milieu rural puisque plus de deux personnes sur cinq sont analphabètes contre moins d'une personne sur cinq pour l'urbain.

Taux d'analphabétisme dans la région selon le sexe et le milieu de résidence (En %)

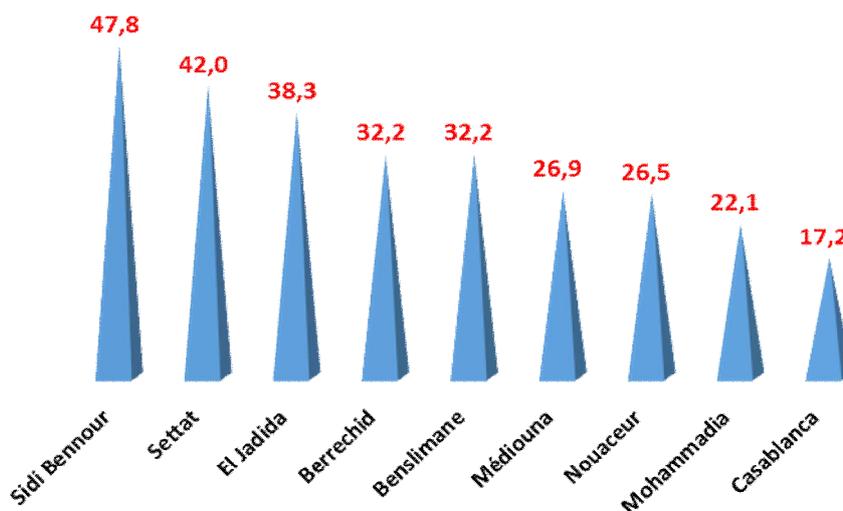
Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	11,5	26,2	19,0
Rural	36,0	59,8	47,6
Ensemble	17,9	34,4	26,2
National	22,2	42,1	32,2

Source: R.G.P.H de 2014

Selon le sexe, ce phénomène affecte beaucoup plus les femmes rurales que citadines avec des taux d'analphabétisme respectivement observés de 59,9% et 26,2%.

La répartition intra régionale du taux d'analphabétisme se diffère d'une province ou préfecture à une autre, il varie entre 47,8% au niveau de la province de Sidi Bennour et 17,2% pour la préfecture de Casablanca.

**Répartition du taux d'analphabétisme par province
et préfecture de la région
-RGPH 2014-**



Ce phénomène est inégalement réparti selon les âges, il affecte beaucoup plus les anciennes générations. Le taux d'analphabétisme augmente au fur et à mesure que l'âge augmente pour atteindre un taux plafond de 51,5% pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

**Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âges
et le sexe (En %)**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	2,8	3,6	3,2
15-24 ans	5,8	11,4	8,6
25-34 ans	13,6	28,9	21,3
35-49 ans	19,7	39,4	29,7
50 ans et plus	36,9	65,6	51,5
Ensemble	17,9	33,4	26,2

Source: R.G.P.H de 2014

3-5-2- Activité, emploi et chômage

3-5-2- 1- Population active

a) Volume et caractéristiques de la population active

La population active de la région, âgée de 15 ans et plus, est estimée à plus de 2,5 millions de personnes en 2016, soit 21,5% de la population active nationale. Près de 64,4 % de cette population réside en milieu urbain.

**Population active âgée de 15 ans et plus selon
le milieu de résidence**

Milieu	Année 2016		
	Actifs occupés	Chômeurs	Population active
Urbain	1 424 339	200 680	1 625 019
Rural	864 649	35 274	899 923
Région	2 288 988	235 954	2 524 942
National	10 641 621	1 105 564	11 747 185

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2016

Le taux d'activité de la région est estimé à 49% en 2016, réparti entre 42,7% en milieu urbain et 66,4% en milieu rural.

Il y a lieu de préciser que le taux d'activité des personnes âgées entre 25 et 34 ans est significativement élevé par rapport aux autres groupes d'âges, il se chiffre à 65,6% en 2016, contre 42,8% chez celles âgées de 45 ans et plus.

Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le tranche d'âges (En %)

Tranche d'âge	Année 2016	
	Région	National
15 - 24 ans	29,6	28,5
25 - 34 ans	65,6	60,3
35 - 44 ans	63,2	60,2
45 ans et plus	42,8	42,1
Total	49,0	46,4

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2016

b) Evolution du taux d'activité

Le taux d'activité enregistré en 2016 dans la région est estimé à 49% contre 49,9% une année auparavant, soit un léger recul de 0,9 points. Différenciée selon le milieu de résidence, la baisse est plus importante en milieu rural (-1,9 points) qu'en milieu urbain (-0,6 points).

Cette baisse a affecté les deux sexes, soit une légère baisse de 0,3 points chez les hommes contre un recul relativement significatif de 1,7 points pour les femmes entre 2015 et 2016.

Evolution du taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe (En %)

Sexe	2015	2016	Variation
Masculin	72,5	72,2	-0,3
Féminin	27,9	26,2	-1,7
Région	49,9	49,0	-0,9
National	47,4	46,4	-1,0

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Selon l'âge, le taux d'activité a subi également une baisse de 1,9 points chez les personnes âgées de 45 ans et plus.

Evolution du taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus par groupe d'âges et milieu de résidence (En %)

Groupes d'âges	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 - 24 ans	20,7	53,6	31,0	19,9	49,5	29,6
25 - 34 ans	62,1	73,6	65,5	62,4	73,9	65,6
35 - 44 ans	58,5	79,2	63,5	58,6	77,5	63,2
45 ans et plus	37,3	70,3	44,7	35,3	69	42,8
Total	43,3	68,3	49,9	42,7	66,4	49,0

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Parallèlement, le taux d'activité augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'améliore. En 2016, ce taux atteint 56,4% chez les actifs ayant un diplôme de niveau supérieur, contre 50,1% pour les sans diplômes.

Evolution du taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le niveau du diplôme et le milieu de résidence (En %)

Niveau	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans diplôme	37,3	71,2	50,7	37,2	69,8	50,1
Niveau moyen	42,4	60,6	45,7	40,6	57,6	43,8
Niveau supérieur	56,8	59,0	56,9	56,3	58,0	56,4
Total	43,3	68,3	49,9	42,7	66,4	49,0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

3-5-2- 2- Population active occupée

a) Caractéristiques démographiques et culturelles

Le volume de la population active occupée âgée de 15 ans et plus a atteint 2 288 988 personnes en 2016, soit une légère diminution de l'emploi de 0,07% par rapport à 2015 (1 797 emplois perdus).

Les pertes d'emplois ont touché uniquement le milieu rural avec près de 20 940 postes perdus contre un gain d'environ 19 140 nouveaux postes en milieu urbain.

Selon le sexe, la création d'emploi nette a été enregistrée exclusivement chez les hommes (+32 883) contre une perte chez les femmes (-34 680).

Evolution de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1 077 407	566 743	1 644 150	1 110 286	566 747	1 677 033
Féminin	327 792	318 843	646 635	314 053	297 902	611 955
Total	1 405 199	885 586	2 290 785	1 424 339	864 649	2 288 988

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont présents sur le marché de l'emploi avec une part de 11,1% du total d'emplois de la région en 2016, contre 28,6% pour les personnes âgées entre 25 et 34 ans.

Quant au taux d'emploi dans la région en 2016, il est estimé à 44,4%, occasionnant ainsi un recul de 0,5 point par rapport à 2015 contre une baisse également de 0,8 point au niveau national.

Selon le milieu de résidence de la région, la baisse du niveau d'emploi est plus significative en milieu rural dont le taux d'emploi est passé de 65,8% en 2015 à 63,8% en 2016, contre une quasi stabilité en milieu urbain respectivement de 37,4% et 37,5%.

Sur un effectif de 2 288 988 actifs occupés, âgés de 15 ans et plus, près de 1 194 000 (52,2%) n'ont aucun diplôme, occasionnant ainsi une baisse de 0,9 points par rapport à 53,1% en 2015. En milieu urbain, cette proportion est évaluée à 37,0% contre 77,2% en milieu rural.

En revanche, les sans diplômes, au niveau national, occupent 60,3% de l'effectif total des emplois (42,5% en milieu urbain).

Concernant les actifs occupés âgés de 15 ans et plus de la région, possédant un diplôme de niveau supérieur, représente 17,8% en 2016 contre 16,5% en 2015. Une telle proportion est passée de 11,6% en 2015 à 12,4% en 2016 au niveau national.

**Evolution du taux d'emploi de la population de la région
âgée de 15 ans et plus (En %)**

Niveau	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans diplôme	34,9	69,6	48,6	35,2	68,5	48,4
Niveau moyen	35,0	56,0	38,8	34,4	52,9	37,9
Niveau supérieur	47,0	48,2	47,0	46,8	40,2	46,5
Total	37,4	65,8	44,9	37,5	63,8	44,4

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

b) Caractéristiques socio - professionnelles de l'emploi

En 2016, le secteur des services reste le principal employeur au niveau de la région de Casablanca Settat avec 48,7% des emplois de la région et 25,7% au niveau national.

Le secteur industriel, qui emploie 16,2% de la main d'œuvre de la région, représente près de 30,8% de l'effectif total employé dans ce secteur au niveau national.

Concernant la création des nouveaux emplois, le secteur des services constitue également le principal pourvoyeur des nouveaux emplois en 2016 avec près de 27 000 postes de travail, soit 70,8% du total des emplois créés dans le même secteur au niveau national. De sa part, le secteur «Bâtiments et travaux publics» a contribué avec près de 6 200 nouveaux emplois. En revanche, les secteurs de «l'industrie» et «l'agriculture, forêt et pêche» ont perdu respectivement près de 21 000 et 15 000 emplois entre 2015 et 2016.

**Structure de la population active occupée âgée de 15 ans et plus
selon le secteur d'activité économique (En %)**

Secteur d'activité	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agriculture, forêt et pêche	2,2	71,3	28,9	2,0	71,6	28,3
Industrie	24,1	5,8	17,1	22,7	5,3	16,2
BTP	6,1	6,7	6,4	6,7	6,5	6,6
Services	67,3	16,1	47,5	68,3	16,5	48,7

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Selon le statut professionnel, les nouveaux emplois créés en milieu urbain de la région sont composés à hauteur de 46,1% d'emplois salariés et 36,4% d'auto-emplois.

**Evolution de la structure de la population active occupée âgée de 15 ans et plus
selon le milieu de résidence et le statut professionnel (En %)**

Profession	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Salariés	71,6	23,0	52,8	71,2	23,2	53,1
Auto-Emploi (indépendant et employeur)	25,8	30,2	27,5	25,9	31,0	27,8
Emploi non rémunéré	2,6	46,8	19,7	2,7	45,8	18,9
Autre	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

3-5-2-3- Population active en chômage

a) Baisse globale et vulnérabilité des jeunes diplômés

Avec une baisse estimée à près de 19 685 personnes, le nombre de chômeurs de la région est passé de 255 639 en 2015 à 235 954 personnes en 2016, enregistrant ainsi une variation négative de -7,7% contre -3,7% au niveau national. Par conséquent, le taux de chômage au sein de la région est passé, entre les deux années, de 10,0% à 9,3%.

Evolution de la population active en chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	2015			2016		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	152 611	68 935	221 546	136 547	64 133	200 680
Rural	27 889	6 204	34 093	26 502	8 772	35 274
Région	180 500	75 139	255 639	163 049	72 905	235 954
National	812 684	335 683	1 148 367	767 699	337 865	1 105 564
Région / National (En %)	22,2	22,4	22,3	21,2	21,6	21,3

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Selon le milieu de résidence, l'incidence du phénomène reste très accentuée en milieu urbain avec un taux évalué à 12,3% en 2016 contre seulement 3,9% en milieu rural.

Chez les hommes, le niveau de chômage a baissé d'un point contre une hausse de 0,2 point chez les femmes entre 2015 et 2016. Parallèlement, les baisses les plus significatives ont été relevées chez les jeunes citadins âgés de 15 à 24 ans (-2,4 points) et ceux de la tranche 25-34 ans (-2,2 points).

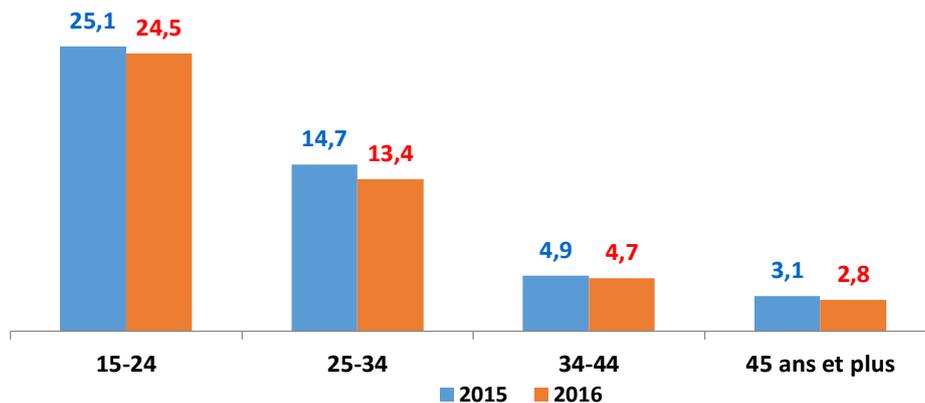
Evolution du taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (En %)

Sexe	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	12,4	4,7	9,9	11,0	4,5	8,9
Féminin	17,4	1,9	10,4	17,0	2,9	10,6
Région	13,6	3,7	10,0	12,3	3,9	9,3
National	14,6	4,1	9,7	13,9	4,2	9,4

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

Selon le niveau de diplôme, le taux de chômage des jeunes diplômés de niveau supérieur a augmenté de 0,2 point entre 2015 et 2016. Cette tranche d'actifs représente 36,7% de l'effectif total des chômeurs de la région contre 33,5% au niveau national.

Evolution du taux de chômage entre 2015 et 2016 par tranche d'âge



En termes d'intensité, le taux de chômage chez les jeunes diplômés de niveau supérieur de la région est passé de 17,3% à 17,5% entre 2015 et 2016. Cette proportion est encore plus importante au niveau national (21,9% en 2016 contre 21,2% en 2015).

Evolution du taux de chômage selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence (En %)

Sexe	2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans diplôme	6,5	2,2	4,1	5,3	1,9	3,4
Niveau moyen	17,6	7,5	15,2	15,3	8,1	13,5
Niveau supérieur	17,3	18,4	17,3	16,9	30,7	17,5
Région	13,6	3,7	10,0	12,3	3,9	9,3
National	14,6	4,1	9,7	13,9	4,2	9,4

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2015 et 2016

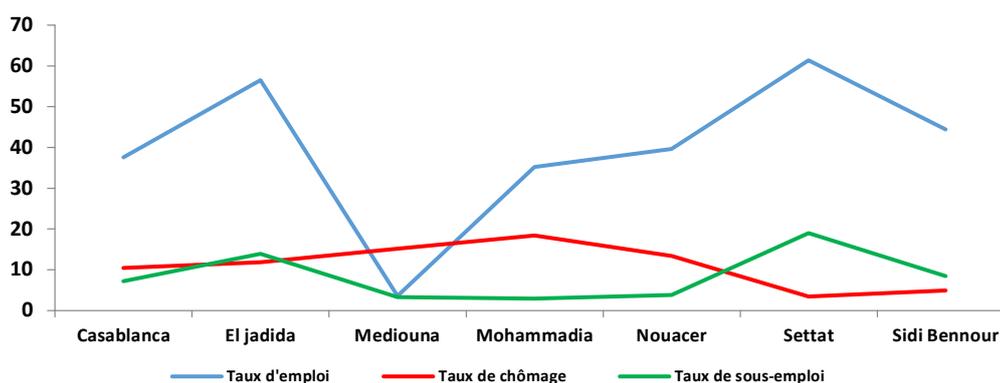
Il y a lieu de noter que les jeunes citoyens continuent à éprouver des difficultés dans l'insertion au marché du travail. Le chômage atteint encore des niveaux alarmants chez les jeunes citoyens âgés de 15 à 24 ans avec un taux de chômage de 42,8% enregistré en 2016 contre 45,2% en 2015. Au niveau national, le taux de chômage, chez cette même catégorie de jeunes, est passé de 39,0% à 41,0% entre 2015 et 2016.

b) Activité et chômage au niveau préfectoral et provincial

La répartition extrarégionale du taux d'activité se diffère d'une province ou préfecture à l'autre. En 2016, ce taux d'activité dépasse largement la moyenne régionale (49,0%) dans les trois provinces à vocation agricole et les moins urbanisées de la région. Il s'agit des provinces de Sidi Bennour avec 65,1%, El Jadida (64,2%) et Settat (63,5%). Ces mêmes provinces se caractérisent par les taux de sous-emploi les plus élevés dans la région.

Par ailleurs, le niveau de chômage a atteint des proportions inquiétantes dans le milieu urbain des provinces d'El Jadida (27,7%) et Sidi Bennour (19,1%) ainsi que celui de la préfecture de Mohammedia (19,5%).

Emploi, chômage et sous-emploi par province et préfecture de la région (En %) -2016-



3-5-3- Niveau de vie

3-5-3-1- Indice des Prix à la Consommation (IPC)

Au terme de l'année 2018, l'indice des prix à la consommation annuel moyen relatif à la ville de Casablanca a crû de 1,8% par rapport à l'année précédente contre 0,6% pour la ville de Settat durant la même période.

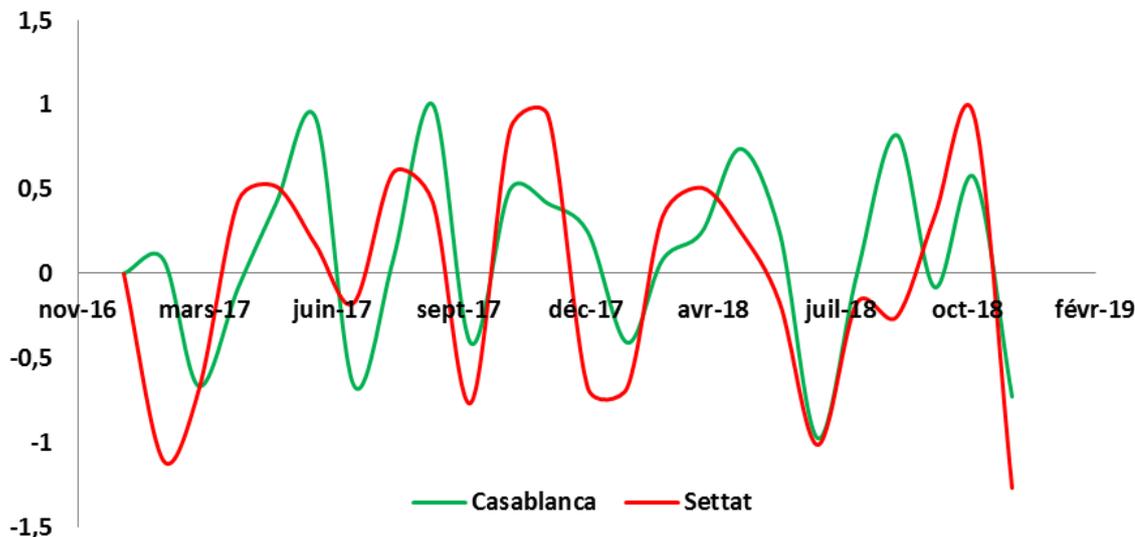
Evolution mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation en 2017 et 2018

Ville	Casablanca		Settat		National	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Janvier	120,2	122,4	117,6	118,2	117,7	120,1
Février	120,3	121,9	116,3	117,4	117,4	119,5
Mars	119,5	122,0	115,5	117,8	116,7	119,6
Avril	119,4	122,3	116,0	118,4	116,9	120,0
Mai	119,9	123,2	116,6	118,7	117,5	120,6
Juin	121,0	123,5	116,8	118,5	117,9	120,9
Juillet	120,2	122,3	116,6	117,3	117,3	119,8
Aout	120,3	122,3	117,3	117,1	117,7	119,7
Septembre	121,5	123,3	117,8	116,8	118,7	120,0
Octobre	121,0	123,2	116,9	117,2	118,6	119,9
Novembre	121,6	123,9	117,9	118,3	119,1	120,7
Décembre	122,1	123,0	119,0	116,8	119,7	119,8
Indice Annuel moyen	120,6	122,8	117,0	117,7	117,9	120,1
Var annuelle en %	0,9	1,8	0,8	0,6	0,7	1,9

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

En parallèle, le graphique ci-dessous retrace l'évolution mensuel de l'indice des prix à la consommation des villes de Casablanca et de Settat en 2016, 2017 et 2018.

Evolution mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation en 2016, 2017 et 2018



3-5-3-2- Indice des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont augmenté de 0,7% entre 2017 et 2018 au niveau de la ville de Casablanca contre une baisse de 1,0% pour la ville de Settat.

Variation annuelle de l'Indice des prix des Produits Alimentaires

Libellé	Ville de Casablanca			Ville de Settat		
	2017	2018	Var en %	2017	2018	Var en %
Produits alimentaires et Boissons non alcoolisées	129,0	129,8	0,7	124,9	123,7	-1,0
Pain et Céréales	126,2	124,8	-1,1	126,0	124,9	-0,9
Viande	112,8	116,3	3,1	108,8	111,1	2,1
Poisson et Fruits de Mer	157,0	158,9	1,2	138,4	147,5	6,5
Lait, fromage et Œufs	121,9	122,0	0,1	120,4	121,1	0,6
Huiles et Graisses	147,9	153,5	3,8	139,7	143,4	2,6
Fruits	149,0	151,4	1,6	127,0	131,5	3,6
Légumes	137,7	136,7	-0,7	137,6	125,8	-8,6
Sucre, Confiture, Miel, Chocolat et Confiserie	112,6	113,6	0,9	113,4	112,6	-0,6
Produits Alimentaires N.C.A	185,1	162,1	-12,4	176,7	144,1	-18,4
Boissons non alcoolisées	139,1	135,1	-2,9	139,6	133,6	-4,3
Boissons alcoolisées et Tabac	123,5	137,8	11,6	128,5	147,9	15,1
Boissons alcoolisées	134,4	135,6	0,9	150,0	150,9	0,6
Tabac	123,4	137,8	11,7	128,0	147,8	15,5

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

3-5-3-3- Indice des prix des produits non alimentaires

Les prix des produits non alimentaires ont été en grande partie d'une tendance haussière aussi bien pour la ville de Casablanca que pour la ville de Settat.

Au niveau de la ville de Casablanca, les hausses ont été remarquées principalement suite à la hausse des prix de l'«Enseignement» de 3,4%, du «Loyer» de 4,1%, des «Carburants et lubrifiants» de 5% et des «Services d'hébergement» de 2,4%.

Concernant la ville de Settat, les hausses des prix ont concerné les « Carburants et lubrifiants » (+6,2%), les « Services de restaurations » (+10,1%) et les « vêtements » (+ 1%), contre une quasi-stagnation des autres biens et services.

Evolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

Division des produits	Ville de Casablanca			Ville de Settat		
	2017	2018	Var en %	2017	2018	Var en %
Général	120,6	122,8	1,8	117,0	117,7	0,6
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,0	129,8	0,7	124,9	123,7	-1,0
Boissons alcoolisées et tabac	123,5	137,8	11,6	128,5	147,9	15,1
Articles d'habillement et chaussures	126,1	126,2	0,1	106,0	106,9	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	118,5	120,9	2,0	108,2	108,2	0,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,0	108,0	1,0	107,7	106,6	-1,0
Santé	105,9	106,4	0,5	106,5	106,8	0,3
Transport	114,5	116,5	1,8	110,9	113,0	1,9
Communications	57,4	57,4	0,2	58,2	58,3	0,1
Loisirs et culture	99,5	101,6	2,1	96,6	96,6	0,0
Enseignement	159,7	165,1	3,4	147,0	147,0	0,0
Restaurants et hôtels	136,7	139,1	1,7	129,5	142,2	9,9
Biens et services divers	107,8	113,8	5,6	112,7	116,7	3,6

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

3-5-3-4- Evolution annuelle de l'IPC : entre 2006 et 2018

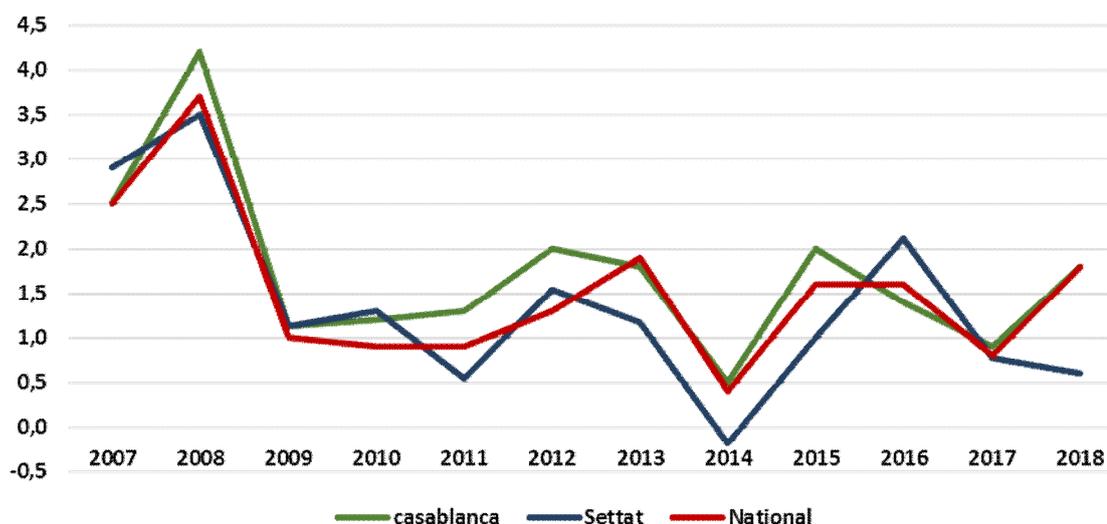
Durant les années 2006 et 2018, le rythme de l'évolution des prix au niveau de Casablanca est plus élevé que celui observé au niveau de la ville de Settat et au niveau national.

Evolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2006 et 2018

Année	Ville de Casablanca		Ville de Settat		National	
	IPC	Var en %	IPC	Var en %	IPC	Var en %
2006	100	–	100	–	100	–
2007	102,5	2,5	102,9	2,9	102,5	2,5
2008	106,8	4,1	106,5	3,5	106,3	3,7
2009	108,0	1,1	107,7	1,1	107,4	1,0
2010	109,3	1,2	109,1	1,3	108,4	0,9
2011	110,7	1,3	109,7	0,5	109,4	0,9
2012	112,9	2,0	111,4	1,5	110,8	1,3
2013	114,9	1,7	112,7	1,2	112,9	1,9
2014	115,5	0,5	112,5	-0,2	113,4	0,4
2015	117,8	2	113,7	1,0	115,2	1,6
2016	119,5	1,4	116,1	2,1	117,1	1,6
2017	120,6	0,9	117,0	0,8	117,9	0,7
2018	122,8	1,8	117,7	0,6	120,1	1,9

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Variation annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2006 et 2018 (En %)



3-5-4- Indicateurs de la pauvreté

Il y a lieu de préciser qu'il s'agit de deux indicateurs pris en considération; à savoir le taux de pauvreté global et le taux de vulnérabilité monétaire.

3-5-4-1- Pauvreté globale

Au niveau de la région de Casablanca Settat, le taux de pauvreté globale s'est établi à 6,2% en 2014, contre 11,7% au niveau national, réparti entre la pauvreté monétaire uniquement (2,1%), la pauvreté multidimensionnelle uniquement (3,6%), et le noyau dur de la pauvreté (0,5%).

En milieu rural, le taux de pauvreté globale est de l'ordre de 15,4%, jugé largement supérieur à celui enregistré en milieu urbain (2,9%) en 2014.

L'analyse intra régionale du taux de pauvreté globale, montre que ce taux varie entre 2,1% au niveau de la préfecture de Casablanca à 15,4% pour la préfecture de Sidi Bennour.

Taux de pauvreté globale selon le milieu de résidence des provinces et préfectures de la région (En%)

Province / Préfecture	Année 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Benslimane	3,0	11,7	7,4
Berrechid	4,3	11,3	7,4
Casablanca	2,1	-	2,1
El Jadida	4,4	20,3	14,0
Médiouna	6,8	4,2	6,1
Mohammadia	2,1	5,3	3,0
Nouaceur	3,8	3,8	3,8
Settat	7,1	16,8	13,5
Sidi Bennour	7,0	17,4	15,4

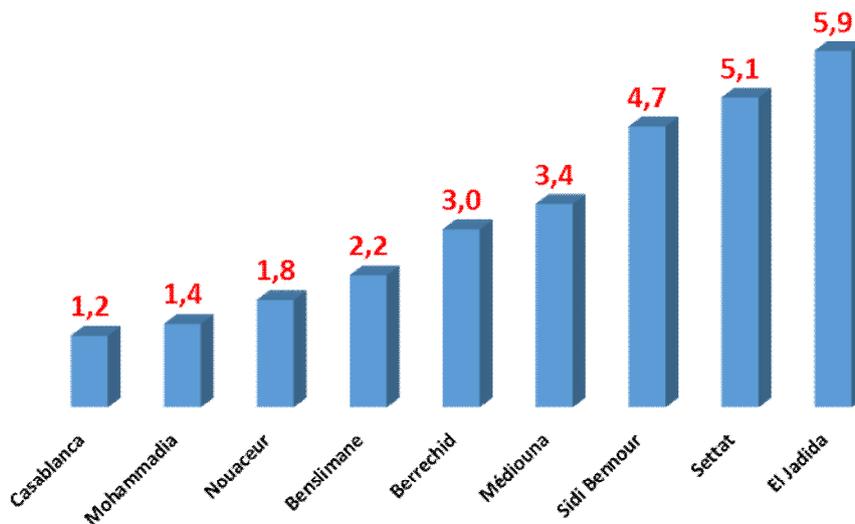
Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

a) Pauvreté monétaire

Au titre de l'année 2014, le taux de pauvreté monétaire uniquement, au niveau de la région, se chiffre à 2,6%, contre 4,9% au niveau national.

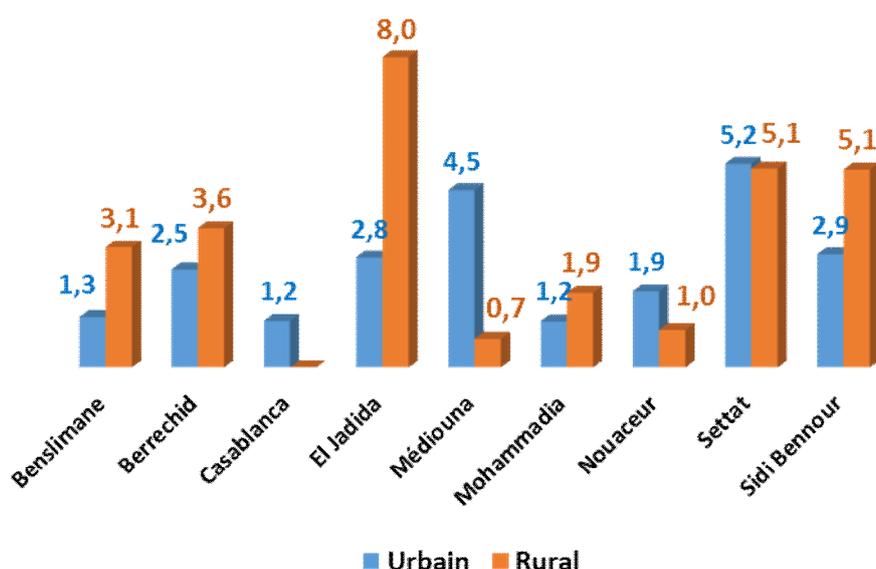
Taux de pauvreté monétaire des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (En %)

-2014-



Les ruraux sont les plus exposés à la pauvreté monétaire avec 5,1% en 2014 contre 1,7% chez les citadins.

**Taux de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence
des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (En %)
-2014-**

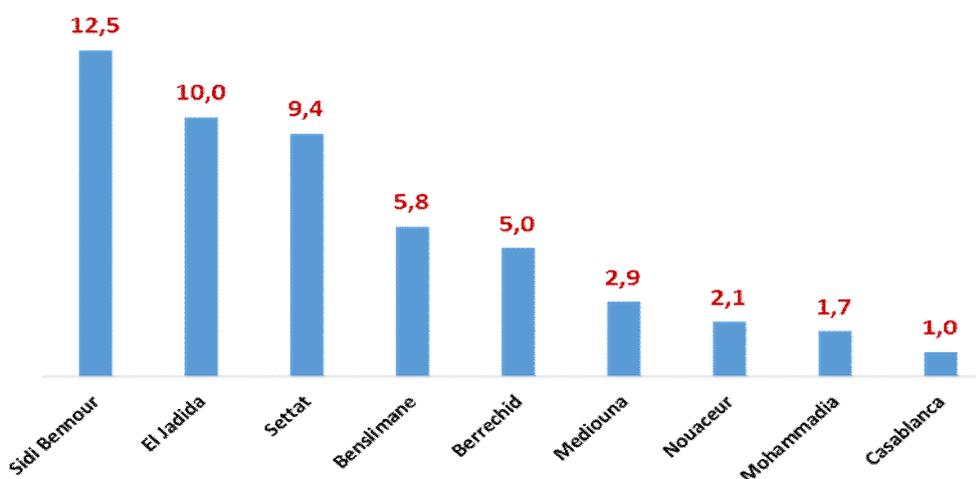


b) Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle, au niveau de la région, se stabilise à 4,6% en 2014 contre 8,2% au niveau national. La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par domaine de privation renseigne sur les sources à l'origine de ce phénomène. Dans l'ensemble, les déficits en termes d'éducation expliquent plus de la moitié de la pauvreté multidimensionnelle (63,4%). Quant aux privations en termes de santé, elles expliquent 15,0% la pauvreté multidimensionnelle. Cette contribution s'élève à 15,1% pour les privations en termes d'accès aux infrastructures sociales de base et à 6,5% en termes de conditions d'habitat.

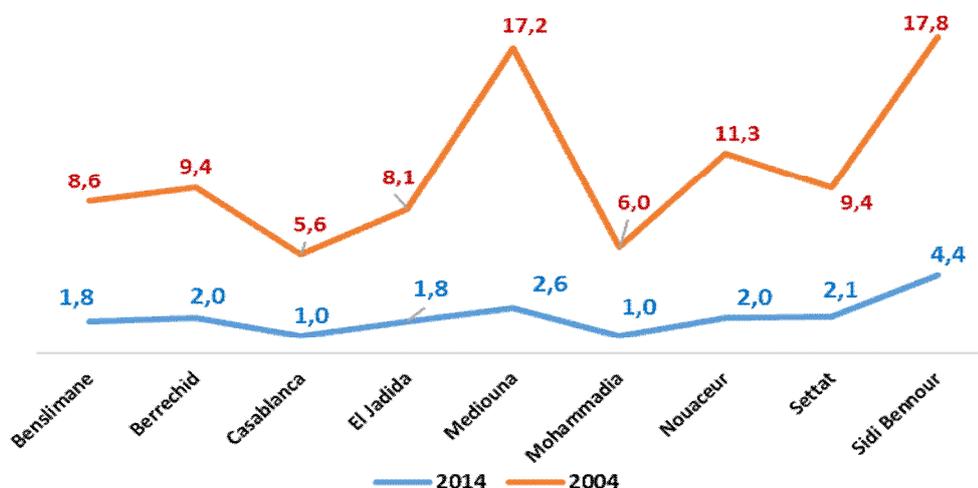
L'analyse de la pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence, montre que le milieu rural est plus touché par ce phénomène de pauvreté que l'urbain avec respectivement des taux de 12,1% et 1,3% en 2014.

**Taux de pauvreté multidimensionnelle
des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (En %)
-2014-**



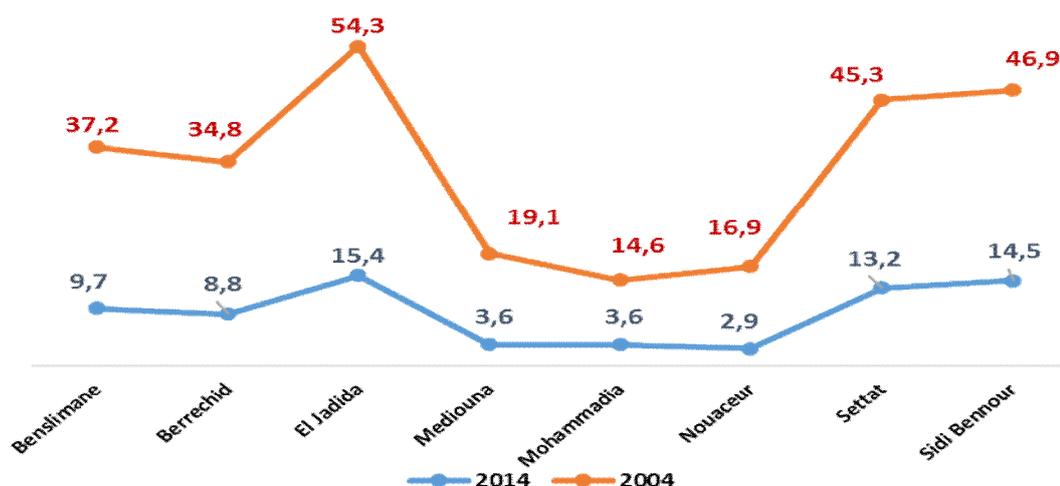
La lecture de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle selon les provinces de la région, montre que la province de Sidi Bennour est la plus touchée avec 12,5%, suivie de la province de El Jadida avec 10,0% en 2014.

Evolution du taux de pauvreté multidimensionnelle en milieu urbain des provinces et préfectures de la région (En %)



Entre 2004 et 2014, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a été réduite dans toutes les provinces et préfectures de la région, aussi bien chez les citadins que les ruraux.

Evolution du taux de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural des provinces et préfectures de la région (En %)



c) Noyau dur de la pauvreté

Sur la base des résultats des cartographies de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté monétaire, le Haut-Commissariat au Plan a réalisé une typologie des ménages selon ces deux formes de pauvreté. Elle consiste à déterminer le noyau dur de la pauvreté, représenté par la catégorie des ménages qui cumulent les deux formes de la source de pauvreté.

Au niveau de la région, le noyau dur de la pauvreté se stabilise à 0,5% en 2014, frappées à la fois par la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire, contre 1,4% au niveau national.

Selon le milieu de résidence, le noyau dur de la pauvreté est de 1,8% en milieu rural et 0,1% en milieu urbain, contre respectivement 3,2% et 0,2% au niveau national

A l'échelle provinciale, cette double pauvreté est relativement plus prononcée à la province de El Jadida avec 1,9%, suivie de la province de Sidi Bennour avec 1,8%.

3-5-4-2-Vulnérabilité monétaire

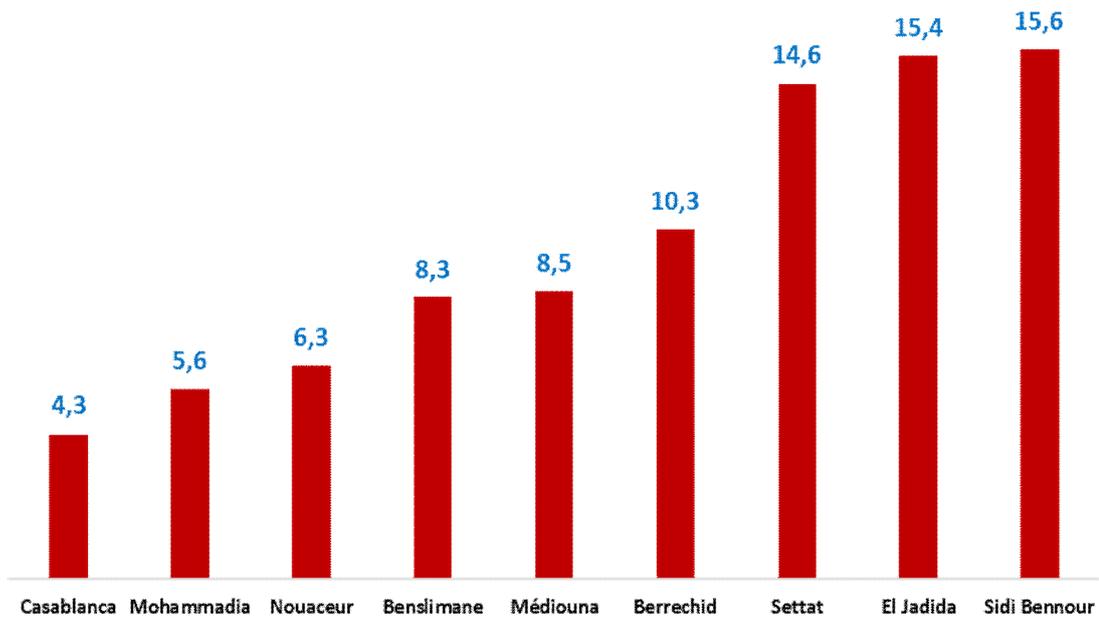
L'indice de vulnérabilité permet de renseigner sur la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de tomber dans la pauvreté.

Au titre de l'année 2014, le taux de vulnérabilité monétaire, au niveau de la région, a atteint 8,1%. Ce taux est jugé significativement inférieur à celui enregistré au niveau national (12,5%).

A l'échelle provinciale, la vulnérabilité monétaire est plus répandue dans les provinces de Sidi Bennour (15,6%), d'El Jadida (15,4%), de Settat (14,6%), et de Berrechid (10,3%).

Taux de vulnérabilité monétaire des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (En %)

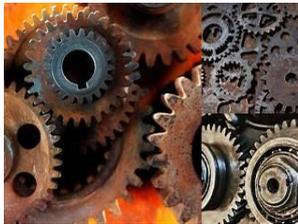
-2014-



PARTIE II

SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS:

**Enormes potentialités économiques
et financières**



1 - AGRICULTURE

La région de Casablanca-Settat est une région agricole par excellence. Elle dispose d'un milieu naturel à fort potentiel agricole, et bénéficie d'un climat favorable et d'une superficie agricole utile (S.A.U) estimée à 1 356 933 Ha ; soit près des deux tiers de la superficie totale de la région et environ 14,9% de la S.A.U nationale.

Le secteur agricole dans la région de Casablanca Settat possède de grandes opportunités, vue l'importance du marché de consommation, la concentration des unités de production agroalimentaire, la disponibilité d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national, et l'existence d'importantes infrastructures stratégiques.

1-1- Types de sols, statut foncier et utilisation des terres

Les types de sols, le statut foncier, et l'utilisation des terres constituent les facteurs essentiels de toute stratégie de développement agricole.

1-1-1- Types de sols

La région de Casablanca Settat est caractérisée par la diversification de son sol, constitué notamment de Tirs, Hamris, Rmel, Hrach et Biad.

Caractérisé par sa grande capacité de retenir l'eau, le Tirs couvre la majeure partie de la zone rurale de la région, tandis que le littoral est couvert par Rmel.

1-1-2- Statut foncier des terres

Un statut foncier anarchique et des tailles très réduites constituent un obstacle incontournable à toute utilisation rationnelle des facteurs susceptibles d'induire la croissance agricole.

Au titre de l'année agricole 2015-2016, le statut des superficies agricoles de la région de Casablanca Settat est à concurrence de 88,0% Melk et 9,3% des terres collectives. La prédominance des terres Melk caractérise l'ensemble des provinces et préfectures de la région, elle varie entre 73,2% dans la province de Settat et 98,6% dans la province de Sidi Bennour. Quant aux terres collectives, près de 84,5% de ces terres se concentrent sur le territoire de la province de Settat en 2015-2016.

Superficies agricoles utiles selon le statut foncier des terres ensemencées, jachères et arbres fruitiers

Statut foncier	Année 2015-2016									
	Melk		Collectif		Habous		Domaine de l'Etat		Total	
	Superficie en Ha	Part en %	Superficie en Ha	Part en %	Superficie en Ha	Part en %	Superficie en Ha	Part en %	Superficie en Ha	Part en %
Grand Casablanca ³	56 795	90,0	728	1,2	224	0,4	5 358	8,5	63 105	100
El Jadida	258 410	98,1	3 544	1,3	115	0,0	1 249	0,5	263 318	100
Sidi Bennour	265 925	98,6	3 250	1,2	84	0,0	531	0,2	269 790	100
Settat	310 070	73,2	106 685	25,2	4 145	1,0	2 900	0,7	423 800	100
Berrechid	176 183	86,8	11 617	5,7	200	0,1	15 000	7,4	203 000	100
Benslimane	126 052	94,1	374	0,3	503	0,4	6 991	5,2	133 920	100
Région	1 193 435	88,0	126 198	9,3	5 271	0,4	32 029	2,4	1 356 933	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

³ Inclue les préfectures de Casablanca et Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

1-1- 3- Taille des exploitations

Le problème majeur que connaît l'agriculture de la région est l'existence notamment des tailles réduites des exploitations. En effet, près de 40,6% des exploitations ont une taille de moins de 5 Ha.

Répartition des exploitations agricoles selon la taille par préfecture et province

Année 2015-2016				
Province / Préfecture	Moins de 5 Ha	5 à 20 Ha	20 Ha et plus	Total
Casablanca ⁴	773	1 021	1 121	2 915
Mohammedia	6 203	5 450	4 337	15 990
Médiouna	3 135	5 381	5 624	14 140
Nouaceur	6 613	10 246	13 201	30 060
El Jadida	70 030	132 629	60 659	263 318
Sidi Bennour	109 847	107 286	52 657	269 790
Settat	295 000	107 300	21 500	423 800
Berrechid	41 700	70 000	91 300	203 000
Benslimane	17 723	48 047	68 150	133 920
Région	551 024	487 360	318 549	1 356 933

Source: Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca Settat

La répartition intra régionale, montre que 53,5% de ces exploitations, ayant une taille de moins de 5 Ha en 2015-2016, se concentrent dans la province de Settat.

Répartition des exploitations agricoles selon la taille par préfecture et province (En %)

Année 2015-2016				
Province / Préfecture	Moins de 5 Ha	5 à 20 Ha	20 Ha et plus	Total
Casablanca ⁴	0,1	0,2	0,4	0,2
Mohammedia	1,1	1,1	1,4	1,2
Médiouna	0,6	1,1	1,8	1,0
Nouaceur	1,2	2,1	4,1	2,2
El Jadida	12,7	27,2	19,0	19,4
Sidi Bennour	19,9	22,0	16,5	19,9
Settat	53,5	22,0	6,7	31,2
Berrechid	7,6	14,4	28,7	15,0
Benslimane	3,2	9,9	21,4	9,9
Région	100	100	100	100

Source: Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca Settat

En revanche, près de 28,7% des exploitations de taille égale ou supérieur à 20 Ha, à l'échelle régional, se localisent dans la province de Berrechid, suivie par la province de Ben Slimane avec 21,4%.

⁴ Inclue les préfectures de Casablanca et Mohammedia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Répartition des exploitations agricoles par préfecture et province selon la taille (En %)

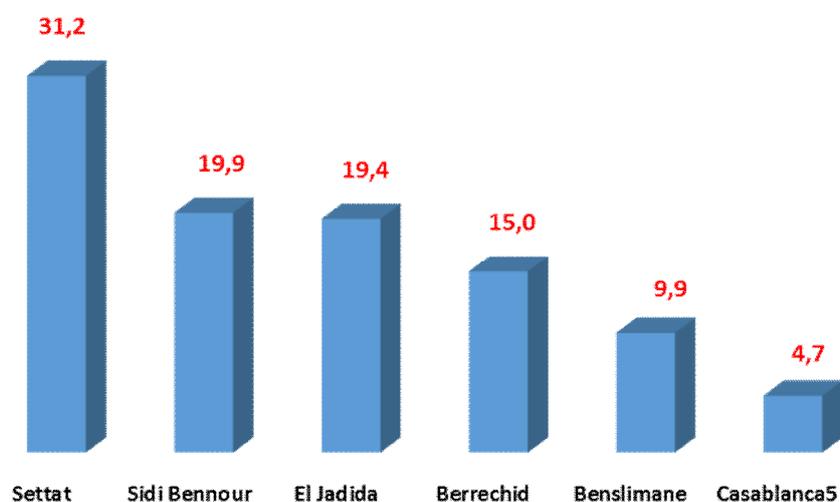
Superficie	Moins de 5 Ha	5 à 20 Ha	20 Ha et plus	Total
Casablanca ⁵	26,5	35,0	38,5	100
Mohammedia	38,8	34,1	27,1	100
Médiouna	22,2	38,1	39,8	100
Nouaceur	22,0	34,1	43,9	100
El Jadida	26,6	50,4	23,0	100
Sidi Bennour	40,7	39,8	19,5	100
Settat	69,6	25,3	5,1	100
Berrechid	20,5	34,5	45,0	100
Benslimane	13,2	35,9	50,9	100
Région	40,6	35,9	23,5	100

Source: Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca Settat

1-1-4- Utilisation des terres

Au titre de l'année agricole 2015-2016, près de 31,2% de la superficie agricole utile de la région se trouve dans la province de Settat.

Répartition de la superficie agricole utile par préfecture et province (En %)



La superficie des terres ensemencées est estimée à 906 978 hectares, soit près de la moitié de la superficie totale de la région et 66,8% de la S.A.U. Les terres ensemencées ont enregistré une régression de 22,5% par rapport à 2014-2015, en faveur notamment des superficies des plantations des jachères et des arbres fruitiers connaissant des augmentations respectivement de 172,6% et 2,9%.

Par ailleurs, Il y a lieu de signaler une stabilité du poids des terres de parcours et des terres incultivables au niveau régional, évalué à 26,7% durant les trois dernières campagnes agricoles.

⁵ Inclue les préfectures de Casablanca et Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Evolution de l'utilisation des terres dans la région

Utilisation des terres	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Superficie en Ha	%	Superficie en Ha	%	Superficie en Ha	%
Terres ensemencées	1 151 017	57,4	1 170 792	58,3	906 978	45,2
Jachères	173 373	8,6	152 260	7,6	415 107	20,7
Arbres fruitiers	32 543	1,6	33 881	1,7	34 848	1,7
Forêts	114 248	5,7	114 107	5,7	114 107	5,7
Parcours et Terres incultivables	535 747	26,7	535 888	26,7	535 888	26,7
Total	2 006 928	100,0	2 006 928	100,0	2 006 928	100,0

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par province, le poids de la superficie des terres ensemencées varie entre 4,6% au de niveau du Grand Casablanca⁶ et 26,1% pour la province de El Jadida

Evolution des superficies cultivées de la région par culture

Culture	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Superficie en Ha	%	Superficie en Ha	%	Superficie en Ha	%
Céréales	953 883	81,7	961 247	81,0	758 218	82,1
Légumineuses	59 189	5,1	63 992	5,4	13 145	1,4
Fourrages	74 648	6,4	78 149	6,6	79 943	8,7
Maraichage	47 451	4,1	49 237	4,1	37 144	4,0
Arbres fruitiers	32 543	2,8	33 881	2,9	34 847	3,8
Total	1 167 714	100	1 186 506	100	923 296	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-2- Production agricole

Il y a lieu de rappeler que l'agriculture de la région est à majorité Bour, en effet les terres irriguées ne présentent que 17% des terres ensemencées.

Les céréales, les légumineuses, les fourrages et les maraîchages constituent les principales productions agricoles dans la région de Casablanca Settat.

Suite au déficit pluviométrique, la campagne 2015-2016 a été caractérisée par une nette baisse de la production agricole par rapport à la campagne 2014-2015. Cette baisse a touché les céréales (-78,3%), les légumineuses (-94,3%), les fourrages (-31,1%) et les maraîchages (-9,5%).

⁶ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Evolutions des principales cultures ensemencées de la région

Culture	2013-2014			2014-2015			2015-2016			Variation 2015-2016 / 2014-2015 en %		
	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.
Céréales	953,9	13 275,2	13,9	961,2	26 666,2	27,7	758,2	5 785,3	7,6	-21,1	-78,3	-72,6
Légumineuses	59,2	319,1	5,4	64,0	705,6	11,0	13,1	39,9	3,0	-79,5	-94,3	-72,7
Fourrages	74,6	4 0289,3	540,1	78,1	3 0182,9	386,5	79,9	2 0806,5	260,4	2,3	-31,1	-32,6
Maraichage	47,5	1 1183,6	235,4	49,2	1 1564,1	235	37,1	1 0467,1	282,1	-24,6	-9,5	20,0

Superficie :1000 Ha ; Production :1000 quintaux ; Rendement :Qx /ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-2-1- Céréales

Sur une superficie céréalière de 758 218 Ha, représentant 20% de celle nationale, la contribution de la région à la production céréalière nationale demeure importante, elle est de l'ordre de 16,3% lors de la campagne 2015-2016 avec 5 785 306 quintaux.

La répartition intra régionale de la production céréalière, durant la campagne agricole 2015-2016, assure que 61,7% de cette production se concentrent dans deux province à savoir les provinces de Sidi Bennour (32,9%) et d'El Jadida (28,8%).

Quant au rendement moyen régional des céréales, il a atteint 49,5% dans les zones irrigués contre seulement 3,2% dans les zones Bours.

Superficie et production de la culture céréalière par province et préfecture

Province / Préfecture	Campagne 2015-2016								
	Superficie			Production			Rendement		
	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total
Grand Casablanca ⁷	28,7	0,0	28,7	224,2	0,0	224,2	7,8	-	7,8
El Jadida	180,0	23,8	203,8	475,4	1 188,8	1 664,2	2,6	50,0	8,2
Sidi Bennour	116,4	37,6	154,1	31,2	1 870,6	1 901,8	0,3	49,7	12,3
Settat	175,6	4,7	180,3	507,6	222,5	730,1	2,9	47,3	1,4
Berrechid	101,9	5,8	107,7	287,8	276,7	564,5	2,8	47,7	2,0
Benslimane	83,7	0,0	83,7	700,5	0,0	700,5	8,4	-	8,4
Région	686,3	71,9	758,2	2 226,7	3 558,7	5 785,3	3,2	49,5	7,6

Superficie:1000 Ha ; Production:1000 quintaux ; Rendements: Qx /ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Au niveau de la production, le blé tendre occupe la première place avec près de 50,5% de la production totale céréalière en 2015-2016, suivi du blé dur avec près de 31,1%.

⁷ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Evolutions des principales cultures céréalières de la région

Culture	2013-2014			2014-2015			2015-2016			Variation 2015-2016/2014-2015 en%		
	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.	Sup.	Prod.	Rend.
Blé dur	227,3	3107,1	13,7	232,1	7189,0	31,0	161,9	1797,5	11,1	-30,2	-75,0	-64,2
Blé tendre	371,1	6056,0	16,3	378,0	12323,0	32,6	291,0	2919,1	10,0	-23,0	-76,3	-69,2
Orge	265,9	3196,5	12,0	281,2	6421,7	22,8	228,7	139,2	0,6	-18,7	-97,8	-97,3
Mais	73,2	752,1	10,3	53,5	504,8	9,4	63,8	856,7	13,4	19,2	69,7	42,3

Superficie:1000 Ha ; Production:1000 quintaux ; Rendement: Qx /ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-2-2- Légumineuses

Au terme de la campagne agricole 2015-2016, le rendement des légumineuses, au niveau de la région de Casablanca Settat, se chiffre à 3 qx/ha contre 11 qx/ha pour la campagne 2014-2015.

La répartition intra régionale de la production légumineuse, montre que près de 80,7% de cette production se concentrent dans la province de Ben Slimane, suivie de la province de El Jadida avec 17,5%.

Superficie et production de la culture des légumineuses par province et préfecture

Province / Préfecture	Campagne 2015-2016								
	Superficie			Production			Rendement		
	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total
Grand Casablanca ⁸	150	0	150	15	0	15	0,1	-	0,1
El Jadida	855	220	1 075	380	6 600	6 980	0,4	30,0	6,5
Sidi Bennour	935	665	1 600	0	655	655	0,0	1,0	0,4
Settat	3 400	0	3 400	30	0	30	0,01	-	0,01
Berrechid	1 800	0	1 800	20	0	20	0,01	-	0,01
Benslimane	5 120	0	5 120	32 200	0	32 200	6,3	-	6,3
Région	12 260	885	13 145	32 645	7 255	39 900	2,7	8,2	3,0

Superficie en Ha ; Production en quintaux; Rendement en Qx/Ha
Source: Annuaire Statistique de la Région Casablanca Settat 2016

1-2-3-Cultures Maraîchères

Les cultures maraîchères, au niveau de la région, s'exercent sur une superficie de 37 144 Ha dont 96,9% sont irriguées.

Au niveau de la production, la pomme de terre est la première culture maraîchère, au titre de la campagne agricole 2015-2016, avec une production de près 38,6% de la production régionale des maraîchères de saison, et de 64% de celles primeurs.

Il y a lieu de noter que les provinces de Berrechid et de El Jadida sont les principaux producteurs des maraîchères dans la région avec respectivement 42,3% et 30,9%.

⁸ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Superficie et production de la culture maraîchère par province et préfecture

Province / Préfecture	Campagne 2015-2016								
	Superficie			Production			Rendement		
	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total
Grand Casablanca ⁹	0	3 643	3 643	0	75 003	75 003	-	20,6	20,6
El Jadida	160	11 115	11 275	1 600	321 611	323 211	10,0	28,9	28,7
Sidi Bennour	394	2 972	3 366	3 890	64 903	68 793	9,9	21,8	20,4
Settat	500	2 995	3 495	0	97 855	97 855	0,0	32,7	32,7
Berrechid	100	12 710	12 810	0	442 620	442 620	0,0	34,8	34,6
Benslimane	0	2 555	2 555	0	39 223	39 223	-	15,4	15,4
Région	1 154	35 990	37 144	5 490	1 041 215	1 046 705	4,8	28,9	28,2

Superficie en Ha ; Production en tonne; Rendement: Tonne /Ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-2-4- Cultures Fourragères

Le maïs fourragère, luzerne et le bersim sont les principales cultures fourragères de la région. Au titre de la campagne 2015-2016, avec une production de 838 250 tonnes, le maïs se positionne au premier rang avec 40,3 %, suivi du luzerne (30,0%) et du bersim (19,9%).

Superficie et production de la culture fourragère par province et préfecture

Province / Préfecture	Campagne 2015-2016								
	Superficie			Production			Rendement		
	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total
Grand Casablanca ⁹	7 376	1 551	8 927	11 197	530 300	541 497	1,5	341,9	60,7
El Jadida	10 278	8 510	18 788	52 550	186 300	238 850	5,1	21,9	12,7
Sidi Bennour	4 115	16 888	21 003	0	825 090	825 090	0,0	48,9	39,3
Settat	7 400	2 850	10 250	39 000	165 000	204 000	5,3	57,9	19,9
Berrechid	9 200	3 100	12 300	74 000	171 000	245 000	8,0	55,2	19,9
Benslimane	8 610	65	8 675	23 016	3 200	26 216	2,7	49,2	3,0
Région	46 979	32 964	79 943	199 763	1 880 890	2 080 653	4,3	57,1	26,0

Superficie en Ha ; Production en tonne; Rendements: Tonne/Ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca-Settat 2016

1-2-5- Arbres fruitiers

Plusieurs espèces fruitières sont produites dans la région. Il s'agit notamment la vigne de table, la vigne de cuve, le figuier, l'olivier, et le papayer. La production de la vigne de table vient en première position avec 50 185 tonnes, suivie de l'olivier avec 28 528 tonnes.

Par ailleurs, près de 40,0% de la production des arbres fruitiers de la région est assurée par la province de Sidi Bennour.

⁹ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Superficie et production des arbres fruitiers par province

Province / Préfecture	Campagne 2015-2016								
	Superficie			Production			Rendement		
	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total	Bour	Irriguée	Total
Grand Casablanca ¹⁰	402	751	1 153	623	2 623	3 245	9,2	3,6	4,1
El Jadida	3 284	1 445	4 729	12 440	15 424	27 863	4,5	11,4	6,7
Sidi Bennour	12 725	1 355	14 080	37 491	6 226	43 717	3,1	4,7	3,3
Settat	135	6 202	6 336	206	16 137	16 343	1,6	2,8	2,7
Berrechid	414	1 556	1 970	144	3 496	3 640	1,5	2,4	2,3
Benslimane	2 551	4 028	6 579	7 965	6 393	14 357	0,3	1,1	0,5
Région	19 511	15 336	34 847	58 868	50 297	109 165	3,0	3,3	3,1

Superficie en Ha ; Production en tonne; Rendements: Tonne/Ha
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca-Settat 2016

1-2-6- Cultures industrielle et aromatique

Durant la campagne agricole 2015-2016, sur une superficie de 18 484 Ha, la production de la betterave à sucre a atteint 1 603 978 tonnes enregistrant ainsi une croissance de 23,9% par rapport à la campagne 2014-2015. Cette production représente 38,5% de la production nationale de la betterave à sucre.

Par ailleurs, la culture de la betterave à sucre s'exerce uniquement dans deux provinces à savoir la province de Sidi Bennour avec une production de 1 452 392 tonnes (90,5%), et la province de El Jadida avec 151 586 tonnes (9,5%).

Evolution des cultures industrielle et aromatique

Type de culture	Superficie en Ha					
	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
Betterave (En tonne)	15 800	1 110 038	18 125	1 294 990	18 484	1 603 978
Roses (En millions de fleurs)	45	33,0	42	48,9	44	55,6

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant la culture de rose, la production est assurée uniquement par la province de El Jadida avec une production de 55,6 millions de fleurs en 2015-2016, soit une variation positive de 13,7% par rapport à la campagne 2014-2015.

1- 3- Elevage

La région de Casablanca Settat est l'une des importantes régions de l'élevage du Maroc. En 2016, en possédant près de 694 900 bovins et 2 231 800 ovins, la région a enregistré des augmentations respectivement de 3,5% et 0,9% par rapport à 2015.

Comparé à l'échelle nationale, la région de Casablanca Settat détient une proportion importante du cheptel national en 2015, à près de 20,4% pour les bovins et 12,0% pour les ovins.

Evolution des effectifs du cheptel dans la région

Cheptel	En tête			
	2014	2015	2016	Variation 2015/2016 (En %)
Bovins	619 860	671 220	694 900	3,5
Ovins	2 086 090	2 211 760	2 231 800	0,9
Caprins	54 335	53 500	53 571	0,1

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

¹⁰ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

L'analyse intra régionale du cheptel en 2016, montre que 47,5% des ovins et 40,3% des caprins se concentrent dans la province de Settat, tandis que 29,2% des bovins dans la province de Sidi Bennour.

Effectifs du cheptel (en tête) par province et préfecture de la région

Cheptel	Année 2016					
	Bovins		Ovins		Caprins	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Casablanca	1 320	0,2	4 940	0,2	35	0,1
Mohammedia	9 600	1,4	25 600	1,1	388	0,7
Médiouna	11 635	1,7	31 166	1,4	48	0,1
Nouaceur	21 145	3,0	53 294	2,4	180	0,3
El Jadida	199 600	28,7	250 600	11,2	5 400	10,1
Sidi Bennour	203 000	29,2	422 000	18,9	2 100	3,9
Settat	140 800	20,3	1 060 000	47,5	21 570	40,3
Berrechid	44 400	6,4	154 000	6,9	3 750	7,0
Benslimane	63 400	9,1	230 200	10,3	20 100	37,5
Région	694 900	100	2 231 800	100	53 571	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant les animaux de trait, leur effectif se chiffre à 157 247 têtes en 2016 dont 55,5% sont des ânes.

Evolution des effectifs des animaux de trait dans la région

Année	En têtes			
	2014	2015	2016	Variation 2015/2016 en %
Chevaux	33 915	36 564	34 337	-6,1
Mulets	38 139	38 669	35 571	-8,0
Anes	98 372	92 084	87 339	125,9
Total	170 426	167 317	157 247	38,1

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-4- Abattages contrôlés

Selon les données de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), la région de Casablanca Settat dispose d'un abattoir communal, 17 abattoirs municipaux et 61 tueries. L'année 2016 est caractérisée par un abattage de près de 286 613 têtes de bovins et près de 385 151 d'ovins.

Au titre de l'année 2016, les quantités de viande produites sont de 59 512 et 5 680 tonnes respectivement pour les bovins et les ovins, soit une hausse par rapport à 2015 de 4,8% pour les premiers et une forte régression de 41,8% pour les deuxièmes.

Par ailleurs, l'abattage clandestin et non contrôlé continue encore à approvisionner la région de la viande, et ce malgré les efforts des pouvoirs publics pour enrayer ce phénomène.

Evolution des abattages contrôlés dans la région

Années	2014		2015		2016	
	Nombre de têtes	Quantité en tonne	Nombre de têtes	Quantité en tonne	Nombre de têtes	Quantité en tonne
Bovins	262 602	60 284	252 389	56 810	286 613	59 512
Ovins	418 214	6 130	369 119	9 766	385 151	5 680
Camelins	810	151	810	140	633	123
Equins	4 103	707	4 168	716	4 310	755
Porcins	716	45	351	19	877	62
Caprins	32 932	377	í	í	27 122	465
Total	719 377	67 693	í	í	704 706	66 597

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

1-5 - Production de lait

Au titre de l'exercice 2016, la quantité de lait collectée, dans la région de Casablanca Settat, a atteint 400 869 milles litres dont 47% de cette quantité est collectée dans la province de Sidi Bennour, suivie de la province d'El Jadida (19,6%), de la province de Settat (9,7%), de la province de Benslimane (8,5%) et de la province de Berrechid (7,8%).

2 - INDUSTRIE

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional.

Si l'industrie au Maroc est une activité essentiellement urbaine, elle est avant tout casablancaise avec un poids déterminant. La ville de Casablanca est une métropole industrielle par excellence. Cette activité historique ne cesse encore de se développer malgré les incitations préconisées par les pouvoirs publics pour la délocaliser hors de cette ville. Il y a lieu de distinguer entre deux types d'industries:

- Les petites et moyennes industries non polluantes, implantées à l'intérieur des zones résidentielles, cohabitent avec la population;
- Les petites et moyennes industries peu polluantes prévues dans des zones industrielles spéciales. Ce type d'industrie, créé auparavant dans les zones voisines de la ville ancienne, est en train d'être engloutie par les extensions de la préfecture de Casablanca.

2-1- Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale

La Région de Casablanca Settat continue de renforcer sa position de leader dans l'industrie nationale. Jusqu'à fin 2015, elle concentre 3 097 établissements industriels, soit 38,9% du total des établissements industriels au niveau national.

La production industrielle s'est établie à près de 277 milliards de dirhams (Dhs), représentant 74,5% de la production industrielle nationale.

Le montant de l'investissement réalisé au niveau de la région a atteint plus de 14 milliards Dhs, contribuant à 81,0% de l'investissement industriel au niveau national.

Les exportations se sont élevées à près de 75 milliards de Dhs, participant ainsi à 57,2% du total des exportations nationales réalisées par les industries de transformation.

Quant au nombre d'emplois réalisés par ces industries, il s'élève à 270 455 en 2015, représentant ainsi 44,9% des effectifs enregistrés au niveau national.

En 2013, du point de vue création de la richesse, la valeur ajoutée au niveau de la région est estimée à près de 62 milliards de Dhs, soit 59,9% de la valeur ajoutée des industries de transformation au niveau national.

Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale

Grandeurs industrielles	Année 2015		
	Région	National	Région/ National en %
Etablissements	3 097	7 963	38,89
Effectifs employés	270 455	602 474	44,89
Production en milliers de Dhs	276 642 490	371 370 464	74,49
Investissement en milliers de Dhs	14 753 629	18 206 864	81,03
Chiffre d'affaires en milliers de Dhs	302 116 048	402 526 163	75,06
Exportation en milliers de Dhs	74 731 316	130 638 700	57,20

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

2-2- Evolution des grandeurs industrielles

Au titre de l'année 2015, à l'exception de l'investissement, les autres grandeurs économiques de l'industrie, dans la région de Casablanca Settat, ont connu des performances positives.

Evolution des grandeurs industrielles de la région (En %)

Grandeurs industrielles	2013/2015
Etablissements	1,9
Effectifs employés	2,75
Production	12,82
Investissement	-7,63
Chiffre d'affaires	12,16
Exportation	24,78

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2015 et 2017

2-2-1- L'effectif des établissements

L'effectif des établissements est passé de 3 039 en 2013 à 3 097 en 2015, soit une hausse de 58 unités contre une hausse de 177 au niveau national.

2-2-2- La production

La production industrielle qui s'est établie à près de 277 Milliards de Dhs a connu une hausse de 12,8% par rapport à 2013 contre une baisse de 5,3% au niveau national.

2-2 -3- Les exportations

Les exportations industrielles ont progressé de 24,8% par rapport à 2013. Cette bonne performance représente près de 99,2% de l'augmentation en valeur du total des exportations au niveau national.

2-2 -5- L'investissement

Au titre de l'année 2015, le montant des investissements réalisés au niveau de cette région a connu une baisse de 7,6% par rapport à 2013, soit 19,1% du total des baisses des investissements des industries de transformation au niveau national.

2-2 -6- L'emploi

L'emploi industriel a enregistré une progression de 2,8% par rapport à 2013, soit une création nette de 7 247 nouveaux emplois. Ces nouveaux emplois représentent 23,5% de la création nette d'emplois au niveau national.

Evolution des grandeurs industrielles de la région

Grandeurs industrielles	Région		National	
	2013	2015	2013	2015
Etablissements	3 039	3 097	7 786	7 963
Effectifs employés	263 208	270 455	571 649	602 474
Production en en milliers de Dhs	245 211 344	276 642 490	392 048 255	371 370 464
Investissement en milliers de Dhs	15 971 863	14 753 629	24 556 015	18 206 864
Chiffre d'affaires en milliers de Dhs	269 368 799	302 116 048	428 569 385	402 526 163
Exportations en milliers de Dhs	59 890 651	74 731 316	115 679 233	130 638 700

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2015 et 2017

2-3- Grands industriels par préfecture et province

L'analyse de la structure du tissu industriel dans la région par préfecture et province fait ressortir la prédominance de la préfecture de Casablanca sur l'ensemble des grands industriels. En effet, à elle seule, elle concentre 61,9% de l'ensemble des unités industrielles, et contribue à hauteur de 55,0% dans la production industrielle. Environ, 68,5% de la main d'œuvre manufacturière sont employées dans cette préfecture.

Répartition des grands industriels par préfecture et province (En 103 de Dhs)

Année 2015						
Province / Préfecture	Chiffre d'affaires	Exportation	Production	Investissement	Effectifs employés	Nombre d'entreprises
Casablanca	172 334 573	47 859 511	152 181 099	9 525 648	185 326	1 916
Mohammadia	64 704 185	8 914 125	62 583 604	2 228 458	14 900	277
Médiouna	1 395 184	209 523	1 279 868	46 277	3 850	69
Settat	26 910 732	2 049 257	26 802 725	1 440 173	27 463	373
Benslimane	1 666 486	764 373	1 645 590	127 636	4 559	66
El Jadida	16 548 776	9 501 545	15 697 920	286 796	8 902	171
Nouaceur	18 556 112	5 432 982	16 451 684	1 098 641	25 455	225
Région	302 116 048	74 731 316	276 642 490	14 753 629	270 455	3 097

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Répartition des grands industriels par préfecture et province (En %)

Année 2015						
Province / Préfecture	Chiffre d'affaires	Exportation	Production	Investissement	Effectifs employés	Nombre d'entreprise
Casablanca	57,0	64,0	55,0	64,6	68,5	61,9
Mohammadia	21,4	11,9	22,6	15,1	5,5	8,9,0
Médiouna	0,5	0,3	0,5	0,3	1,4	2,2
Settat	8,9	2,7	9,7	9,8	10,2	12,0
Benslimane	0,6	1,0	0,6	0,9	1,7	2,1
El Jadida	5,5	12,7	5,7	1,9	3,3	5,5
Nouaceur	6,1	7,3	5,9	7,4	9,4	7,3
Région	100	100	100	100	100	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

3- PECHE MARITIME

La région de Casablanca Settat dispose d'un long littoral de 235 Km. Il en découle une activité de pêche très importante.

3-1- Infrastructure d'accueil

La Région dispose de 4 ports importants. Il s'agit des ports de:

- Casablanca;
- Mohammedia;
- Jorf Lasfar;
- El Jadida.

3-2- Captures

Le volume des quantités de poissons débarqués, dans les quatre principaux ports de la région de Casablanca Settat, a atteint 48 798 tonnes en 2016 contre 39 084 en 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 24,9% par rapport à 2015.

Evolution des poissons débarqués¹¹ dans les principaux ports de la région

Port	Poids en tonnes				Valeur en mille Dhs			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Casablanca	17 119	9 017	11 622	12 943	215 724	141 119	156 496	175 586
Mohammedia	2 941	2 483	2 050	3 189	24 923	20 719	17 701	22 851
El Jadida	3 266	6 762	9 142	15 047	21 016	39 739	50 532	75 074
Jorf Lasfar	10 098	14 789	16 269	17 619	63 147	82 094	89 072	81 883
Total	33 424	33 051	39 083	48 798	324 810	283 671	313 801	355 394
National	1 246 434	1 353 780	1 355 398	1 448 862	8 799 621	9 610 067	10 808 309	11 746 169
Total / National (En %)	2,7	2,4	2,9	3,4	3,7	3	2,9	3,0

Source: - Annuaire Statistiques du Maroc 2015 et 2017
- Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Comparés à l'échelle nationale, les quatre principaux ports de la région de Casablanca Settat, détiennent une modeste proportion des poissons débarqués dans les différents ports du Royaume, à peine 3,4% en 2016.

Par ailleurs, Il y a lieu de noter la baisse continue, au niveau régional, de prix de la tonne en passant de 12 126 Dhs en 2011 à 8 583 en 2014 pour atteindre 7 283 en 2016.

Evolution des prix des poissons débarqués dans les ports de la région

	Prix de la tonne en Dhs					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
4 principaux ports de la région	12 126	11 392	9 718	8 583	8 029	7 283
National	8 316	6 683	7 060	7 099	7 974	8 107

Source : - Annuaire Statistiques du Maroc 2014, 2015 et 2017
- Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

¹¹ Y compris les algues et échinodermes

Selon l'espèce des captures, les poissons pélagiques et les algues restent dominants avec près de 90,6% de l'ensemble des captures. Par ailleurs, environ 51,6% des poissons pélagiques capturés sont des sardines.

Evolution des captures par espèce

Espèces	2014		2015		2016	
	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%
Poissons pélagiques	19 269	58,30	23 614	60,42	26 897	55,12
Poissons blancs	3 790	11,47	3 384	8,66	2 282	4,68
Céphalopodes	1 183	3,58	1 064	2,72	1 136	2,33
Crustacés	1 952	5,91	1 177	3,01	1 232	2,52
Algues	6 850	20,73	9 827	25,14	17 251	35,35
Echinodermes	7	0,02	18	0,05	0	0
Total	33 051	100	39 084	100	48 798	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

La répartition des captures selon les ports de la région, montre une nette dominance du port de Casablanca au niveau des débarquements de captures de poissons blancs, de céphalopodes et de crustacés avec respectivement 61%, 71% et 88,2% de l'ensemble des quatre principaux ports de la région.

Poissons débarqués selon les principaux ports de la région

Espèces	Année 2016								
	Casablanca		Mohammedia		El Jadida		Jorf Lasfar		Région
	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes
Poissons pélagiques	9 054	33,7	2 868	10,7	5 624	20,9	9 351	34,8	26 897
Poissons blancs	1 391	61,0	317	13,9	280	12,3	294	12,9	2 282
Céphalopodes	806	71,0	3	0,3	277	24,4	50	4,4	1 136
Crustacés	1 087	88,2	1	0,1	59	4,8	85	6,9	1 232
Algues	605	3,5	0	0,0	8 807	51,1	7 839	45,4	17 251
Total	12 943	26,5	3 189	6,5	15 047	30,8	17 619	36,1	48 798

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4- TOURISME

Le Maroc dispose de tous les atouts pour promouvoir le tourisme, et la région Casablanca Settat est le lieu où se convergent le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires". Dans ce cadre, la région bénéficie d'une infrastructure touristique assez diversifiée:

- ☞ Hôtels;
- ☞ Villages touristiques et résidences touristiques;
- ☞ Centre de conférence;
- ☞ Agences de voyages;
- ☞ Guides officiels;
- ☞ Restaurants spécialisés;
- ☞ Agences de location de voitures;
- ☞ Agences de transport touristique.

4-1- Offre touristique

4-1-1- Capacité hôtelière

L'infrastructure hôtelière de la région est constituée de 201 établissements hôteliers touristiques classés (EHTC) en 2016, soit 5,4% de l'ensemble des hôtels au niveau national.

Capacité des EHTC par province et préfecture de la région

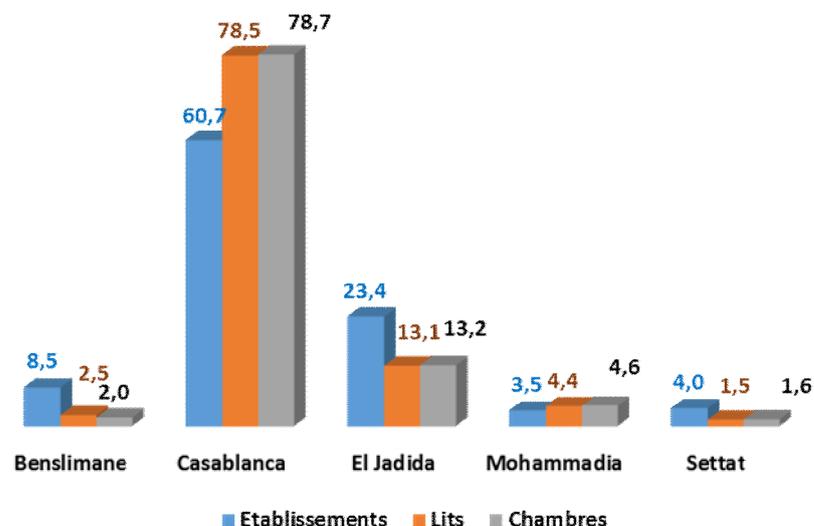
Préfecture / Province	Etablissements	Année 2016	
		Lits	Chambres
Benslimane	17	631	245
Casablanca	122	20 037	9 758
El Jadida	47	3 333	1 630
Mohammadia	7	1 128	564
Settat	8	393	198
Région	201	25 522	12 395
National	3690	24 2707	112 432
Région / Nation (en %)	5,4	10,5	11,0

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

En termes de lits, ces établissements comptent 25 522 lits représentant 10,5% du capacité litère nationale en 2016.

La répartition intra régionale des établissements hôteliers touristiques classés, montre que 60,7% de ces établissements se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie de loin par la province d'El Jadida avec 23,4%.

Répartition des EHTC par province et préfecture de la région -Année 2016-



Selon les critères d'homologation, les hôtels de grand luxe (4 et 5 étoiles) offrent à eux seuls 13 085 lits; soit 51,3% de la capacité totale des hôtels homologués de la région, toute catégorie confondue.

Capacité litière des hôtels homologués de la région par catégorie

Catégories	Nombre EHTC	Année 2016	
		Capacité litière	
		Nombre de lits	%
5 étoiles	14	6 263	24,5
4 étoiles	32	6 822	26,7
3 étoiles	30	4 609	18,1
2 étoiles	27	2 366	9,3
1 étoile	36	2 524	9,9
Campings	1	100	0,4
Clubs Hôtels	2	132	0,5
Résidences Hôtelières	16	1 882	7,4
Maisons d'hôtes	33	539	2,1
Auberges	4	153	0,6
Motels	1	24	0,1
Pensions	0	0	0,0
Gites	5	108	0,4
Total	201	25522	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Il y a lieu de noter que le nombre de lits par hôtel augmente avec le classement des hôtels, on note une moyenne de près de 447 lits pour un hôtel de 5 étoiles contre respectivement près de 213, 154, 88 et 70 lits pour les hôtels de 4, 3, 2 et 1 étoile.

Nombre des établissements d'hébergement touristique classés par province et préfecture

Année 2016						
Catégorie	Benslimane	Casablanca	El Jadida	Mohammadia	Settat	Total
5 étoiles	-	11	3	-	-	14
4 étoiles	1	26	2	2	1	32
3 étoiles	-	23	6	-	1	30
2 étoiles	1	18	3	3	2	27
1 étoile	-	24	10	1	1	36
Gites	2	1	2	-	-	5
Pensions	-	-	-	-	-	0
Motels	-	-	1	-	-	1
Auberges	2	-	2	-	-	4
Maisons d'hôtes	6	6	17	1	3	33
Résidences hôtelières	3	12	1	-	-	16
Clubs Hôtels	2	-	-	-	-	2
Campings	-	1	-	-	-	1
Total	17	122	47	7	8	201
Part en %	8,5	60,7	23,4	3,5	4,0	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Le tableau ci-dessus montre, au titre de l'année de 2016, que la quasi-totalité des établissements de 5 étoiles sont concentrés uniquement dans la préfecture de Casablanca avec près de 78,6%.

Capacité litière des établissements touristiques classés par catégorie, province et préfecture

Année 2016						
Catégories	Benslimane	Casablanca	El Jadida	Mohammadia	Settat	Total
5 étoiles	-	4 988	1 275	-	-	6 263
4 étoiles	64	5 786	192	696	84	6 822
3 étoiles	-	3 776	769	-	64	4 609
2 étoiles	24	1 584	294	348	116	2 366
1 étoile	-	1 995	427	52	50	2 524
Gites	50	22	36	-	-	108
Pensions	-	-	-	-	-	-
Motels	-	-	24	-	-	24
Auberges	105	-	48	-	-	153
Maisons d'hôtes	112	108	208	32	79	539
Résidences hôtelières	144	1 678	60	-	-	1 882
Clubs Hôtels	132	-	-	-	-	132
Campings	-	100	-	-	-	100
Total	631	20 037	3 333	1 128	393	25 522
Part en %	2,5	78,5	13,1	4,4	1,5	100,0

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

4-1-2- Agences de voyage

Les agences de voyage représentent un potentiel touristique très important grâce à leur activité de la commercialisation des produits touristiques.

Nombre d'agences de voyage dans la région

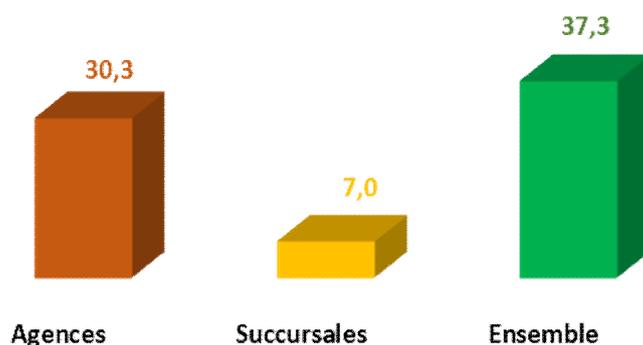
	Année 2015		
	Agences	Succursales	Total
Région de Casablanca Settat	277	64	341
National	913	286	1199

Source: Observatoire du Tourisme 2015

La région de Casablanca Settat compte 277 agences de voyages en 2015, représentant 30,3% du total des agences au niveau national.

Part des agences de voyage de la région au niveau national (En %)

-Année 2015-



4-2- Demande touristique

4-2-1- Arrivées dans les EHTC

La région de Casablanca Settat représente la deuxième grande destination des touristes du Maroc. En 2016, les arrivées dans les hôtels classés se chiffrent à 1 100 999 nuitées, soit 16,6% de l'ensemble des arrivées enregistrées au niveau national.

Selon le type de tourisme, près de 65,1% des arrivées en 2016, dans les différents établissements touristiques classés de la région, sont des touristes internationaux, contre 55,7% au niveau national.

La répartition des arrivées intra régionale confirme également une concentration significative de ces arrivées dans la préfecture de Casablanca avec 83,0%, suivie par la province de El Jadida avec 13,1%.

Répartition des arrivées dans les EHTC selon les types de tourisme les provinces et les préfectures

Province / Préfecture	Année 2016		
	Tourisme international	Tourisme interne	Total
Benslimane	1 440	5 516	6 956
Casablanca	652 086	262 193	914 279
El Jadida	51 580	92 998	144 578
Mohammadia	10 775	8 211	18 986
Settat	1 328	14 872	16 200
Région	717 209	383 790	1 100 999
National	3 685 006	2 929 485	6 614 491
Région / National (En %)	19,5	13,1	16,6

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Le nombre des nuitées réalisées dans les établissements classés de la région a atteint 2 385 518 en 2016, représentant ainsi 12,4% de l'ensemble des nuitées enregistrées au niveau national.

Nuitées touristiques réalisées dans les EHTC par catégorie selon les préfectures et provinces

Catégorie	Année 2016						Total	%
	Benslimane	Casablanca	El Jadida	Mohammadia	Settat			
5 étoiles	-	500 117	246 942	-	-	747 059	31,3	
4 étoiles	-	749 127	13 088	32 743	-	794 958	33,3	
3 étoiles	-	389 100	47 752	-	6 784	443 636	18,6	
2 étoiles	3 053	87 822	36 963	12 863	4 062	144 763	6,1	
1 étoile	-	123 861	12 191	267	13 407	149 726	6,3	
Gîtes	-	-	4	-	-	4	0,0	
Pensions	-	-	-	-	-	-	-	
Motels	-	-	-	-	-	-	-	
Auberges	-	-	1 759	-	-	1 759	0,1	
Maisons d'hôtes	2 271	6 543	4 827	-	533	14 174	0,6	
Résidences hôtelières	5 328	84 111	-	-	-	89 439	3,7	
Clubs Hôtels	-	-	-	-	-	-	-	
Campings	-	-	-	-	-	-	-	
Total	10 652	1 940 681	363 526	45 873	24 786	2 385 518	100	

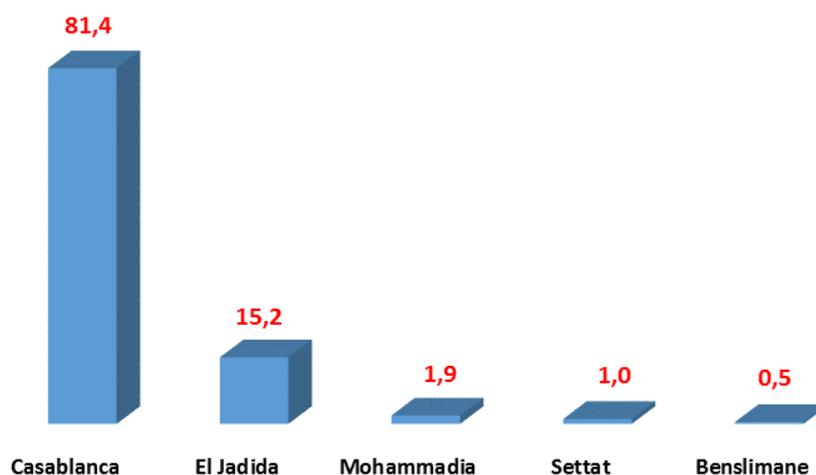
Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Les taux de fréquentation les plus élevés sont réalisés par les hôtels de 4 et 5 étoiles. En effet, les hôtels du grand luxe (4 et 5 étoiles) ont offert 1 542 017 nuitées en 2016, soit 64,6% % du total des nuitées réalisées par l'ensemble des hôtels classés de la région.

La répartition intra régionale des nuitées touristiques réalisées en 2016 est caractérisée par une grande disparité. Environ 81,4% de ces nuitées sont réalisées uniquement dans la préfecture de Casablanca.

Répartition des nuitées touristiques par province et préfecture (En%)

-Année 2016-



4-2-2- Evolution des nuitées touristiques dans les EHTC

Le nombre de nuitées touristiques est passé de 2 069 858 en 2012 à 2 385 518 en 2016, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,6% entre ces deux années contre 2,4% au niveau national.

Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés

Province / Préfecture	2012	2013	2014	2015	2016
Benslimane	7 426	9 489	11 807	10 351	10 652
Casablanca	1 674 875	1 841 688	1 892 975	1 825 152	1 940 681
El Jadida	318 026	371 196	386 183	387 803	363 526
Mohammadia	52 531	58 769	61 202	53 800	45 873
Settat	17 000	19 919	18 111	17 450	24 786
Région	2 069 858	2 301 061	2 370 278	2 294 556	2 385 518
National	17 485 762	19 114 129	19 633 475	18 424 251	19 254 930
Région / national (En %)	11,8	12,0	12,1	12,5	12,4

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2014, 2015 et 2017

4-3- Autres potentialités touristiques

Outre le tourisme d'affaire, la région attire aussi d'autres catégories de tourisme par ses potentialités touristiques à savoir notamment:

a) plages

Il s'agit notamment des plages de:

- Aïn Diab, d'Aïn Sebaa et de Zenata à la ville de Casablanca;
- Mohammedia;
- Sidi Rahal dans la province de Settat;
- Sidi Bouzid et Haouzia dans la province d'El Jadida;
- Oualidia dans la province de Sidi Bennour.

b) Richesse Patrimoniale & culturelle

- Mosquée Hassan II;
- Cité portugaise de Mazagan;
- Kasbah de la ville de Settat;
- Habous;
- Place des Nations Unis dans la ville de Casablanca ;

c) Les lieux archéologiques

Plusieurs sites archéologiques ont été identifiés récemment dans la région. Ces lieux montrent l'existence des espèces humaines qui datent de plusieurs millénaires d'années. Il s'agit notamment:

- La zone de Sama 1;
- La zone d'Ouled Hamida 1;
- La zone d'Ouled Hamida 2;

- La grotte de Sidi Abderrahmane;
- La grotte de Foulzou.

d) Infrastructure de base liée au tourisme

La région de Casablanca Settat dispose d'une infrastructure de base importante liée aux services touristiques. Dans ce cadre, on cite notamment:

- Aéroport international Mohamed V;
- Aéroport de Tit Mellil pour les petits avions;
- Ports de Casablanca, de Mohammedia et de Jorf Lasfar;
- Gares ferroviaires;
- Routes nationales et régionales et autoroutes, liant la région avec les différentes régions du Royaume;
- Equipements et infrastructures sportifs internationaux.

5- ENERGIE

5-1- Distribution des produits pétroliers

Au terme de l'année 2016, le réseau de distribution des produits pétroliers est assuré par 576 points de vente répartis entre 17 sociétés de distribution actives sur l'ensemble du territoire de la région de Casablanca Settat. Environ 38,0% de ces points de vente se concentrent sur le territoire de la préfecture de Casablanca, suivie de loin par la province de El Jadida avec 16,0%.

Le tableau ci-dessous ventile la répartition de ces points de vente par préfecture et province de la région.

Evolution des points de vente des produits pétroliers par province et préfecture

Province / Préfecture	2014	2015	2016
Casablanca	223	217	219
Mohammedia	30	31	33
Médiouna	16	16	16
Nouaceur	28	26	26
El Jadida	73	82	92
Sidi Bennour	41	42	42
Settat	51	54	57
Berrechid	49	52	55
Benslimane	30	33	36
Région	541	553	576

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant la capacité globale de stockage des produits pétroliers, selon les sociétés de distribution, elle a atteint 36 015 m³ en 2016 contre 33 921 m³ en 2014. Par ailleurs, près de 35,3% de la capacité de stockage se concentrent dans la préfecture de Casablanca.

5- 2 - Production d'énergie électrique

L'énergie électrique est, à l'heure actuelle, la principale source desservant les divers besoins en énergie au niveau de la région: éclairage public, éclairage domestique, industries consommatrices d'énergie. Ces besoins sont assurés actuellement, par les centrales suivantes:

- Centrale Thermique Mohammedia;
- Centrale Thermique Jorf Lasfar;
- Turbines à Gaz de Mohammedia;
- Turbines à Gaz de Tit Mellil;
- Usine hydraulique Al Massira;
- Usine hydraulique Daourat;
- Usine hydraulique Imfout.

Ces centrales ont produit ensemble 17 935,4 Millions de KWh en 2015 contre 16 421,9 en 2014, enregistrant une variation positive de 9,2% par rapport à 2014.

Evolution de la production nette d'électricité

Unité de production	En Millions de KWh				
	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Centrale Thermique Mohammedia	2 234,9	2 826,3	3 106,8	2 110,7	2 582,9
Centrale Thermique Jorf Lasfar	10 134,0	10 191,1	9 915,3	13 728,9	14 930,8
Turbines à Gaz Mohammedia	1 000,5	655,7	373,4	399,0	232,0
Turbines à Gaz de Tit Mellil	345,9	176,9	94,7	24,8	20,6
Usine hydraulique Al Massira	155,6	134,4	233,9	134,9	150,1
Usine hydraulique Daourat	20,7	5,2	19,3	1,1	0,6
Usine hydraulique Imfout	47,6	25,6	47,9	22,5	18,4
Total	13 939,3	14 015,2	13 791,3	16 421,9	17 935,4

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

6- ARTISANT

Malgré le développement industriel de la préfecture de Casablanca, l'artisanat continue à jouer un rôle important aussi bien au niveau de la production qu'au niveau des exportations et de l'emploi.

La ville de Casablanca présente certaines spécificités pour le secteur de l'artisanat:

- ☞ L'existence d'un tissu de PME d'artisanat assez structurées;
- ☞ L'existence d'une catégorie de consommateurs à fort pouvoir d'achat qui constituent des clients potentiels pour le secteur d'artisanat;
- ☞ L'existence d'un artisanat à fort contenu culturel riche et diversifié.

Par type de client, l'activité artisanale reste orientée vers la demande interne (ménages résidents et commerçants).

6-1- Organisation du secteur de l'artisanat

6-1- 1- Coopératives

Au titre de l'année 2016, le nombre de coopératives d'artisanat, actives sur l'ensemble du territoire de la région, s'élève à 2 114 avec 72 964 adhérents.

Les coopératives artisanales dans la région

	Année 2016	
	Nombre de coopératives	adhérents
Région	2 114	72 964
National	17 023	453 158
Région / National (En %)	12,4	16,1

Source: Annuaire du Maroc 2017

6- 2 ó Production et emploi

Casablanca, capitale économique et industrielle du pays, figure comme le premier pôle de l'activité artisanale du Royaume. Elle a concentré 10,1% de l'emploi et 20,1% du chiffre d'affaire artisanal national en 2015.

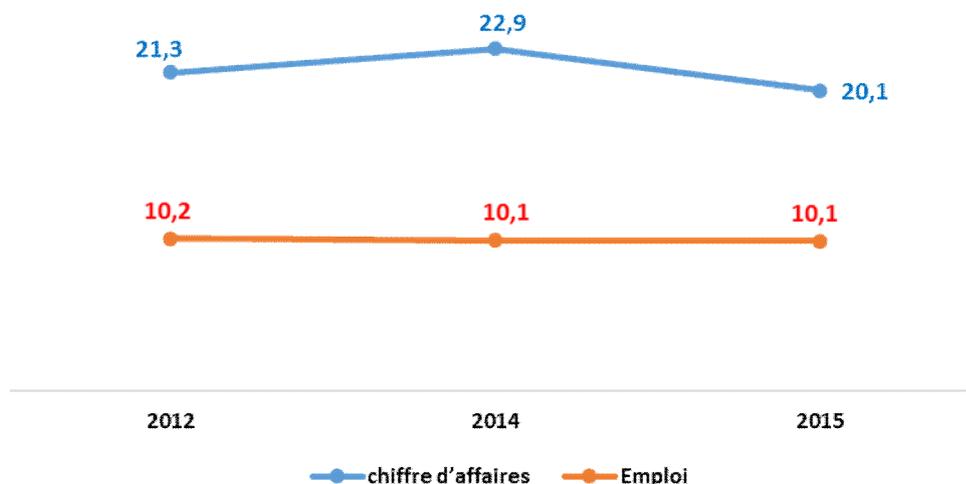
Evolution du chiffre d'affaires et de l'emploi artisanal dans la ville de Casablanca

	2012		2013		2014		2015	
	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi
Ville de Casablanca	4 068 215	39 286	4 140 738	40 115	4 998 740	40 882	4 516 419	41 427
National	19 114 255	386 713	20 209 123	394 923	21 854 290	404 805	22 458 060	412 201
Casablanca/National (%)	21,3	10,2	20,5	10,2	22,9	10,1	20,1	10,1

Source: Observatoire National de l'Artisanat

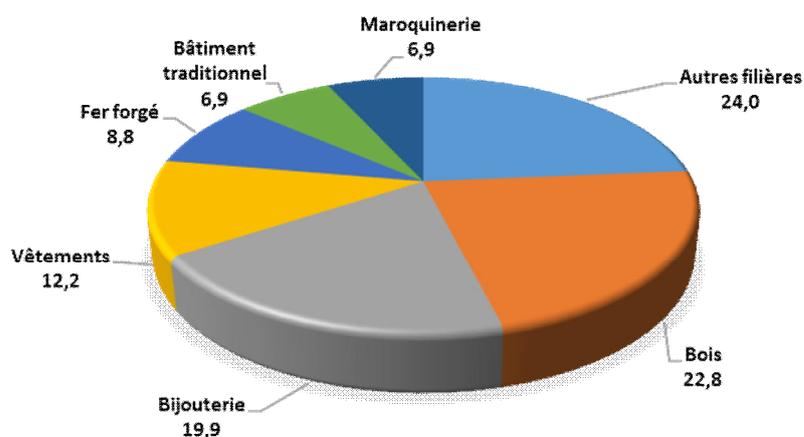
L'activité artisanale de la ville de Casablanca ne cesse de progresser, avec une croissance de 1,3% de l'emploi entre 2014 et 2015. Exceptionnellement, elle a affiché en 2015 un chiffre d'affaire de 9,6% moins élevé qu'en 2014.

Evolution du poids du chiffre d'affaires et de l'emploi de la ville de Casablanca au niveau national (En%)



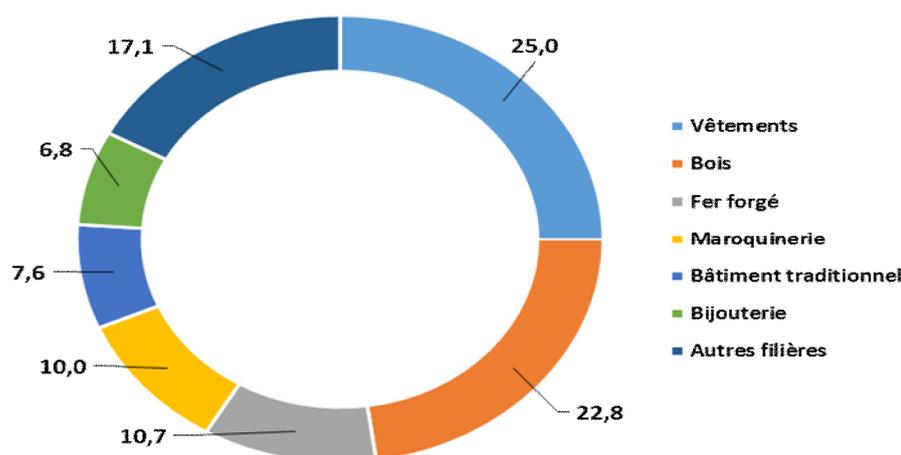
En termes de chiffre d'affaires, les artisans casablancais exercent leurs activités particulièrement dans les métiers de bois, de la bijouterie et des vêtements. Ces trois métiers concentrent plus de la moitié de l'activité artisanale.

Structure du chiffre d'affaires par métier (En %) -2015-



Quant à l'emploi, les artisans travaillent principalement dans les secteurs des bois et des vêtements, avec respectivement 22,8% et 25,0% de l'emploi artisanal total de la ville Casablancaise.

Structure de l'emploi par métier -2015-



6- 3 - Exportation des produits artisanaux

Depuis 2011, les exportations ne cessent de progresser de telle sorte que la ville de Casablanca est devenue la principale ville exportant des produits artisanaux dont la valeur a atteint près de 201 millions de Dhs en 2016, soit 39,6% du total des exportations au niveau national.

Evolution des exportations de la ville de Casablanca

Localité	En millions de Dhs						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ville de Casablanca	111	105	110	125	158	182	201
National	364	340	366	364	419	439	507
Casablanca / National (En %)	30,4	30,9	30,1	34,3	37,7	41,5	39,6

Source : - Annuaire Statistique du Maroc 2017
- Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par rapport à 2015, les exportations ont connu une croissance de 10,4%. Les principaux produits exportés par la ville sont les produits de vannerie, poterie, pierre et tapis.

7- FINANCIER

Le système financier marocain joue un rôle de premier plan dans la croissance économique et se positionne aux premiers rangs des pays de la région MENA.

De sa part, la région de Casablanca Settat a réalisé entre 2015 et 2016 une part moyenne qui dépasse 26% du PIB national. Dans cet ordre, l'État accorde une grande importance au développement de ce secteur au niveau régional.

Le système financier est constitué par l'ensemble des institutions destinées à mettre en relation les agents économiques dont les ressources sont excédentaires et ceux dont les ressources sont insuffisantes. Ce système regroupe les différents acteurs financiers, notamment les banques commerciales, les compagnies d'assurance et la bourse des valeurs.

7-1- Banques commerciales

7-1-1- Implantation bancaire

Les banques commerciales sont les établissements de crédit effectuant des opérations de banque avec les particuliers, les entreprises et les collectivités publiques. Leur activité principale est de collecter les fonds pour les redistribuer sous forme de crédits.

La région de Casablanca Settat est caractérisée par une implantation de 1 841 agences en 2016, soit 29,3% du réseau bancaire national.

Implantation bancaire par province entre 2015 et 2016

Provinces / Préfectures	2015	2016
Casablanca	1 342	1 364
Mohammedia	94	96
Médiouna	20	21
Nouaceur	24	23
El Jadida	120	126
Sidi Bennour	32	32
Settat	72	75
Berrechid	65	67
Benslimane	39	37
Régional	1 808	1 841
National	6 139	6 283
Région/ national (En %)	29,5	29,3

Source: Annuaires Statistiques du Maroc 2016 et 2017

7-1-2- Dépôts et Crédits

Les banques comptent de plus en plus sur les dépôts de la clientèle afin de développer leurs ressources. Au titre de l'année 2015, les dépôts au niveau régional ont atteint 317,8 milliards de dirhams, soit 68,3% du total des dépôts au niveau national.

Quant au montant des crédits distribués au niveau régional, il a atteint 497,5 milliards de dirhams en 2015, représentant ainsi 63,4% de l'ensemble des crédits distribués à l'échelle nationale.

Dépôts et crédits effectués par province et préfecture en 2015

Province / Préfecture	En millions de Dhs	
	Dépôts	Crédits
Casablanca	289 761 153	480 164 163
Mohammedia	9 086 185	4 901 779
Médiouna	621 243	79 457
Nouaceur	612 877	165 037
El Jadida	8 129 262	7 006 715
Sidi Bennour	1 224 893	517 798
Settat	3 769 473	1 617 527
Berrechid	3 229 754	2 469 861
Benslimane	1 397 713	603 436
Régional	317 832 553	497 525 773
National	465 503 000	784 991 000
Région / national (En %)	68,3	63,4

Source : - Annuaire Statistique du Maroc 2017
- Annuaire Statistique Régional de Casablanca-Settat 2016

7-2- Sociétés d'assurances

Le secteur national d'assurance constitue de vingt-trois entreprises d'assurances et de réassurances. Sur 1 878 intermédiaires d'assurance agréés au niveau national en 2015, 667 unités sont actives sur le territoire de la région de Casablanca Settat, soit 35,5% des intermédiaires nationaux. Ces intermédiaires agréés sont composés des agents et des courtiers.

Quant au nombre d'agences bancaires autorisées à effectuer les opérations d'assurances de personnes, d'assistance et d'assurance de crédits, au niveau de la région en 2015, il a atteint 1 779, soit 29,7% des agences à l'échelle national.

Répartition des intermédiaires d'assurance

Intermédiaires d'assurance	Année 2015			
	Agents	Courtiers	Total	Agences bancaires
Région	440	227	667	1 779
National	1453	425	1878	6000
Région / national (En %)	30,3	53,4	35,5	29,7

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

7-3- Bourse des valeurs de Casablanca

La bourse de Casablanca a clôturé l'exercice 2015 sur un chiffre d'affaire de 77,7 millions de dirhams, et un résultat net de 31,9 millions de dirhams.

Le volume des transactions échangées a enregistré une augmentation de 39,6%, entre 2015 et 2016, passant de 52 091 à 72 736 millions de dirhams.

7-3-1- Marché boursier

Le marché de la bourse est réparti notamment en deux marchés; le marché central et le marché des blocs.

Au titre de l'année 2016, près de 47,0% du volume des transactions ont été réalisés sur le marché central contre 27,3% sur le marché de blocs.

Le volume des transactions du Marché Central Actions a totalisé 34,2 milliards de Dhs en 2016, contre 31,4 milliards de Dhs en 2015, enregistrant ainsi une hausse de 8,8%.

Evolution des volumes des transactions

Marché	En millions de Dhs	
	2015	2016
Actions	46885,0	68193,44
Marché central	28758,04	32 082,16
Marché des blocs	1175,97	18 379,43
Introductions	893,37	1 929,84
Transferts	106,49	686,84
Apports des titres	922,96	4 797,94
Augmentation de capital	2045,3	9 876,80
offres publiques	2407,86	440,43
Obligations	5206,4	4543,11
Marché central	2689,67	2 120,88
Marché des blocs	1705,6	1 484,13
Introductions	809,7	938,1
Apports des titres	1,48	-

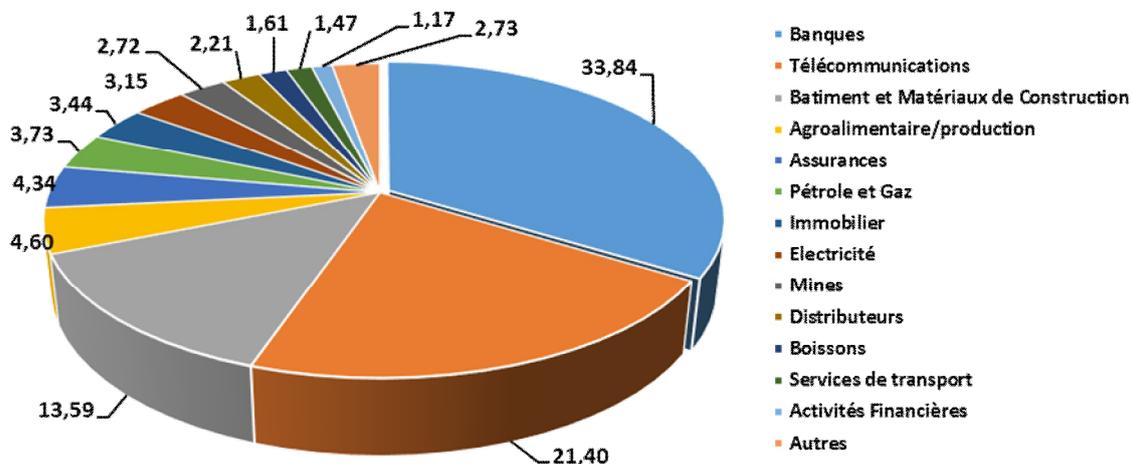
Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

7-3-2- Capitalisation boursière

La capitalisation boursière des valeurs marocaines, par secteur d'activité économique, a enregistré une augmentation significative de 28,7% en 2016 par rapport à 2015, en passant de 453 316 à 583 380 millions de dirhams. Cette variation est la résultante de la hausse touchant l'ensemble des secteurs d'activité économique à l'exception de la branche «Ingénieries et Biens d'Equipement Industriels» ayant enregistré une baisse de 1,7%.

En 2015, les secteurs des banques, des télécommunications et du bâtiment & travaux publics ont accaparé les plus importantes parts de la valeur totale de la capitalisation avec respectivement 36,9%, 21,7% et 12,1%.

Répartition de la capitalisation par secteur d'activité économique



8 ó PRODUIT INTERIEUR BRUT ET DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES

8-1- Produit intérieur brut

8-1-1- Croissance économique régionale

L'économie régionale a enregistré, au titre de l'année 2016, un produit intérieur brut (PIB) de 321,2 milliards de Dhs en volume et de 323,9 milliards de Dhs aux prix courants, réalisant une croissance économique de 1,2 % et une augmentation en valeur de 2,1% par rapport à 2015, contre respectivement 1,1% et 2,6% au niveau national.

la région de Casablanca Settat crée, à elle seule en 2016, près de 32,0% de la richesse nationale, avec une valeur du PIB régional de 323 919 millions de Dhs, contribuant ainsi à la croissance du PIB national de 0,4 points.

8-1-2- PIB régional par secteur d'activité

Au niveau des structures des activités économiques, les comptes régionaux pour l'année 2016 confirment la prédominance des activités tertiaires, services marchands et non marchands, avec 48,7 % du PIB de la région, contre 50,3% au niveau national.

Par ailleurs, les activités secondaires, industrie, mines, électricité et eau et bâtiment et travaux publics, constituent 36,2% du PIB au niveau régional en 2016, affichant ainsi la part la plus élevée par rapport aux autres régions du Royaume.

Concernant les activités primaires, agriculture et pêche, elles ne représentent que 4,5% du PIB de la région en 2016, contre 12,0% au niveau national, affichant ainsi la part la plus faible par rapport au reste des régions du royaume.

Evolution de la structure du PIB par secteur d'activité

Secteur d'activité	Primaire		Secondaire		Tertiaire		I-S/Pt	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Région	5,5	4,5	36,1	36,2	47,6	48,7	10,8	10,6
National	12,6	12	26,1	26	49,7	50,3	11,5	11,7

I-S/Pt : Impôts nets des subventions sur les produits

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

8-1-3- Contribution régionale aux activités économiques nationales

Les activités du secteur primaire restent lapanage d'un nombre limité de régions. De sa part, la région de Casablanca Settat a contribué pour 12,0% à la création de la valeur ajoutée nationale du secteur primaire en 2016, contre 13,9% en 2015.

Par ailleurs, les activités du secteur secondaire, concentrées dans la région de Casablanca Settat, contribuent de 44,5% à la valeur ajoutée nationale du secteur en 2016, enregistrant ainsi une stabilité par rapport à 2015

D'un autre côté, près de 30,9% de la richesse créée par les activités tertiaires est à imputer à la région de Casablanca Settat.

8-1-4- PIB régional par habitant

En 2016, le PIB par habitant de la région de Casablanca Settat s'élève à 46 088 Dhs, dépassant largement la moyenne nationale évaluée à 29 390 Dhs.

Comparée aux autres régions du Royaume, la région occupe la deuxième position du PIB régional par habitant, derrière la région de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (76 013 Dhs).

Evolution du PIB par habitant

	En Dhs	
	2015	2016
Région	45 773	46 088
National	28 951	29 390

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

8-2-Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM)

8-2-1- Niveau et évolution de la DCFM

Les dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) de la région de Casablanca Settat ont atteint 145 973 millions de Dhs en 2016, soit 24,9% de l'ensemble des dépenses au niveau national.

Ce niveau de dépense confère à la région la première place au niveau national, devant la région de Rabat-Salé-Kénitra (14,8%). Pour les autres régions, cette part se situe entre 11,8% (région de Fès-Meknès) et 0,6% (région de Dakhla-Oued-Ed-Dahab).

8-2-2- La DCFM par habitant

En 2016, les dépenses de consommation finale des ménages par habitant, de la région Casablanca Settat, ont atteint 20 769 Dhs, jugées supérieures à la moyenne nationale évaluée à 16 974 Dhs pour la même année.

Evolution des dépenses de consommation finale des ménages - aux prix courants-

	En millions de Dhs			
	DCFM		DCFM par tête (en Dhs)	
	2015	2016	2015	2016
Casablanca-Settat	144 498	145 973	20 837	20 769
National	562 842	585 359	16 494	16 974
Région / national (En %)	25,7	24,9	-	-

Source: Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Ce niveau de dépenses place la région au deuxième rang national, derrière la région de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (24 158 Dhs). Pour les autres régions, la DCFM par habitant varie entre 11 890 Dhs au niveau de la région de Drâa-Tafilalet à 18 541 Dhs pour celle de Rabat-Salé-Kénitra.

8-2-3- PIB et DCFM

Le ratio DCFM/PIBR permet de saisir le potentiel d'épargne et d'investissement au niveau régional. Les régions du Royaume qui affichent les ratios les plus faibles, dégagent une épargne plus importante, en terme relatif, que les autres régions.

Pour la région de Casablanca Settat, ce ratio évalué à 45,1% du PIB régional est consacré à la consommation finale des ménages. Le reste du PIBR, soit 54,9%, représente ainsi un potentiel d'épargne et d'investissement pour la région.

Cette propension moyenne à consommer (DCFMR/PIBR) place la région de Casablanca Settat au troisième rang au niveau national.

TROISIEME PARTIE

INFRASTRUCTURES DE BASE



1 6 ELECTRICITE

Depuis l'indépendance, des efforts continus ont été déployés par les pouvoirs publics pour doter le pays en général et la région de Casablanca Settat en particulier d'une infrastructure importante en matière de l'électricité.

Dans ce cadre, par une délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Casablanca, adoptée à l'unanimité le 15 avril 1997, LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) s'est vu confier la gestion déléguée de la distribution d'électricité, d'eau potable et du service d'assainissement liquide aux villes de Casablanca et Mohammedia.

Concernant les provinces d'El Jadida et Sidi Bennour, la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Électricité et d'Assainissement liquide (RADEEJ), créée le 1^{er} Janvier 1971 et transformée en Régie intercommunale le 5 Janvier 1977, assure l'alimentation en électricité des villes et centres: El Jadida, Azemmour, Sidi Bennour, Khémis Zemamra, Had Ouled Frej, Bir Jdid, Tnine Chtouka, Moulay Abdellah, Sidi Smail, Haouzia, et Ouled Hcine.

Pour le reste de la région, la distribution d'électricité est assurée par l'Office National d'Eau et d'Electricité (ONEE).

1-1- Infrastructure d'électricité

En 2017, la région de Casablanca Settat bénéficie de près de 31,9% de l'énergie électrique consommée au niveau national. Le territoire est alimenté en énergie électrique par un réseau géré par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE).

C'est un réseau maillé réalisant une interconnexion entre les différents moyens de production d'électricité: centrales thermiques, usines hydrauliques et turbines à gaz. L'infrastructure d'électricité dans la région de Casablanca Settat se compose notamment des:

- Lignes très haute tension (225 kV);
- Lignes haute tension (60 kV);
- Lignes moyenne tension (22 kV).

1-2- Raccordement des ménages au réseau électrique

Toutes les concentrations urbaines sont électrifiées. L'approvisionnement en énergie électrique est un facteur déterminant pour le développement du monde rural et constitue une condition nécessaire à son intégration à la vie économique et sociale. C'est ainsi que beaucoup d'efforts sont déployés, ces dernières années à travers un certain nombre de programmes qui a eu des effets positifs sur le taux d'électrification rurale.

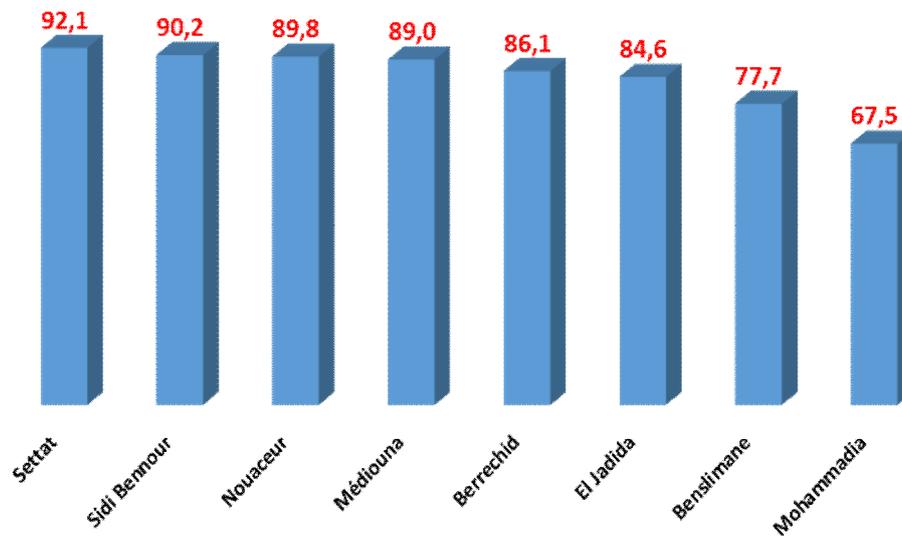
Ménages disposant de l'électricité dans leurs logements par milieu de résidence (En %)

Milieu de résidence	Région	National
Urbain	95,9	95,2
Rural	86,0	84,6
Ensemble	93,7	91,6

Source: RGPH 2014

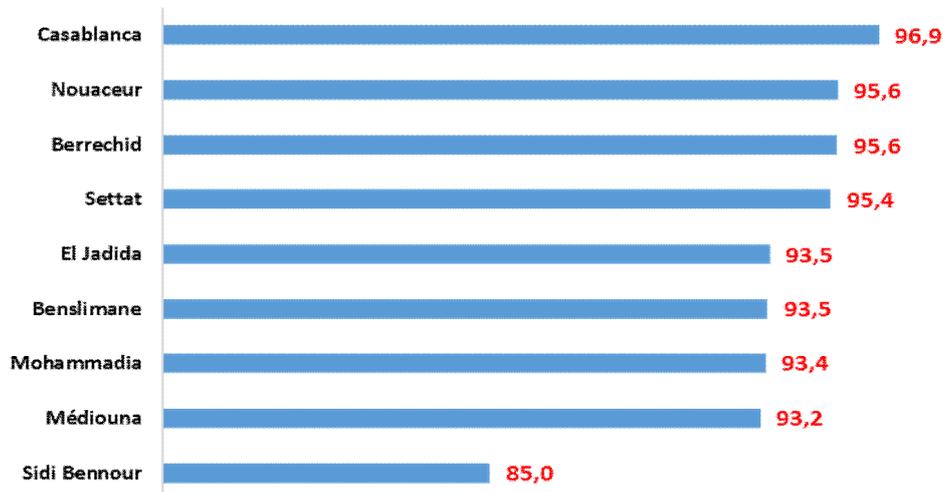
En 2014, près de 96% des ménages urbains de la région disposaient de l'électricité dans leurs logements, contre 86% en milieu rural.

**Ménages disposant de l'électricité dans leurs logements en milieu rural
par préfecture et province**
-RGPH 2014-



La demande croissante en énergie électrique, dans la région, se poursuivrait à court et long, et ceci suite notamment à l'extension horizontale et verticale des différents agglomérations et centres urbains, à l'électrification rurale, et aux besoins de l'industrialisation.

**Ménages disposant de l'électricité
dans leurs logements en milieu urbain par préfecture et province**
-RGPH 2014-



1-3- Production d'énergie électrique

D'origine hydraulique et thermique, la production d'énergie électrique, sa transformation et sa distribution sont assurées, depuis 1963, par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable- Branche Electricité.

Cette production d'énergie électrique réalisée par l'ONEE est cédée aux autres groupes opérateurs chargés de la distribution d'électricité au niveau de la région:

- LYDEC à Casablanca et à Mohammadia;
- RADEEJ pour les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour;
- et aux abonnés spéciaux de cet office : ONCFI .

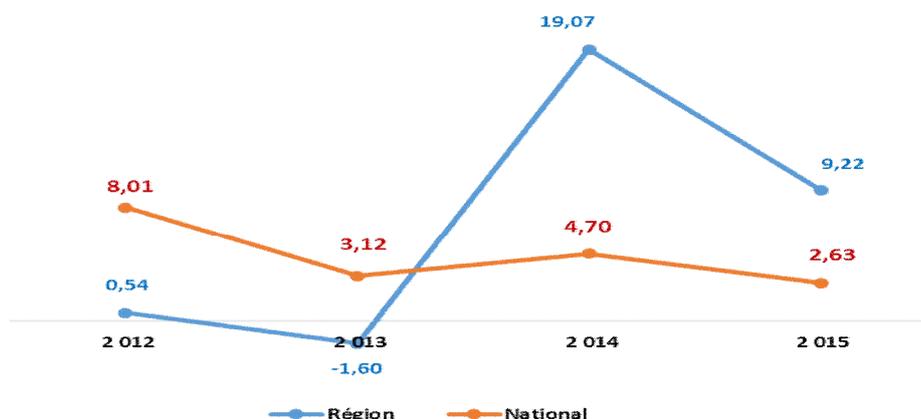
Evolution de la production d'électricité de l'ONEE - Branche Electricité

Centrales	En millions de KWh				
	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Centrale Thermique Mohammedia	2 234,9	2 826,3	3 106,8	2 110,7	2 582,9
Centrale Thermique Jorf	10 134,0	10 191,1	9 915,3	13 728,9	14 930,8
Turbines à Gaz Mohammedia	1 000,5	655,7	373,4	399,0	232,0
Turbines à Gaz de Tit Mellil	345,9	176,9	94,7	24,8	20,6
Usine hydraulique Al Massira	155,6	134,4	233,9	134,9	150,1
Usine hydraulique Daourat	20,7	5,2	19,3	1,1	0,6
Usine hydraulique Imfout	47,6	25,6	47,9	22,5	18,4
Région	13 939,3	14 015,2	13 791,3	16 421,9	17 935,4
National	28 752,0	31 055,6	32 025,9	33 529,6	34 413,1
Région / National (En %)	48,5	45,1	43,1	49,0	52,1

Source: - Annuaire statistique Régional de Casablanca - Settat 2016
- Annuaire Statistiques du Maroc 2015 et 2014

La production d'énergie électrique de l'ONEE, dans la région de Casablanca Settat, est passée de 13 939,3 millions de Kwh en 2011 à 13 791,3 en 2013 pour atteindre 17 935,4 en 2015, soit respectivement 48,5%, 43,1% et 52,1% de la production totale de l'ONEE au niveau national.

Variation annuelle de la production d'énergie électrique entre 2012 et 2015 (En %)



1-4- Consommation d'énergie électrique

La consommation d'énergie électrique dans la région de Casablanca Settat est passée de 6,625 millions de kWh en 2014 à 6,923 millions de kWh en 2016, soit une variation positive de 4,5%. Cette consommation concerne l'éclairage public et domestique ainsi que les besoins des secteurs productifs.

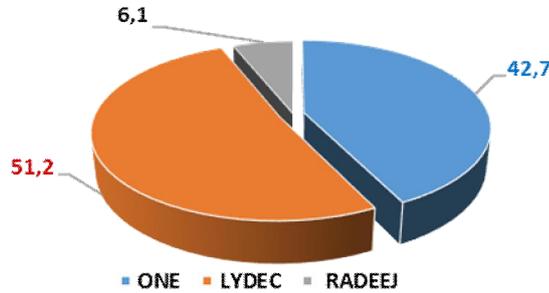
Evolution de la consommation d'énergie électrique dans la région par opérateur

Opérateur	En milliers de KWh			
	2014		2016	
	Abonnés	Consommation	Abonnés	Consommation
l'ONEE - Branche Electricité	773 657	2 693 224	865 980	2 953 604
LYDEC	874 089	3 553 578	926 842	3 542 895
RADEEJ	97 520	377 738	112 467	426 281
Total	1 745 266	6 624 540	1 905 289	6 922 780

Source: Annuaire statistique Régional de Casablanca Settat 2016

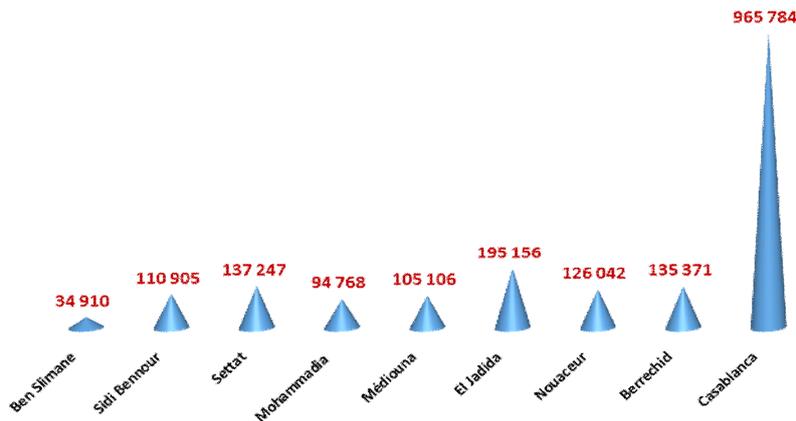
Quant au nombre d'abonnés consommateurs de cette énergie électrique au niveau de la région, des différents groupes opérateurs intervenant dans la distribution de l'électricité, il atteint 1 905 289 en 2016 contre 1 745 266 en 2014, accusant une évolution positive de 9,2%

Répartition des abonnés consommateurs d'électricité par groupe opérateur -2016-



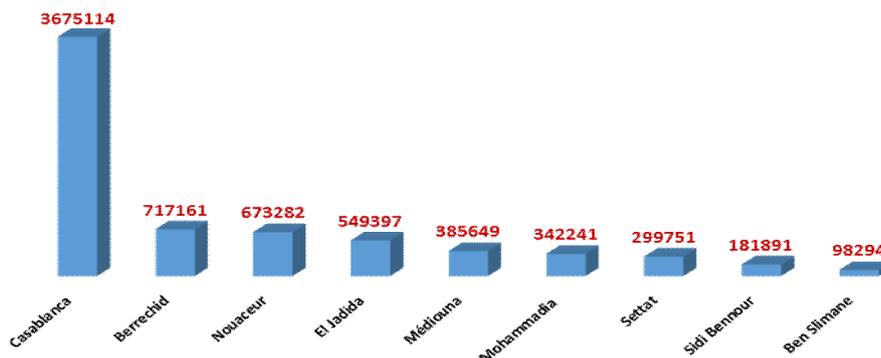
Près de 51,2% des consommateurs sont des abonnés de la LYDEC contre 42,7% et 6,2% pour respectivement l'ONE et la RADEEJ.

Répartition des abonnés consommateurs d'électricité par préfecture et province -2016-



La répartition intra régionale de la consommation d'énergie électrique, montre que la préfecture de Casablanca consomme à elle seule plus de la moitié d'énergie électrique distribuée au niveau de la région.

Répartition de la consommation d'énergie électrique par préfecture et province (en 1000 KWh) -2016-



2 - EAU POTABLE

La demande en eau potable s'accroît d'une année à l'autre aussi bien de la part des ménages que de la part d'autres consommateurs notamment le secteur industriel. Il est à rappeler que 20% de la population marocaine se trouve à la région de Casablanca Settat, et près de 38,9% des unités relevant du secteur industriel de transformation sont localisées dans la région.

2-1- Alimentation en eau potable

L'approvisionnement de la région en eau potable se fait par plusieurs ressources, Il s'agit notamment:

- Des sources locales de Bejaâd et Oued Zem situées à la province de Khouribga;
- Du barrage de Daourat à El Jadida;
- Des ressources de Berrechid et El Gara situées à la province de Berrechid;
- Des ressources de Sidi El Aïdi situées à la province de Settat;
- Du complexe de Bou Regreg à Ben Slimane;
- Du Barrage Sid Mohamed Ben Abdellah sur l'oued Bou Regreg.

Si le milieu urbain est desservi dans sa quasi-totalité, les carences en approvisionnement sont plus ressenties en milieu rural, et ce, malgré les efforts déployés par l'État dont le but est de généraliser l'accès à l'eau potable. Ainsi, dans les communes rurales, les petits centres urbains sont généralement alimentés par un réseau, en revanche, de nombreux douars s'approvisionnent encore à partir de puits.

2-2- Réseau de distribution d'eau potable

L'approvisionnement de la région de Casablanca Settat en eau potable est assuré par les opérateurs suivants:

- Office National de l'Eau et de l'Electricité ó Branche Eau Potable (ONEE);
- Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC);
- Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Electricité et d'Assainissement liquide des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ);
- Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Chaouia (RADEEC).

Dans les espaces non desservis, l'alimentation se fait par l'exploitation directe des ressources (sources, puits).

2-3 - Raccordement des logements en eau potable

En 2014, près de 75,4% des ménages de la région sont raccordés au réseau d'eau potable. Cependant, ce taux est variable selon le milieu de résidence. Il se situe à 91,0% pour le milieu urbain contre 20,5% pour le milieu rural.

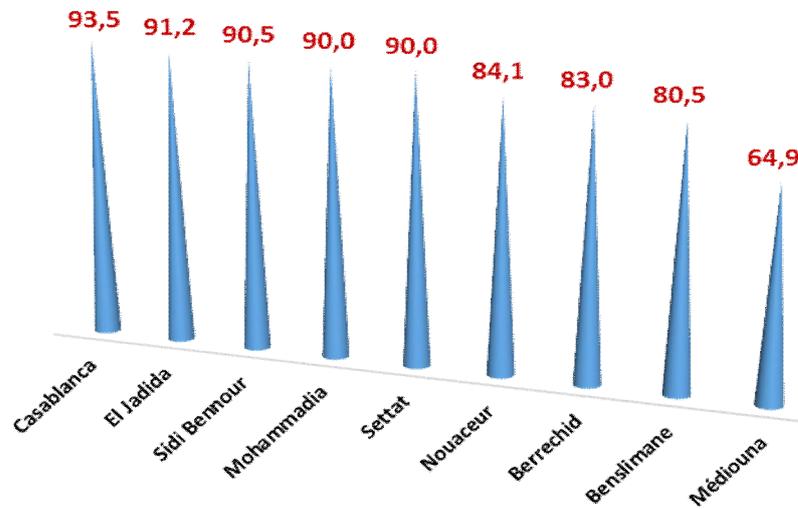
Ménages disposant de l'eau potable dans leurs logements par milieu de résidence (En %)

Milieu de résidence	2014
Urbain	91,0
Rural	20,5
Région	75,4

Source: RGPH 2014

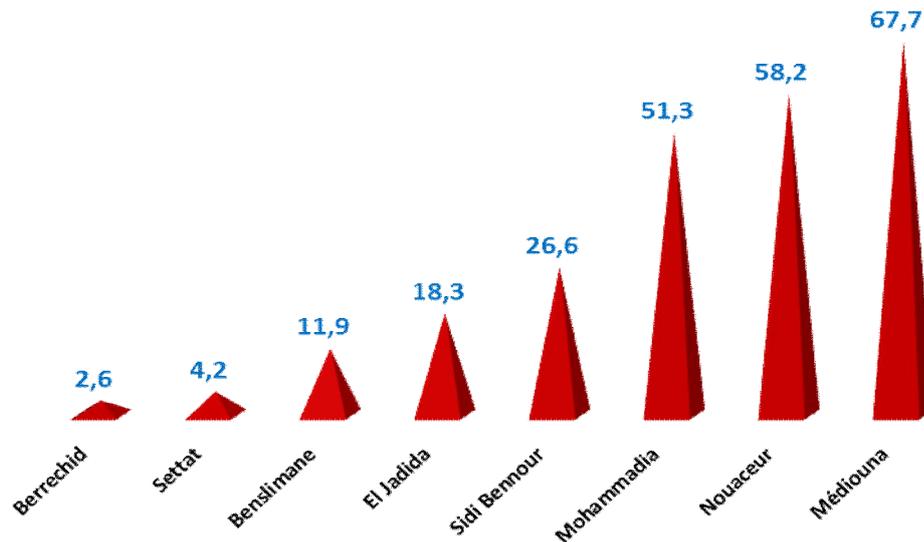
En milieu urbain, le raccordement au réseau d'eau potable n'est pas encore généralisé. Ainsi, le taux de raccordement varie entre 64,9% au niveau de la province de Médiouna à 93,5% pour la préfecture de Casablanca.

**Ménages urbains disposant de l'eau potable dans leurs logements
par préfecture et province (En %)
-2014-**



En milieu rural, le taux de raccordement, au réseau d'eau potable, se diffère également d'une façon remarquable entre les provinces. Ce taux se chiffre à 2,6% à la province de Berrechid contre 4,2% et 67,7% respectivement pour les provinces de Settat et de Médiouna.

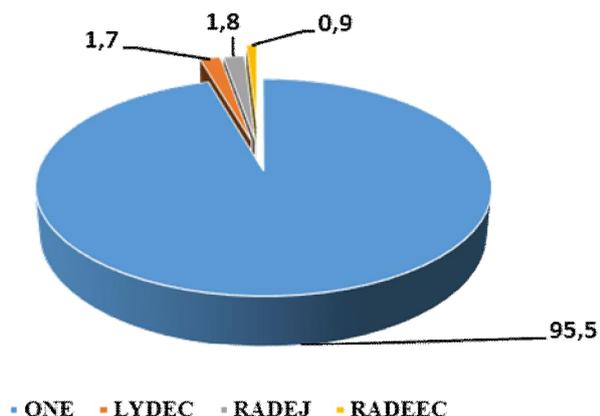
**Ménages ruraux disposant de l'eau potable dans leurs logements
par préfecture et province (En %)
-2014-**



2-4- Production des eaux superficielles et souterraines

La production des eaux superficielles et souterraines est évaluée à 144 339 milliers m³ en 2014 dont 95,5% produit par l'ONEE.

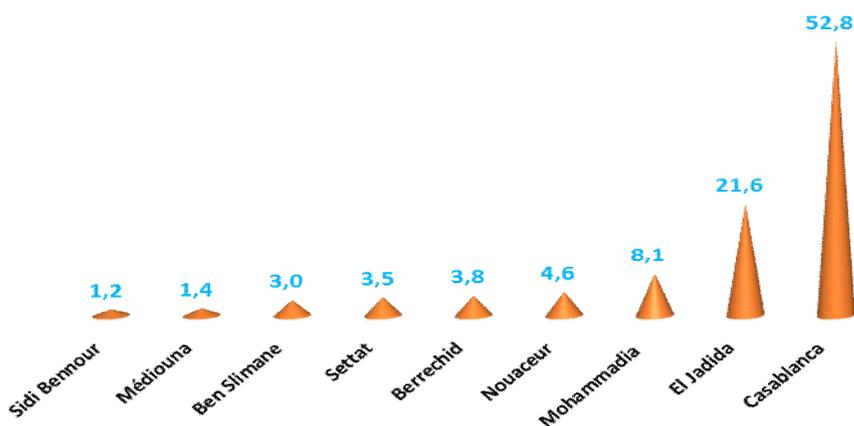
Répartition de la production d'eau par groupe opérateur -2014-



2-5- Ventes d'eau potable

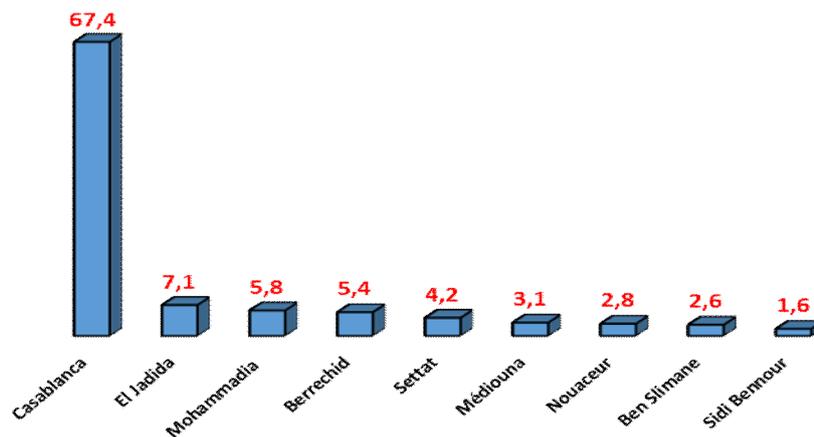
Le volume d'eau potable vendue, aux consommateurs de la région, est évalué à 223 303 milliers m³ dont 52,8% a été effectuée au niveau de la préfecture de Casablanca en 2014.

Répartition des ventes d'eau potable par préfecture et province -2014-



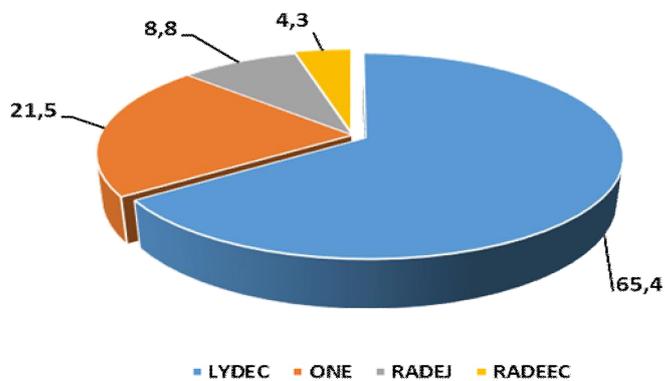
Quant au nombre d'abonnés des différents groupes opérateurs, intervenant dans la vente d'eau potable dans la région, il atteint 1 341 748 en 2014 dont 67,4% sont de la préfecture de Casablanca.

Répartition des abonnés consommateurs d'eau potable par préfecture et province -2014-



Par ailleurs, près de 65,4% des ventes sont réalisées par la LYDEC de Casablanca, suivie par l'Office National de l'Eau et de l'Electricité (ONEE) avec 21,5% en 2014.

Répartition des ventes d'eaux potable par opérateurs (En %)



3- ASSAINISSEMENT

La Charte Communale de septembre 1976 a confié la responsabilité de l'assainissement liquide et solide aux collectivités locales (Municipalités et Communautés Urbaines).

Par ses divers impacts sur la santé des citoyens et l'environnement, la problématique de l'assainissement solide et liquide est au centre de la gestion urbaine de la région de Casablanca Settat.

3-1- Assainissement liquide

3-1-1- Modes d'évacuation des eaux usées

Les résultats du RGPH 2014 montrent que 69,0% des ménages de la région sont raccordés au réseau public d'assainissement contre 58,9% au niveau national. De même, près de 22% des ménages de la région continuaient à évacuer leurs eaux usées dans des fosses septiques contre 23,2% au niveau national.

Mode d'évacuation des ménages de leurs eaux usées par province et préfecture

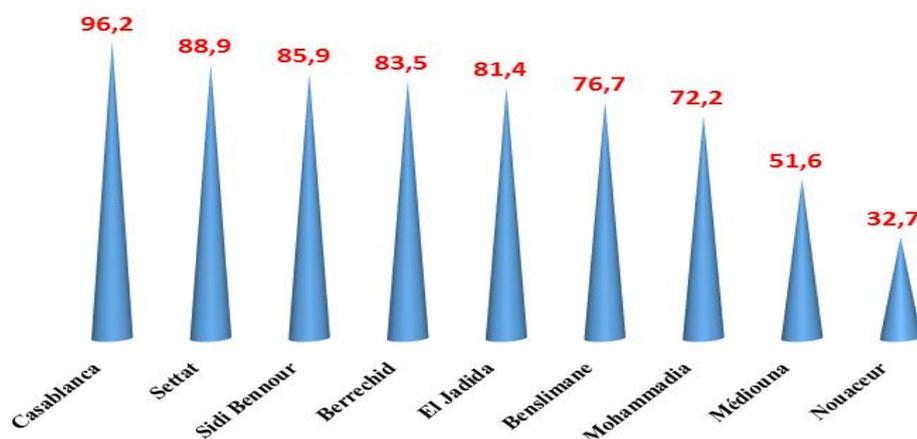
Province / Préfecture	Réseau public	Fosse septique	Autres
Benslimane	42,6	43,7	13,7
Berrechid	51,0	36,0	13,0
Casablanca	96,2	3,1	0,7
El Jadida	38,0	35,9	26,1
Médiouna	38,0	56,4	5,6
Mohammadia	54,6	39,9	5,5
Nouaceur	27,8	66,7	5,5
Settat	36,9	34,3	28,8
Sidi Bennour	19,4	52,7	28,0
Région	69,0	22,0	9,0
National	58,9	23,2	17,9

Source: RGPH 2014

En milieu urbain, près de 88% des ménages sont raccordés au réseau public. Cependant, ce taux diffère entre les préfectures et provinces de la région. Il varie de 32,7% pour la province de Nouaceur à 76,7% pour la province de Benslimane pour atteindre 96,2% au niveau de la préfecture de Casablanca.

Evacuation des ménages urbains de leurs eaux usées par province et préfecture

- RGPH 2014-



Concernant le taux de raccordement des ménages ruraux au réseau public, il varie entre 0,7% pour la province de Sidi Bennour à 9,3% au niveau de la préfecture de Mohammadia en 2014. En revanche, près de 61,4% des ménages ruraux évacuent leurs eaux usées dans des fosses septiques contre 49,2% au niveau national.

Mode d'évacuation des ménages de leurs eaux usées en milieu rural par province et préfecture (En %)

Province / Préfecture	Réseau public	Fosse septique	Autres
Benslimane	2,9	74,3	22,8
Berrechid	1,2	67,3	31,5
El Jadida	1,3	51,0	47,7
Médiouna	7,3	84,1	8,6
Mohammadia	9,3	77,5	13,2
Nouaceur	2,8	81,4	15,8
Settat	1,2	51,4	47,3
Sidi Bennour	0,7	63,9	35,4
Région	2,2	61,4	36,4
National	2,9	49,2	47,9

Source: RGPH 2014

3-1-2- Opérateurs de gestion de l'assainissement liquide

Les opérateurs actives en matière de gestion de l'assainissement liquide, sur le territoire de la région de Casablanca Settat sont :

- Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC);
- Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Électricité et d'Assainissement liquide des Provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ);
- Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Électricité de Chaouia (RADEEC).

3-1-2-1- Lyonnaise des Eaux de Casablanca

A partir de 1997, dans le cadre du contrat de gestion délégué, et suite à la convention entre l'autorité délégante (conseil de la ville) et la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC), l'assainissement liquide a été confié à cette dernière. Elle est active dans les subdivisions territoriales suivantes:

- La préfecture de Casablanca;
- La préfecture de Mohammadia;
- La Province de Nouaceur;
- La province de Médiouna.

Il y a lieu de préciser que Casablanca et Mohammadia ont un assainissement souterrain dirigé vers la mer. A Casablanca, le réseau d'assainissement est composé d'un réseau principal et un autre secondaire aboutissant à des collecteurs (le collecteur principal est celui d'Ouest près d'El Hank). A ce niveau, les eaux collectées sont débarrassées de tous les déchets et pompées vers un émissaire marin de 3 600 m de long qui entraîne les rejets au large des côtes.

En 2015, la LYDEC poursuit ses efforts en vue de développer l'assainissement liquide en termes d'infrastructures et de qualité de service.

A cette fin, la LYDEC a mené des actions pour lutter contre les débordements et préserver l'environnement. Il s'agit notamment de:

- Renforcement et extension du réseau d'assainissement afin de résoudre les problématiques de débordement des eaux pluviales et d'assurer l'assainissement des nouvelles zones urbaines;
- Raccordement de plusieurs douars;
- Inauguration royale du Système Anti-Pollution du littoral Est (SAP Est) du Grand Casablanca¹²;
- Contrôles de la qualité des eaux de baignade sur les plages les plus fréquentées de Casablanca, ce qui a permis de réaliser et d'analyser 276 prélèvements.

Les investissements de la gestion déléguée relative à l'assainissement atteignent 778,8 million de Dhs en 2015, soit 50,7% du total des investissements de la Lydec.

Les investissements de la LYDEC par métier en millions de Dhs

Métier	1997-2015		2015	
	Valeur	%	Valeur	%
Assainissement liquide	8 400,538	45	778,8	50,7
Eau potable	4 148,462	22	397,7	25,9
Électricité et éclairage public	5 105,978	27	334,4	21,7
Moyens communs	1 073,203	6	26,5	1,7
Total	18 728,181	100	1 537,4	100

Source: Rapport d'activité de la Lydec 2015

3-1-2-2- RADEEJ

La longueur totale du réseau d'assainissement liquide, relative aux provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour, dépasse les 500 Km. La Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Électricité et d'Assainissement liquide des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ) est active dans les zones d'actions suivantes:

- Ville d'El Jadida (Avril 2004);
- Commune rurale de Mharza Sahel;
- Commune rurale d'El Haouzia (Avril 2004);
- Ville de Sidi Bennour (Février 2006);
- Centre d'Azemmour (Février 2006);
- Centre Oualidia (Juillet 2006);
- Centre Ouled Frej (Mars 2007);
- Ville de Bir Jdid (Juin 2007);
- Ville de Khémis Zemamra (Août 2007) ;
- Commune de My Abdellah (Novembre 2007).

Parmi les principales actions menées, on cite:

- Intervention au niveau des réseaux primaires et secondaires en procédant au curage mécanique et hydraulique, et ce pour améliorer leur fonctionnement;
- Réhabilitation des réseaux aux endroits défectueux;
- Extension des réseaux d'assainissement liquide aux zones non assainies;
- Réalisation d'ouvrages (déversoirs d'orage, station de refoulement et de relevage) pour renforcer l'infrastructure existante;
- Restructuration des collecteurs;
- Réalisation de nouveaux avaloirs et bouches d'égout au niveau des points noirs qui constituent des stagnations permanentes des eaux en période de pluie.

¹² Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

3-1-2-3- RADEEC

Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement liquide et limiter les débordements des eaux pluviales, au niveau des préfectures de Settat et Berrechid, la RADEEC a mené durant l'année 2016 une vaste campagne de curage préventif et curatif des différents ouvrages d'assainissement, par ses interventions la RADEEC quête la satisfaction de ses clients en leurs assurant un meilleur cadre de vie environnemental. La RADEEC assure la gestion du service assainissement liquide dans les zones suivantes :

- Commune urbaine de Settat (Décembre 1998);
- Communes rurales de Soualem-Trifia, Sahel Ouled Hriz, Sidi Rahal-Plage et Deroua (Mars 2004);
- Communes rurales de Ras El Ain, Ouled Said, Sidi El Aidi et Guisser (Octobre 2007);
- Commune urbaine de Louled (Septembre 2008).

La RADEEC fait de la protection de l'environnement une de ses plus grandes priorités. En effet, 8 stations de traitement des eaux usées (STEP) ont été déjà mises en place permettant d'atteindre un taux de traitement de 84%.

3-2- Assainissement solide

Les quantités des déchets solides produites ne cessent de croître en fonction de l'extension urbaine, de l'accroissement démographique, de l'industrialisation ainsi que l'implantation des services administratifs, des établissements de commerce et des établissements de services.

3-2-1- Déchets ménagers

3-2-1-1- Mode d'évacuation des déchets ménagers

Au niveau régional, 62,5% des déchets ménagers sont évacués à travers des Bac à ordures de la commune contre 13,9% par des camions communs ou privés en 2014.

Mode d'évacuation des déchets ménagers (En %)

Province / Préfecture	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Autres
Benslimane	45,7	8,6	45,7
Berrechid	37,8	18,5	43,8
Casablanca	82,0	14,7	3,3
El Jadida	36,9	10,3	52,9
Médiouna	64,1	10,3	25,6
Mohammadia	68,6	7,4	24,0
Nouaceur	61,2	29,1	9,7
Settat	24,2	12,9	62,9
Sidi Bennour	13,6	7,2	79,2
Région	62,5	13,9	23,6
National	46,1	19,3	34,6

Source: RGP 2014

En milieu rural, près seulement de 6,0% des déchets ménagers sont évacués par le mode Bac à ordures de la commune contre 3,3% par des camions communs ou privés en 2014.

Mode d'évacuation des déchets ménagers en milieu rural (En %)

Province / Préfecture	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Autres
Benslimane	5,6	7,1	87,3
Berrechid	2,3	1,3	96,4
El Jadida	5,5	1,3	93,2
Médiouna	33,8	2,8	63,4
Mohammadia	15,8	9,6	74,6
Nouaceur	38,6	37,7	23,7
Settat	0,2	0,3	99,4
Bennour	0,2	0,5	99,3
Settat	6,0	3,3	90,7
Sidi Bennour	3,4	5,3	91,3
Région	6,0	3,3	90,7
National	3,4	5,3	91,3

Source: RGPH 2014

3-2-1-2- Organisation de la collecte des déchets ménagers

3-2-1-2-1- Préfecture de Casablanca

Depuis 2014, le service de la propreté de la préfecture de Casablanca est confié aux sociétés « Sues Environnement (Sita Blanca) et Averda ». La société Sita Blanca prend en charge 43% de la population casablancaise contre 57% pour la société Averda. Il y a lieu de préciser qu'il existe trois types de déchets:

- ↳ Déchets ménagers et assimilés;
- ↳ Déchets verts;
- ↳ Déchets inertes.

Le gisement de déchets produits dans le périmètre de la Préfecture de Casablanca a atteint 1 430 620 tonnes en 2014-2015, ce qui représente un ratio de 1,17 Kg/hab/jour.

Production des déchets par type dans la préfecture de Casablanca

Type	Année 2014		
	En tonnes	Kg/Hab/an	kg / jour
Déchets ménagers et assimilés	955 013	284,25	0,78
Déchets verts	11 502	3,4	0,009
Déchets inertes	464 104	138,1	0,4
Total	1 430 620	425,8	1,17

Source¹³

3-2-1-2-2- Province de Médiouna

Chacune des communes de la province de Médiouna gère en régie directe la collecte et le nettoyage sur son territoire. Le gisement de déchets produits sur le territoire de la province de Médiouna (déchets ménagers et assimilés, et déchets inertes) est estimé à 53 616 tonnes par an, soit un ratio de 0,9 Kg/hab/jour, et un taux de collecte estimé à 66%.

¹³ Etude du Plan Directeur Interprovincial pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la préfecture de Casablanca et les provinces de Nouaceur et de Médiouna.

3-2-1-2-3- Province de Nouaceur

La gestion des déchets ménagers et assimilés au niveau de la province de Nouaceur est confiée par le groupement des communes **Al Bayoua** à la société Sita El Beida.

Le mode de collecte adopté pour la province se base principalement sur l'évacuation des bacs en plastique de différents volumes.

La production des déchets dans le périmètre de la province de Nouaceur est estimée à 97 098 tonnes par an (déchets ménagers et assimilés, et déchets inertes), soit un ratio de 0,69 Kg/hab/jour, et un taux de collecte estimé à 66%.

3-2-1-2-4- Province de El Jadida

La production des déchets au niveau de la province de El Jadida est de l'ordre de 308,72¹⁴ tonnes par jour en 2013. Cette production passerait de 359,83 tonnes/jour en 2018 à 573,02 tonnes/jour à l'horizon 2033.

3-2-2- Les déchets hospitaliers

Les déchets hospitaliers se composent de divers types:

- Les déchets ménagers (hébergement, restauration, administration...etc);
- Les déchets à risque (blocs opératoires, laboratoires, pharmacies, dialyses...etc);
- Les déchets liquides (sang, urine, résidus biologiques...etc).

La quantité totale des déchets hospitaliers dans la région est estimée à environ 2000 tonnes de déchets non dangereux et 667 tonnes de déchets dangereux pour l'année 2017.

Quantité de déchets hospitaliers dans la région (En kg)

Année 2017		
Déchets de soins sans risque et déchets ménagers	Déchets dangereux	Total des Déchets médicaux
2 000 195	666 734	2 666 929

Source¹⁵

3-2-3- Les déchets industriels

La région de Casablanca Settat a généré environ 2,01 millions de tonnes de déchets industriels pendant l'année 2018 contre 1,9 millions de tonnes en 2016, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne estimée à 2,9% entre ces deux années, et ceci reflète le développement croissant du tissu industriel dans la région de Casablanca Settat.

¹⁴ Étude du plan directeur provincial de gestion des déchets ménagers et assimilés de la province de El Jadida

¹⁵ Étude pour l'élaboration d'un plan directeur régional de gestion des déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes pour la région de Casablanca-Settat (Mission 16)

4 - TRANSPORT

4-1- Infrastructure routière

Le réseau routier de la Région de Casablanca Settat se chiffre à 6 791 km en 2016, dont 80,4% de routes sont revêtues et 13,3% aménagés.

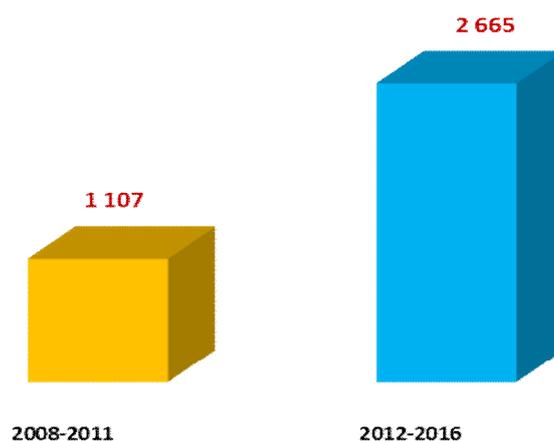
Patrimoine routier de de la région Casablanca Settat (En Km)

Année 2016			
Revêtu	Aménagé	Piste	Total
5 460	900	431	6 791

Source: Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

Durant la période 2012-2016, le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a investi environ 2 665 millions Dhs dans le secteur routier. Ces investissements visaient l'aménagement et la construction d'environ 783 km de routes rurales, la construction de 25 ouvrages d'art et la maintenance de 1 399 km.

Evolution des investissements en Millions Dhs



Le réseau autoroutier

La région de Casablanca-Settat est considérée comme étant la région du Royaume la mieux dotée en infrastructure autoroutière. Elle est desservie par:

- Autoroute reliant Casablanca - Rabat;
- Autoroute reliant Casablanca - Agadir, en passant par le nord-ouest de Marrakech, d'une longueur de 453 km;
- Autoroute reliant Casablanca - El Jadida d'une autoroute longue de 81 km;
- Autoroute reliant Berrechid à Béni Mellal.

4-2- Infrastructure portuaire

La Région Casablanca Settat s'ouvre sur une façade maritime sur l'Océan Atlantique, d'une longueur de 235 Km. Ainsi, la région bénéficie des services de quatre grands ports: Port de Casablanca, port de Mohammedia, port de Jorf lasfar et port d'El Jadida. Ces quatre Ports traitent ensemble plus de 68% du trafic portuaire national.

4-2-1- Port de Casablanca

La préfecture de Casablanca est équipée d'un grand port « Port de Casablanca ». Il s'agit essentiellement d'un port à vocation commerciale. Il est le deuxième grand port d'Afrique, et doté des infrastructures suivantes:

➔ **Un quai de commerce englobant:**

- Môle Tarik (pêche, conteneurs et rouliers) ;
- Môle de commerce ;
- Môle des agrumes;
- Môle des phosphates;
- Terminal à conteneurs.

➔ **Un port de plaisance touristique**

➔ **Un port de pêche**

La quantité du trafic des marchandises à travers le port de Casablanca a passé de 22 672 millier de tonnes en 2013 à 25 313 en 2015, représentant respectivement 30,0% et 31,1% du trafic des marchandises au niveau national.

Evolution du trafic de marchandises à travers le port de Casablanca

Années	En milliers de tonnes		
	2013	2014	2015
Marchandises chargées	8 925	9 396	10 091
Marchandises déchargées	13 747	15 765	15 222
Total Trafic	22 672	25 161	25 313

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

4-2-2- Port de Mohammedia

Le port de Mohammedia est situé à 23 km du port de Casablanca. Il est le premier port du Royaume pour le transit des hydrocarbures. Ses infrastructures se composent de:

- ➔ Un Terminal Pétrolier;
- ➔ Un Terminal «port intérieur».

Trafic de marchandises et trafic pétrolier du port de Mohammedia (En milliers de tonnes)

Ports	Année 2015		
	Marchandises chargées	Marchandises déchargées	Trafic pétrolier
Port de Mohammedia	903	7 010	6 929
Ensemble ports nationaux	29 289	52 018	14 676
Port de Mohammedia / National (En %)	3,1	13,5	47,2

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

4-2-3- Port de Jorf Lasfar

Le port de Jorf Lasfar est situé à proximité d'El Jadida (26 km), ce Port industriel a été conçu pour être un port d'exportation des phosphates et des engrais.

Sa vocation a déterminé son emplacement entre trois gisements de phosphate (Ben Guérir, Youssoufia et Khouribga).

Trafic de marchandises du port de Jorf Lasfar (En milliers de tonnes)

Ports	Année 2015		
	Marchandises chargées	Marchandises déchargées	Trafic pétrolier
Port de Jorf Lasfar	6 642	16 043	2442
Ensemble ports nationaux	29 289	52 018	14 676
Port de Jorf Lasfar / National (En %)	22,7	30,8	16,6

Sources: - Annuaire Statistique du Maroc 2016
- Annuaire statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-2-4- Port d'El Jadida

Le port d'El Jadida qui est un port de pêche situé à 100 km au Sud-Ouest de Casablanca. En 2016, près de 30,8% des poissons débarqués dans les différents ports de la région sont effectués à travers le port d'El Jadida.

Evolution des poissons débarqués dans le port d'El Jadida (En tonnes)

Ports	2014	2015	2016
Port d'El Jadida	6 762	9 142	15 047
Ensemble ports de la région	33 051	39 083	48 798
Port d'El Jadida / Région (En %)	20,46	23,39	30,84

Source: Annuaire statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-3- Infrastructure aéroportuaire

L'infrastructure aéroportuaire est caractérisée par l'existence de trois aéroports actifs sur le territoire de la région. Il s'agit de :

- ☞ L'aéroportuaire Mohammed V;
- ☞ L'aéroportuaire de Benslimane ;
- ☞ L'aéroportuaire de Tit Mellil.

L'aéroport Mohammed V est un aéroport international situé à environ 30 kilomètres au sud de Casablanca dans la commune de Nouaceur. D'une capacité de près de 14 millions de passagers et de 150 000 tonnes de fret par an, il est le principal aéroport du Maroc est parmi les plus importants en Afrique. Enivrant, 43,4% des mouvements des avions au niveau national sont enregistrés à l'aéroport Mohammed V en 2015.

Mouvements des avions selon les aéroports de la région Casablanca Settat

	Année 2015
Aéroports	Mouvement des avions
Aéroport Mohamed V	82 180
Aéroport Tit-Mellil	2 390
Aéroport Ben Slimane	2 810
Région	87 380
National	189 481
Région / National (en %)	46,1

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

Desservi par cinquante compagnies régulières et relié à près de 100 destinations, l'aéroport Mohammed-V a enregistré 8 621 702 passagers en 2016, soit une hausse de 5,4% par rapport à l'année précédente.

Évolution du trafic passagers l'aéroport Mohammed V

2012	2013	2014	2015	2016
7 188 333	7 562 285	7 975 372	8 183 257	8 621 702
▼-1,4%	▲5,2%	▲5,5%	▲2,6%	▲5,4%

Source: Annales Statistiques du Maroc 2013,2014,2015,2016 et 2017

Concernant le nouvel aéroport de Benslimane, Il est destiné à accueillir les vols cargo pour devenir le premier hub de fret aérien dans le royaume.

4-4- Infrastructure ferroviaire

La région de Casablanca Settat est traversée par une ligne ferroviaire qui lie cette région par plusieurs villes situant au nord, au sud et à l'ouest du Royaume (Tanger, Fès, Taza, Oujda et Marrakech).

Elle est traversée, d'une part, dans sa partie centrale par la ligne reliant Tanger à Marrakech et dans sa partie littorale par la ligne menant vers El Jadida d'autre part.

Par ailleurs, plusieurs centres urbains de la région traversés par ce réseau sont équipés de gares pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Dans le cadre de participer au processus de développement économique et social au Maroc, et à la création des pôles régionaux de développement, l'ONCF a mis en service en 2018 la 1^{ère} ligne de Train à Grande Vitesse au Maroc (T.G.V.M) reliant Tanger à Casablanca.

4-5- Transport urbain

Selon les résultats du RGPH 2014, près de 28,4% des ménages urbains de la région disposaient une voiture, contre 12,1% un motocycle et 1,4% un camion.

Ménages urbains selon la disponibilité des véhicules par province et préfecture (En %)

Province / Préfecture	Année 2014			
	Camion	Voiture	Tracteur	Motocycle
Benslimane	1,1	24,3	1,0	10,7
Berrechid	1,5	23,5	1,4	8,1
Casablanca	1,3	30,4	1,0	11,7
El Jadida	1,6	26,9	1,1	13,9
Médiouna	1,8	19,0	1,0	15,2
Mohammadia	1,3	28,0	1,0	10,6
Nouaceur	1,3	20,9	1,1	22,1
Settat	1,4	21,6	1,3	8,8
Sidi Bennour	3,1	23,9	2,3	11,6
Région	1,4	28,4	1,1	12,1

Source: RGPH 2014

4-5-1- Déplacements urbains

4-5-1-1-ECI Al Baida ¹⁶

a) Bref historique

Des efforts importants ont été déployés pour améliorer le transport urbain dans l'ECI Al Baida. Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que le transport urbain est passé par trois étapes :

- **Avant 1964**

Le transport public était assuré par des sociétés privées qui possèdent une concession ou une autorisation d'exploitation du réseau routier. Ces sociétés étaient notamment:

- Cité D'jamaa;
- Autonat;
- Hassania;
- Dubar;
- Bonoci;
- Tac.

- **Entre 1964 et 1985**

Cette période a vu la naissance de la Régie Autonome de Transport en Commun à Casablanca (R.A.T.C.) en décembre 1964. La création de cette régie va mettre fin à la domination des étrangers dans ce secteur.

- **Après 1985**

A la suite du Discours Royal du 7-8-1984 devant les élus locaux de Casablanca, les autorités compétentes ont passé des contrats avec des sociétés privées en 1985 dans le but de procéder au transport public dans des conditions plus confortables.

La création de ces sociétés avait pour cause la crise qu'a connue la RATC qui ne pouvait plus continuer à satisfaire toute seule les besoins importants en transport urbain, vu les différents problèmes qui ont participé à son déclin. En 2004, cette régie a été privatisée et porte le nom de Médina bus.

¹⁶ ECI Al Baida: Etablissement de Coopération Intercommunale El Baida, inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et Nouaceur

Actuellement, le transport public à l'intérieur de ECI Al Baida, est assuré par des concessionnaires privés, des grands et petits taxis et aussi par le transport "qualifié de clandestin" qui est très actif entre les quartiers périphériques.

- **En 2007**

A partir de 2007, la ville de Casablanca, s'est engagée dans l'ère du transport collectif en site propre (TCSP), par la mise en œuvre un programme aboutissant à la réalisation des lignes de tramway.

b) Transport par tramway

La première ligne de tramway est mise en service depuis 2012. En 2017, la fréquentation sur cette première ligne était de 125 000 voyages par jour sur une ligne de 31 km.

Egalement, la 2^{ème} ligne de tramway est mise en service au début du 2019, et il est prévu la mise en œuvre de deux autres lignes de tramway en 2022.

Ce tramway vise à désengorger le centre-ville et combler une partie du déficit de transport public dans ville Casablancaise.

c) Transport privé par autobus

Dans l'ensemble, le réseau cumule des itinéraires de 1 000 km environ, essentiellement sur le territoire de la commune Urbaine de Casablanca.

En 2017, le réseau de bus actuel est exploité par quatre opérateurs privés:

- M'dina Bus: 61 lignes;
- Lux Transport: 5 lignes;
- Chennaoui: 4 lignes;
- Rafahya Bus : 2 lignes.

Le réseau M'dina Bus est donc le réseau principal de Casablanca. La longueur moyenne des lignes du M'dina Bus est de 16 km, mais peut atteindre jusqu'à 28 km.

Quant au réseau des concessionnaires Lux Transport, Chennaoui et Rafahya Bus, il complète le réseau M'dina bus, notamment pour desservir les provinces périphériques (Mohammedia et Médiouna) et assurer des liaisons transversales en première et deuxième couronne de Casablanca. Les lignes de ces concessionnaires sont relativement longues allant de 16 à 32 km.

d) Transport du personnel

Le territoire de l'ECI Al Baida compte en 2018, un parc total de transport de personnel estimé à 2622 véhicules exploités par 574 entreprises. Ce service est assuré par des grandes entreprises et permet de compléter l'offre en transports publics (voire pallier à ses insuffisances). Les véhicules circulent dans la majorité des cas en heures de pointes qui correspondent à l'entrée et la sortie du personnel des entreprises.

e) Transport scolaire

En 2017, environ 3 590 véhicules, exploités par 764 entreprises et établissements scolaire, assurent le transport scolaire dans le territoire de l'ECI Al Baida.

f) Transport par taxi

Les petits taxis

Le nombre de petits taxis de l'ECI Al Baida est passé de 7 807 en 2004, à 8 127 au début de l'année 2009 pour atteindre près de 9 216 en 2018.

Les grands taxis

Le nombre de grands taxis dans le périmètre de l'ECI Al Baida à fin 2016, était de l'ordre de 7 650 taxis. Ces taxis sont regroupés dans des stations dont la majorité sont situées au niveau de la préfecture de Casablanca.

g) Cars interurbains

Autour de 300 départs par jour s'effectuent à la gare routière principale de la ville casablancaise « Ouled Ziane », avec 200 cars en transit en mars 2018, soit en moyenne 25 000 voyageurs par jour.

En parallèle, certaines sociétés de transporteurs prennent les passagers en dehors de cette gare routière, comme C.T.M, la société Al Ghazala ,í

h) Autres services de Taxis privés

D'autres services de taxis privés appelés voiture de transport avec chauffeur (VTC) se sont développés durant ces dernières années face à une augmentation continue de la demande.

i) Transport informel

Le transport informel s'est développé au niveau des périphéries de Casablanca en raison de l'insuffisance de l'offre en transport public par bus et taxis. Les moyens utilisés par ce type de transport sont variés:

- Voitures personnelles;
- Charrettes attelées;
- Triporteurs;
- Motocyclettes.

4-5-1-2- Ville de Settat

La ville de Settat génère près de 280 000¹⁷ déplacements de personnes par jour, dominés par la marche à pieds (46%), la voiture particulière (24%) et les petits taxis (13%).

Le service quotidien de transport collectif péri-urbain est basé sur des mouvements de 34 trains, 600 autocars et 300 grands taxis, qui transportent 12 000 passagers par jour.

4-5-1-2- Ville de El Jadida

L'offre des transports collectifs, dans la province de El Jadida (TC), se décline de la manière suivante:

- 62 bus urbains et cars provinciaux et scolaires : près de 20 000 voyageurs par jour;
- 20 lignes de bus desservant les différentes villes et communes de la province;
- 615 petits taxis font de la desserte urbaine, et 942 grands taxis de la desserte inter-urbaine.

¹⁷ PDU de la Ville de Settat

46562- Parc automobile

En 2015, le nombre de véhicules immatriculés, au niveau de la région, était de l'ordre de 59 646 véhicules, représentant 39% du total des véhicules immatriculés au niveau national.

Immatriculation des véhicules par province et préfecture De la région

Centres d'immatriculation	Année 2015			
	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes	Total
Préfecture de Casablanca	14 055	35 783	836	50 674
Préfecture de Mohammadia	803	1 817	58	2 678
Province d'El Jadida	651	1 710	45	2 406
Province de Sidi Bennour	315	269	2	586
Province de Settat	897	1 694	20	2 611
Province de Ben Slimane	204	478	9	691
Région	16 925	41 751	970	59 646
National	42 090	109 180	2 119	153 389

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

La répartition intra régionale, montrent que 85,0% des immatriculations des véhicules se concentrent dans la préfecture de Casablanca en 2015.

Par ailleurs, 89 054 permis de conduire ont été délivrés au sein de la région de Casablanca Settat en 2015, soit 22,7% de l'ensemble des permis délivrés au niveau national.

Permis de conduire délivrés par provinces et préfectures de la région

Centres d'immatriculation	2014	2015
Préfecture de Casablanca	52 969	55 183
Préfecture de Mohammadi	4 991	5 836
Province d'El Jadida	8 185	8 827
Province de Sidi Bennour	3 005	3 514
Province de Settat	10 576	12 133
Province de Benslimane	2 981	3 561
Région Casablanca- Settat	82 707	89 054
National	347 338	392 617
Région / National (En %)	23,8	22,7

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

4-563- Accidents de la circulation

En 2015, 23 452 accidents sont survenus sur l'ensemble du territoire de la région. Ces accidents ont causé la mort à 822 personnes et 34 051 sont blessés. Par ailleurs, près de 80,2% de ces accidents sont enregistrés en milieu urbain.

Répartition des accidents de circulation par Préfecture et province

Années 2015

Province / Préfecture	Les accidents constatés			Nombre de victimes		
	Non mortels	Mortel	Total	Décès	Blessés légers	Blessés graves
<u>Hors agglomération</u>	4 210	422	4 632	495	7 046	1 017
Casablanca-Médiouna-Nouaceur	1186	70	1256	75	1790	193
Mohammedia	503	42	545	47	752	87
El Jadida-Sidi Bennour	1217	145	1362	180	2258	326
Settat-Berrechid	912	119	1031	135	1591	259
Ben Slimane	392	46	438	58	655	152
<u>En agglomération</u>	18 504	316	18 820	327	25 105	883
Casablanca	13 901	228	14 129	237	19 253	381
Médiouna	259	8	267	8	366	16
Nouaceur	98	2	100	2	38	13
Mohammedia	887	14	901	15	1 117	62
El Jadida	1 662	19	1 681	19	2 097	247
Sidi Bennour	219	3	222	4	270	17
Settat	768	29	797	29	1 063	78
Berrechid	394	6	400	6	516	17
Ben Slimane	316	7	323	7	385	52
Total	22 714	738	23 452	822	32 151	1 900

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

La répartition intra régionale montre que 75,1% des accidents urbains se concentrent dans la préfecture de Casablanca, causant 237 morts et 381 personnes gravement blessées, suivie de loin par la province d'El Jadida (8,9%) avec 19 morts et 247 personnes gravement blessées.

PARTIE IV

SECTEURS SOCIAUX



1- INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN: Lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale 2005-2017

1-1- Composantes et dimensions de l'INDH

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée par S.M. le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, à l'occasion du Discours Royal du 18 mai 2005, constitue le cadre stratégique global pour assurer des avancées rapides et continues dans le domaine du développement humain.

Ce grand projet institue la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, comme une composante constante et prioritaire du développement économique et social du pays et place l'être humain au centre de ses préoccupations.

La concrétisation de ces objectifs passe par la mise en œuvre de politiques sociales territorialisées, la concertation et la synergie entre les acteurs au niveau de la conception, de la réalisation des programmes ainsi que l'adoption d'une approche intégrée de ces programmes.

Depuis son lancement en 2005, l'INDH a permis à une myriade de projets et de programmes de développement humain de voir le jour, traduisant la forte mobilisation des moyens et des acteurs principaux que sont les services déconcentrés, les Collectivités Territoriales et la Société Civile, et attestant de l'existence d'initiatives agissantes et d'un bon enclenchement du processus de mise en œuvre de ce chantier de règne.

Ambitieuse et novatrice, l'INDH se décline en quatre dimensions:

- a. Des valeurs basées sur la dignité, la confiance, la participation, la bonne gouvernance et la pérennité.
- b. Une démarche de proximité et d'efficacité territorialisée reposant sur une planification stratégique et la mise en convergence des programmes sectoriels en cohérence avec les actions des collectivités locales.
- c. Des actions traduites par des programmes spécifiques. Il s'agit des programmes suivants:
 - ↳ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
 - ↳ Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain;
 - ↳ Le programme de lutte contre la précarité;
 - ↳ Le programme transversal.
- d. Des modalités novatrices fondées sur des organes de gouvernance du niveau central au niveau local, la gestion par contractualisation axée sur les résultats, la flexibilité des mécanismes et le contrôle à posteriori.

1-1-1- Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural

Les activités de l'INDH en milieu rural ont pour objectif de réduire la pauvreté et l'exclusion de citoyens ruraux. Les actions peuvent être regroupées sous quatre volets:

- ↳ Appui à l'accès aux infrastructures de base, aux équipements sociaux de base et aux services pour les personnes en situation de précarité (société civile);

- ↳ Dynamisation du tissu économique local par des activités génératrices de revenus et d'emplois;
- ↳ Soutien à l'action et à l'animation sociale, culturelle et sportive;
- ↳ Renforcement de la gouvernance et des capacités locales.

1-1-2- Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain

Des quartiers parmi les plus défavorisés sont identifiés sur la base d'un ensemble de critères socio-économiques comme le taux de chômage, l'effectif de la population, l'existence et l'importance des bidonvilles et de l'habitat insalubre, le manque d'infrastructures et absence de services publics de base.

L'objectif global du programme est de lutter contre l'exclusion sociale et d'améliorer les conditions et la qualité de vie de la population des quartiers, à travers:

- ↳ Le soutien à l'accès aux équipements et services sociaux de base;
- ↳ L'animation sociale, culturelle et sportive;
- ↳ Les activités génératrices de revenus et microprojets générateurs d'emplois et de revenus stables;
- ↳ Le renforcement de la gouvernance locale et l'appui aux équipes d'animation de quartier.

1-1-3- Programme de lutte contre la précarité

Il s'agit des projets de prise en charge des personnes vivant dans l'extrême précarité. Ce programme cible 10 catégories de personnes:

- ↳ Femmes en situation de grande précarité;
- ↳ Jeunes sans abri et enfants de rue;
- ↳ Ex-détenus sans ressources;
- ↳ Enfants abandonnés;
- ↳ Personnes âgées démunies;
- ↳ Malades mentaux sans abri;
- ↳ Mendiants et vagabonds;
- ↳ Personnes handicapées sans ressources;
- ↳ Malades atteints du VIH sans ressources;
- ↳ Toxicomanes sans ressources.

1-1-4- Programme transversal

Ce programme porte sur les projets à fort impact sur le développement humain comme les actions génératrices du revenu (AGR) et le renforcement de l'ingénierie sociale et des capacités des intervenants (se base sur la procédure d'appel à projets).

1-2- Réalisation entre 2005 et 2017

Au niveau de la Région Casablanca Settat, 10 349 projets au profit de 1 490 868 bénéficiaires ont été programmés sur la période 2005-2017. Le montant global des projets s'élève à 7,4 Milliards de dhs avec une contribution propre de l'INDH de 3,66 Milliards de dhs. Le taux d'achèvement des projets est de l'ordre de 74%.

Cette période a été marquée par une véritable dynamique en faveur du développement humain au regard à l'importance des réalisations initiées et au caractère prometteur des projets réalisés. Elle a également participé à une large satisfaction des besoins exprimés par la population en matière d'activités génératrices de revenus et d'emplois et de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale en milieu urbain.

Répartition des réalisations par programme (2005-2017)

Programme	Nombre de projets programmés	Montant global des projets (Dhs)	Montant INDH Programmé (Dhs)	Nombre de bénéficiaires
Lutte contre la précarité	1 360	1 810 568 120	891 002 728	129 750
Transversal	4 532	2 314 656 562	1 105 808 287	446 508
Lutte contre l'exclusion en milieu urbain	3 885	2 668 904 036	1 355 777 485	823 708
Lutte contre la pauvreté en milieu rural	572	610 826 651	307 484 120	90 902
Total	10 349	7 404 955 369	3 660 072 620	1 490 868

Source: CN-INDH

2- EDUCATION NATIONALE

Le système éducatif du Maroc comprend un cycle primaire de six années, un cycle secondaire collégial de trois années, un cycle secondaire qualifiant de trois années et l'enseignement supérieur. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.

Le ministère de l'Éducation nationale a décentralisé ses services au niveau des régions du Royaume. La responsabilité de la prestation des services d'éducation a été lentement transférée au niveau régional. Ce processus de décentralisation permettra de veiller à ce que les programmes d'éducation répondent aux besoins régionaux tout en assurant une gestion locale du budget. Chaque région dispose d'une Académie Régionale d'Education et de Formation avec un directeur régional qui supervise les délégués provinciaux de la région.

2-1- Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement est dispensé dans deux types d'établissements:

- Les écoles coraniques qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue. Il s'agit d'un enseignement de type traditionnel rénové;
- Les maternelles et les jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur des méthodes modernes.

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, la région de Casablanca Settat compte 130 064 enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire, répartis entre 3 590 établissements, et encadrés par 8 333 encadreurs dont 74,4% sont des femmes.

Principaux indicateurs de l'enseignement préscolaire

Indicateurs	Année scolaire 2015-2016			Total
	Traditionnel	Moderne privé	Moderne Public	
Etablissements	2 444	742	404	3 590
Inscrits	6 0923	52 588	16 553	130 064
Encadreurs	4 018	3699	616	8 333
Salles	3 663	2 800	538	7 001
Classes	3 566	2 428	651	6 645

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-1-1- Préscolaire Traditionnel

L'enseignement dans les écoles coraniques contribue avec une part importante à l'enseignement préscolaire avec près de 46,8 % en 2015-2016. Ce type d'enseignement continue à céder sa place dominante au profit du préscolaire moderne. Entre 2012-2013 et 2015-016, il a perdu un point en passant de 46,8% à 45,8%.

Cet enseignement se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 41,7%, un taux d'encadrement de 15 élèves par enseignant, et 17 élèves par classe.

La répartition spatiale du taux de de féminité des inscrits est inégale entre les provinces et préfectures de la région. Ce taux de féminité varie de 9,9% au niveau de la province de Sidi Bennour à 51,2% pour la province de Médiouna.

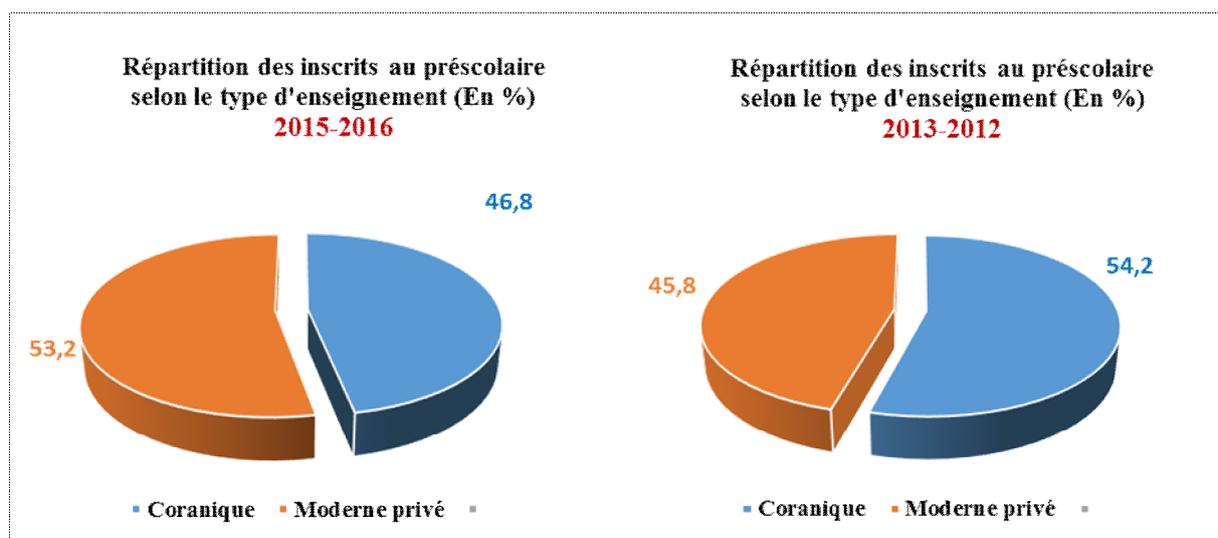
Répartition des élèves de l'enseignement coranique selon les préfectures et provinces

Année scolaire 2015-2016

Province / Préfecture	Nombre d'inscrits	Dont filles (En %)	Nombre d'encadreurs	Elèves/ Encadreur
Casablanca	35 285	48,8	1 779	20
Mohammadia	4 194	50,5	207	20
Médiouna	1 472	51,2	55	27
Nouaceur	3 152	47,9	184	17
Benslimane	976	46,7	16	61
Berrechid	2 938	50,9	129	23
Settat	1707	31,5	150	11
El Jadida	5205	13,8	566	9
Sidi Bennour	5994	9,9	932	6
Région	60 923	41,7	4 018	15

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Egalement, le taux d'encadrement est inégalement réparti entre les préfectures et provinces de la région. Ce taux se situe à 6 enfants par encadreur au niveau de la province de Sidi Bennour, contre 23 et 61 respectivement pour les provinces de Berrechid et de Benslimane.



2-1-2- Préscolaire moderne privé

Le nombre d'établissements de l'enseignement préscolaire moderne privé représente 20,7% du total des établissements de l'enseignement préscolaire. Au cours de l'année 2015-2016, l'effectif des inscrits se chiffre à 52 588 enfants, soit 40,4% des inscrits de la région.

Cet enseignement se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 48,3%, environ 22 élèves par classe, et 14 élèves par enseignant.

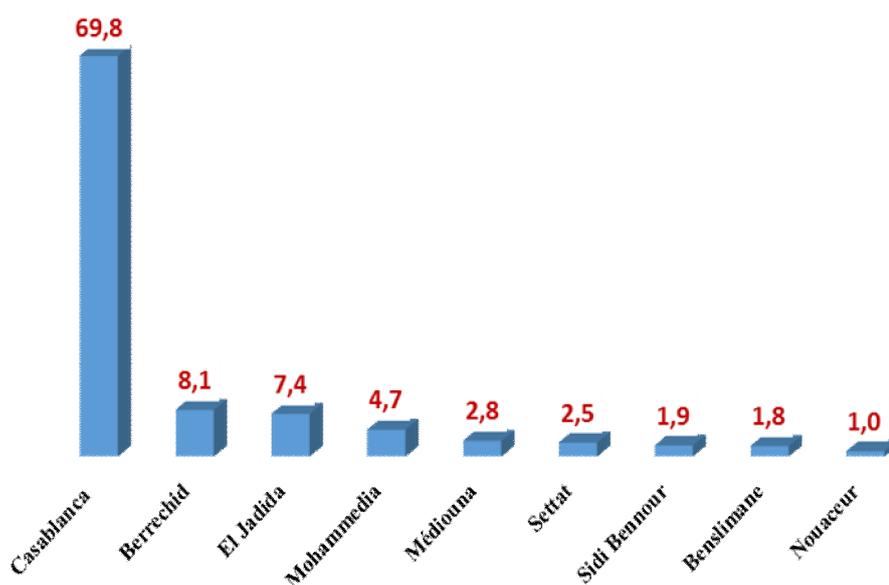
Elèves inscrits dans l'enseignement préscolaire moderne privé par province et préfecture

Année scolaire 2015-2016					
Province / Préfecture	Nombre d'inscrits	Dont filles (En %)	Nombre de classes	Elèves/ Classes	
Casablanca	36 692	48,5	1 683	22	
Mohammadia	2 460	47,4	132	19	
Médiouna	1 451	49,8	65	22	
Nouaceur	507	48,7	25	20	
Benslimane	976	46,7	51	19	
Berrechid	4 268	48,4	179	24	
Settat	1 301	44,7	67	19	
El Jadida	3 906	47,0	186	21	
Sidi Bennour	1 027	50,1	40	26	
Région	52 588	48,3	2 428	22	

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

La répartition intra régionale, assure que 69,8% des inscrits se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie de loin par la province de Berrechid avec 8,1%.

Répartition des inscrits au préscolaire moderne privé par province et préfecture (En %)



2-1-3- Préscolaire moderne public

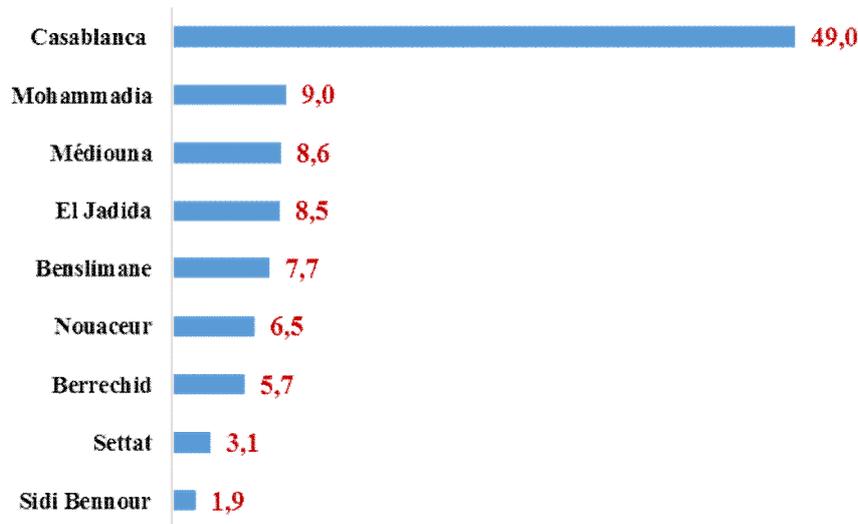
De sa part, l'enseignement préscolaire moderne public continue de jouer son rôle dans l'enseignement préscolaire avec 11,3% des établissements de la région en 2015-2016. Ces établissements se concentrent notamment dans la préfecture de Casablanca (49,0%).

Par ailleurs, l'effectif des inscrits s'élève à 16 553, soit 12,7% des inscrits à l'enseignement préscolaire de la région.

Le nombre d'élèves par classe et par enseignant a atteint respectivement 25 et 27 au cours de l'année scolaire 2015-2016.

La répartition spatiale des inscrits montre que 49,0% sont concentrés également dans la préfecture de Casablanca, suivie par la province de Mohammadia avec 9,0%.

Répartition des inscrits au préscolaire moderne public par province et préfecture (En %)



2-26 Enseignement primaire

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'écoles primaires a atteint 3 051, contre 3 010 en 2014-2015.

Quant au nombre des inscrits, il se chiffre à 763 174, enregistrant ainsi une augmentation de 2,3% par rapport à l'année 2014-2015.

Ces inscrits sont répartis entre 24 700 classes. Le taux d'encadrement moyen est de l'ordre de 27,1 élèves par encadreur.

Principaux indicateurs de l'enseignement primaire

Indicateurs	Année scolaire 2015-2016		
	Public	Privé	Total
Ecoles	2 232	819	3 051
Inscrits	547 414	215 760	763 174
Encadreurs	18 166	10 016	28 182
Salles	16 282	10 631	26 913
Classes	15 970	8 730	24 700

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-261- Enseignement primaire public

Le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire public s'élève à 547 414 élèves en 2015-2016 contre 540 962 élèves en 2014-2015, soit une augmentation de 1,2%. Cet effectif représente 15,9% des inscrits au niveau national, avec un taux de féminité de 47,5%.

Ces inscrits sont répartis entre 1 171 écoles satellites, 624 écoles autonomes, 434 secteurs scolaires, et 3 écoles communautaires.

Elèves inscrits dans l'enseignement primaire public par préfecture et province

Provinces / Préfectures	Nombre d'inscrits	Dont filles (En %)	Année scolaire 2015-2016	
			Nouveaux inscrits	Part des nouveaux Inscrits (En %)
Casablanca	171 744	48,5	159 256	92,7
Mohammadia	29 268	47,5	27 071	92,5
Médiouna	19 029	47,9	17 514	92,0
Nouaceur	35 970	48,4	34 109	94,8
Benslimane	21 940	47,7	19 649	89,6
Berrechid	47 471	47,1	42 424	89,4
Settat	73 859	46,6	63 373	85,8
El Jadida	88 829	46,8	77 901	87,7
Sidi Bennour	59 304	46,6	51 698	87,2
Région	547 414	47,5	492 995	90,1

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Le taux de redoublement des élèves, de l'enseignement primaire public, enregistré au niveau de la région est de 9,9% en 2015-2016. Ce taux varie selon les niveaux d'études et demeure très élevé en 1^{ère} et 3^{ème} année. Ce qui traduit qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer cette situation.

Répartition des inscrits dans l'enseignement primaire public selon le niveau et l'ancienneté

Niveaux	Total inscrits	Doublants	Année scolaire 2015-2016
			% des doublants
1ère année	98 161	11 387	11,6
2ème année	93 176	9 332	10,0
3ème année	92 589	10 109	10,9
4ème année	89 327	8 496	9,5
5ème année	86 308	7 220	8,4
6ème année	87 853	7 875	9,0
Région	547 414	54 419	9,9

Source : Annuaire statistique régional de Casablanca Settat

Le phénomène de l'abandon scolaire persiste encore sur le territoire de la région. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, plus de 8 893 élèves ont abandonné leurs écoles primaires dont 46,5% du sexe féminin. Plus que le tiers de ces abandons (36,7%) ont été exclus en 6^{ème} année de l'enseignement primaire.

Par localité, le nombre des abandons est très élevé dans les provinces de El Jadida, Settat et Sidi Bennour avec respectivement 2 807, 2 159, et 2 003 élèves.

Le corps enseignant du secteur public est passé de 17 942 enseignants en 2014-2015 à 18 166 en 2015-2016, soit une légère augmentation de 1,2%. On compte en moyenne 30 élèves par enseignant, et 34 par classe. Selon le sexe, 53,3% du personnel enseignant sont des femmes.

Effectifs des enseignants de l'enseignement primaire public par préfecture et province

Année scolaire 2015-2016			
Province / Préfecture	Nombre d'enseignants	Elèves/Enseignant	Elèves/Classe
Casablanca	4 481	38	39
Mohammadia	761	38	38
Médiouna	571	33	36
Nouaceur	1 102	33	38
Benslimane	825	27	27
Berrechid	1 388	34	33
Settat	4 134	18	36
El Jadida	2 816	32	32
Sidi Bennour	2 088	28	28
Région	18 166	30	34

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-2-2- Enseignement primaire privé

L'enseignement primaire privé prend de plus en plus la relève dans la région. En 2015-2016, l'effectif total des inscrits a atteint 215 760 élèves, représentant ainsi le tiers du total privé national et 28,3% de la région.

L'importance de l'enseignement privé diffère d'une préfecture ou province à l'autre. Ainsi, près de 46,4% des élèves de la préfecture de Casablanca sont inscrits dans le secteur privé, alors que ce rapport n'est que de 6,4% dans la province de Nouaceur et 5,1% pour la province de Sidi Bennour.

Concernant le corps enseignant du secteur privé, il s'élève à 10 016 enseignants, environ 84% de ce corps sont des enseignantes.

Répartition des inscrits dans l'enseignement primaire par préfecture et province

Année scolaire 2015-2016			
Provinces / Préfectures	Total Des inscrits	Privé	% Privé
Casablanca	320 498	148 754	46,4
Mohammadia	41 827	12 559	30,0
Médiouna	23 179	4 150	17,9
Nouaceur	38 447	2 477	6,4
Benslimane	26 087	4 147	15,9
Berrechid	63 085	15 614	24,8
Settat	82 975	9 116	11,0
El Jadida	104 594	15 765	15,1
Sidi Bennour	62 482	3 178	5,1
Région	763 174	215 760	28,3

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-3- Enseignement secondaire collégial

En 2015-2016, l'infrastructure de l'enseignement secondaire-collégial de la région se compose de 698 collèges avec 8 630 classes, 35 internats publics d'une capacité de 4 237 lits, et 60 Dar Talib ou Taliba

pour 3 147 bénéficiaires.

Le total des inscrits, dans les deux secteurs, s'élève à 323 599 élèves contre 326 571 pour l'année écoulée, accusant ainsi une diminution de 0,9%. Environ 47,1% de ces inscrits sont des filles contre 45,5% au niveau national.

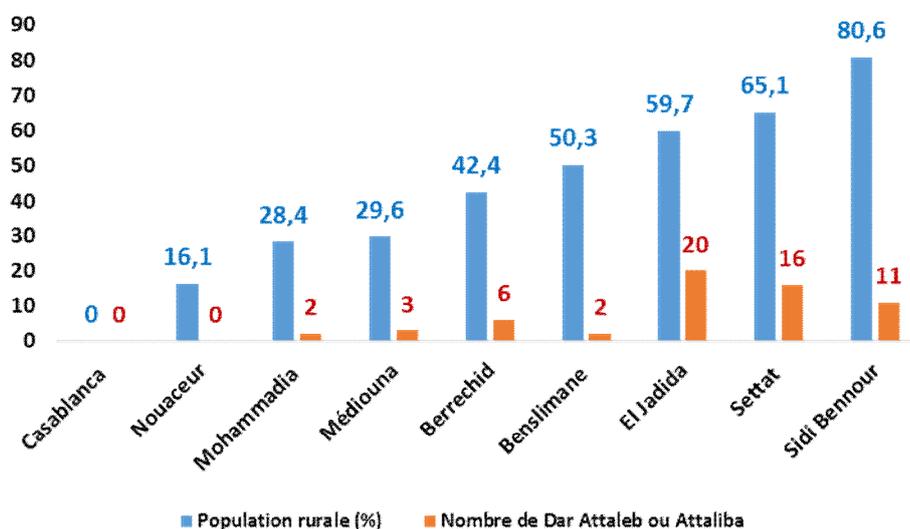
Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial

Indicateurs	Année scolaire 2015-2016		
	Public	Privé	Total
Collèges	330	368	698
Inscrits	276 214	47 385	323 599
Encadreurs	9 985	5 020	15 005
Classes	6 751	1 879	8 630
Internats :	35	-	35
Lits	4 237	-	4 237
Dar Talib ou Dar Taliba	60	-	60
Bénéficiaires	3 147	-	3 147

Source : Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Il y a lieu de préciser que les 60 Dar Talib ou Dar Taliba se trouvent uniquement dans les provinces caractérisées par l'existence des milieux ruraux. La création de ces établissements s'inscrit dans le but de lutter contre l'abondant scolaire en milieu rural, et d'encourager la scolarisation dans ce milieu particulièrement chez les filles.

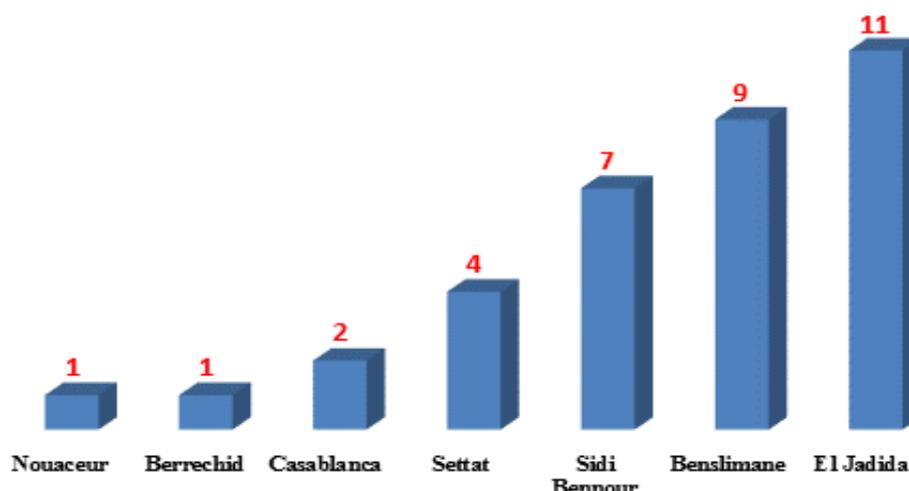
Répartition des Dar Talib ou Dar Taliba par province et préfecture



Egalement, les internats publics continuent à jouer pleinement son rôle d'encourager la scolarisation au niveau du secondaire collégial en milieu rural, qui demeure encore plus préoccupante notamment chez les filles rurales.

Près de 88,6% des internats de la région se concentrent dans les provinces caractérisées par une population rurale dépassant la moitié de leurs populations totales.

Répartition des internats du secteur par province et préfecture



2-3-1- Enseignement secondaire collégial public

La région de Casablanca Settat dispose, au titre de l'année 2015-2016, de 330 collèges publics groupant 6 841 salles et 6 751 classes. Le nombre d'inscrits dans le secteur public est de 276 214 élèves dont 46,9% sont des filles.

La répartition intra régionale, montre que 44,9% des inscrits se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie par la préfecture d'El Jadida (12,1%) et de Settat (8,8%).

Répartition des inscrits dans l'enseignement secondaire collégial public par préfecture et province

Provinces / Préfectures	Année scolaire 2015-2016		
	Nombre d'inscrits	Dont féminin (En%)	Préfecture / région (En%)
Casablanca	124 149	48,8	44,9
Mohammadia	16 785	47,8	6,1
Médiouna	10 030	48,8	3,6
Nouaceur	16 372	47,6	5,9
Benslimane	10 056	45,2	3,6
Berrechid	20 566	44,6	7,4
Settat	24 278	42,3	8,8
El Jadida	33 360	44,8	12,1
Sidi Bennour	20 618	45,1	7,5
Région	276 214	46,9	100,0

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par ailleurs, on compte en moyenne 28 élèves par enseignant, cet indicateur varie de 17 élèves au niveau de la province de Settat à 30 élèves à El Jadida pour se situer à 38 pour la province de Médiouna.

En parallèle, le nombre d'élèves par classe est caractérisé par son surpeuplement. Il est supérieur à 40 élèves pour la quasi-totalité des provinces et préfectures de la région.

Nombre moyen d'élèves par enseignant et classe selon les préfectures et provinces

Provinces / Préfectures	Année scolaire 2015-2016	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant	Nombre moyen d'élèves par classe
Casablanca	28,5	40,2
Mohammadia	29,4	40,9
Médiouna	37,8	40,6
Nouaceur	31,5	43,2
Ben Slimane	23,4	37,1
Berrechid	31,5	39,9
Settat	17,2	44,9
El Jadida	30,1	41,1
Casablanca	30,6	41,9
Région	27,7	40,9

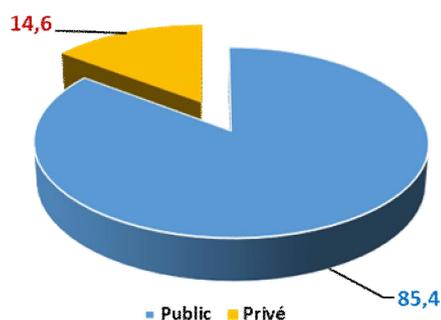
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Egalement, le phénomène de l'abandon scolaire persiste encore au niveau du secondaire collégial, pour les deux sexes. Au cours de l'année 2015-2016, plus de 10 828 élèves ont abandonné leurs classes dont 41,5% du sexe féminin. Précisément, près de 41,1% ont été exclus en 3^{ème} année de l'enseignement collégial.

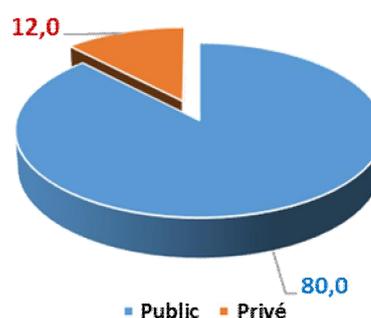
2-3-2- Enseignement secondaire collégial privé

L'enseignement secondaire collégial privé, au niveau de la région, continue de prendre la relève dans la région, sa participation est passé de 12,0% en 2012-2013 à 14,6% en 2015-2016, soit une hausse de 2,6 points entre les deux années.

**Répartition des inscrits selon les secteurs
(En %)
2015-2016**



**Répartition des inscrits selon les secteurs
(En %)
2012-2013**



Concernant le nombre d'inscrits en 2015-2016, il se chiffre à 47 385 élèves, représentant 32,5% des inscrits à l'échelle nationale. La présence des filles, dans l'enseignement secondaire collégial privé, est de l'ordre de 48,5%.

Ce secteur a enregistré une augmentation des inscrits de 6,3% par rapport à l'année scolaire 2014-2015, contre une baisse de 2,1% pour le secteur public.

Répartition des inscrits dans l'enseignement Secondaire collégial privé par préfecture et province

Province / Préfecture	Année scolaire 2015-2016		
	Nombre d'inscrits	Dont féminin (En%)	Préfecture/région (En%)
Casablanca	33 352	48,2	70,4
Mohammadia	3 104	48,5	6,6
Médiouna	482	49,8	1,0
Nouaceur	267	54,3	0,6
Ben Slimane	1 061	45,3	2,2
Berrechid	2 709	51,1	5,7
Settat	2 134	48,0	4,5
El Jadida	3 946	50,1	8,3
Casablanca	330	50,6	0,7
Région	47 385	48,5	100,0

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Il y a lieu de noter que 70% des inscrits se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie de loin de la province d'El Jadida (8,3%).

2-4-Enseignement secondaire qualifiant

L'infrastructure de l'enseignement secondaire qualifiant, de la région en 2015-2016, est dotée de 435 lycées, 7 472 salles, 6 580 classes, 31 internats publics d'une capacité de 5 464 lits, et 40 Dar Talib ou Dar Taliba pour 1 524 bénéficiaires.

Le nombre d'inscrits, pour les deux secteurs en 2015-2016, s'élève à 219 360 élèves contre 217 175 en 2014-2015, soit une augmentation de 1,0%. Cet effectif est caractérisé par un taux de féminité de 50,4%.

Effectifs des inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant par préfecture et province

Provinces / Préfectures	Année scolaire 2015-2016					
	Public		Privé		Ensemble	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Casablanca	100 696	52 662	24 764	11 815	125 460	64 477
Mohammadia	11 367	5 771	1 774	866	13 141	6 637
Médiouna	6 292	3 368	60	29	6 352	3 397
Nouaceur	9 356	4 832	16	9	9 372	4 841
Benslimane	5 325	2 717	1 077	414	6 402	3 131
Berrechid	12 744	6 022	1 253	621	13 997	6 643
Settat	14 879	7 022	938	480	15 817	7 502
El Jadida	16 910	8 368	2 509	1 214	19 419	9 582
Casablanca	9 348	4 291	52	30	9 400	4 321
Région	186 917	95 053	32 443	15 478	219 360	110 531

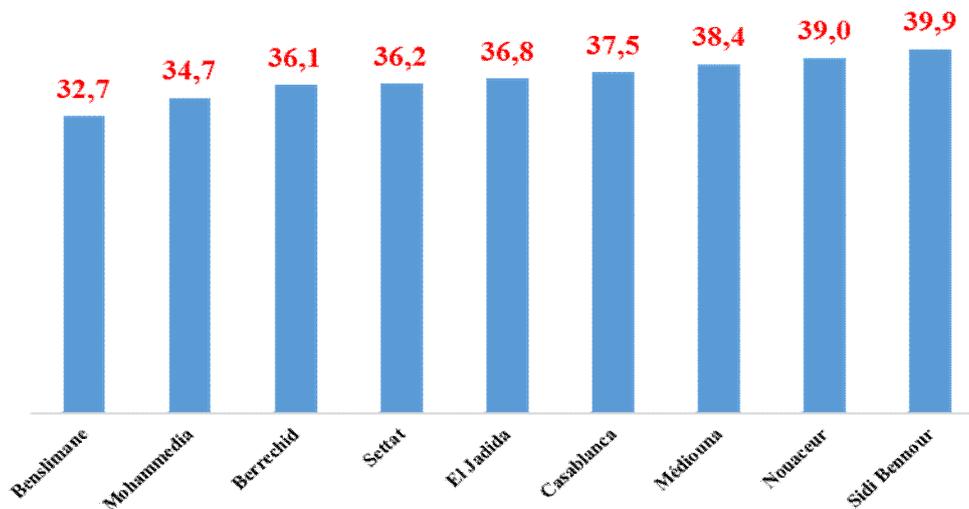
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-4-1- Enseignement secondaire qualifiant public

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'infrastructure de cet enseignement est composée de 207 lycées avec 5 333 salles (générales et scientifiques), et 5 041 classes. La région dispose entre autre, de 31 internats d'une capacité de 5 464 lits, de 40 Dar Attalib ou Dar Attaliba, et de plus de 146 bibliothèques.

Concernant le nombre d'élèves inscrits dans ce secteur, il s'élève à 186 917 dont 50,9% sont de sexe féminin, à raison de 37 élèves par classe. Ces inscrits sont encadrés par 14 840 professeurs.

Nombres moyens des inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant public par classe selon les préfectures et provinces

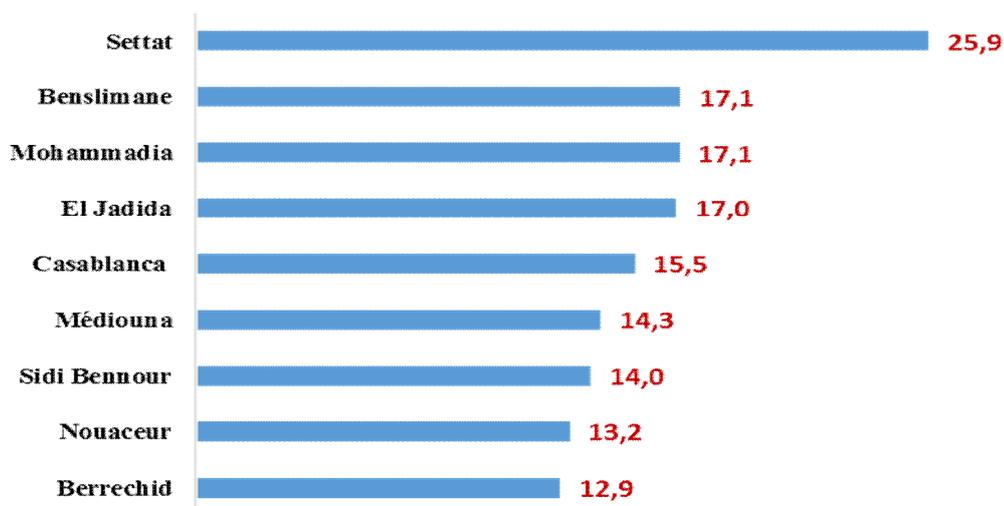


Par branche, environ 68,8% des inscrits optent pour la branche des sciences, contre 25,1% pour la branche des « Lettres et Sciences Humaines », 5,5% pour la « Technologie » et 0,6% pour les branches de l'enseignement « Originel et Professionnel ».

Le taux de redoublement des inscrits dans l'enseignement public, enregistré au niveau de la région, est de 16,2% en 2015-2016. Ce taux varie selon les branches d'études et demeure préoccupant au niveau de la branche des « Lettres et Sciences Humaines » (18,6%).

Ce taux de redoublement diffère également d'une préfecture ou d'une province à l'autre. Il varie de 12,9% au niveau de la province de Berrechid à 25,9% pour la province de Settat.

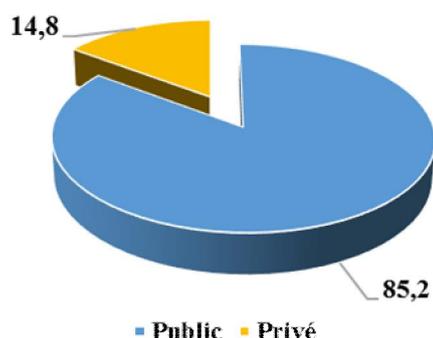
Taux de redoublement des inscrits par préfecture et province



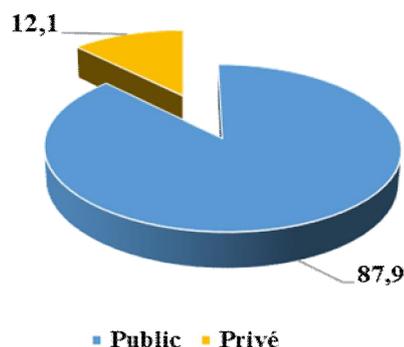
2-4-2- Enseignement secondaire qualifiant privé

Le nombre d'inscrits dans le secteur privé s'élève à 32 443 en 2015-2016 dont 47,7% sont des filles, enregistrant ainsi une augmentation de 6,1% par rapport à l'année scolaire 2014-2015. Ces inscrits représentent 14,8% de ceux de la région dans l'enseignement secondaire qualifiant.

Répartition des inscrits selon les secteurs
(En %)
2015-2016



Répartition des inscrits selon les secteurs
(En %)
2012-2013



La majorité des élèves du secteur privé ont été orientés à la branche des «Sciences» avec 83,9%, suivie par de celles en Technologie(14,6%) et des «Lettres et Sciences Humaines» (1,5%).

2-4-3- Candidats au baccalauréat et taux de réussite

En Juin 2015, 87 899 élèves étaient présents à l'examen du baccalauréat dont 48,8% sont de sexe féminin.

Répartitions des candidats et des admis au baccalauréat
selon les secteurs
-Juin 2015-

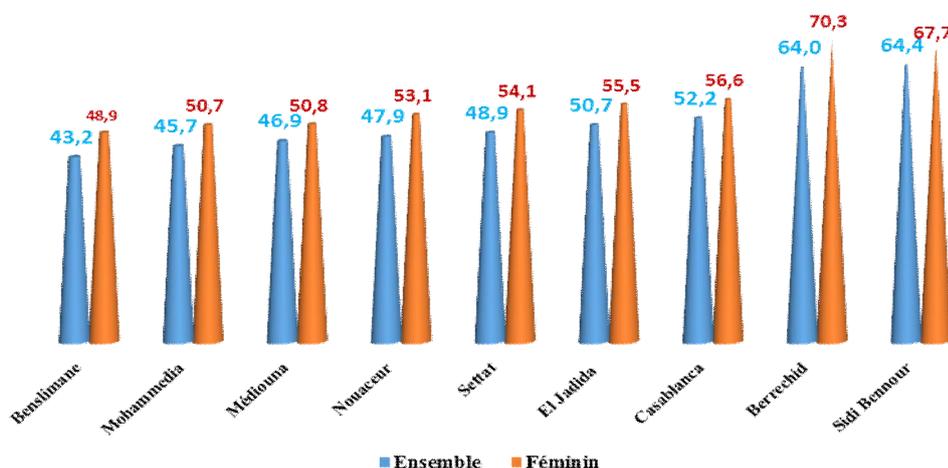
Secteur	Public		Privé		Libres	
	Ensemble	Dont filles (%)	Ensemble	Dont filles (%)	Ensemble	Dont filles (%)
Candidats	65 366	51,7	11 293	47,3	11240	33,5
% des admis	51,71	55,30	87,73	91,38	18,66	18,82

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Le taux des admis aux examens du baccalauréat, au niveau régional en 2015, est de l'ordre de 52,11%. Chez les filles, ce taux se situe à 56,6%.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que le taux de réussite diffère d'une préfecture ou province à une autre. Il varie de 43,2% pour la province de Benslimane à 64,4% pour la province de Sidi Bennour.

Taux des admis aux examens du baccalauréat par sexe
selon les préfecture et provinces

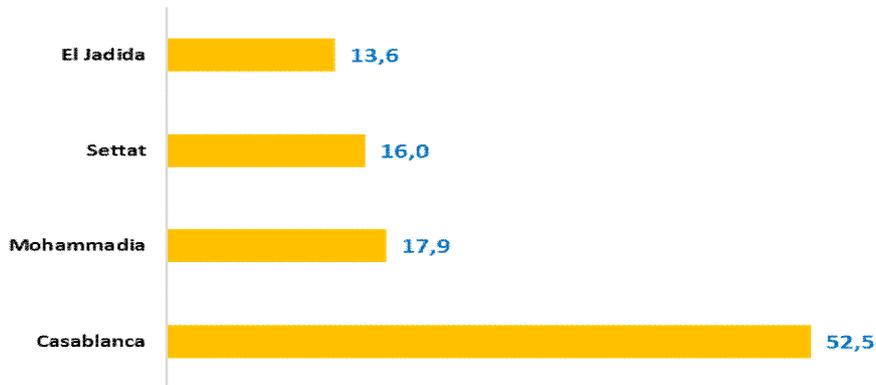


2-5- Enseignement post secondaire

2-5-1- Classes préparatoires aux grandes écoles

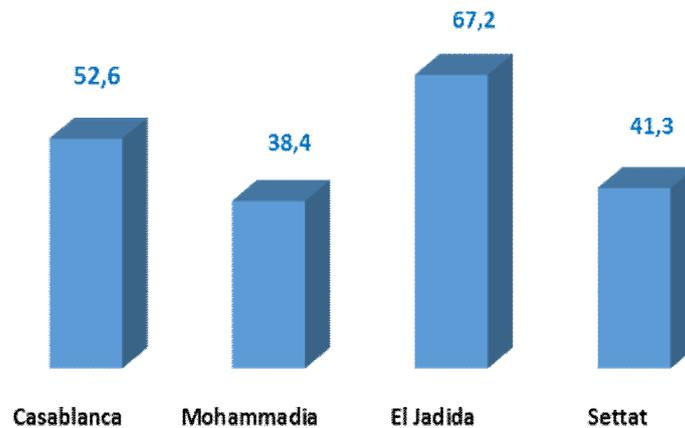
A la rentrée scolaire 2015, 1 836 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles dont 50,3% sont des filles, effectif en hausse de 1,4% par rapport à l'année précédente. Cet effectif représente 23,2% du total des inscrits à l'échelle nationale.

Répartition des inscrits en classes préparatoires par province et préfecture (En %)



La répartition spatiale de ces étudiants montre que 52,5% sont concentrés dans la préfecture de Casablanca contre 17,9%, 16,0% et 13,6% respectivement pour la préfecture de Mohammadia et les provinces de Settat et d'El Jadida.

Taux de féminité des inscrits en classes préparatoires par province et préfecture (En %)



2-5-2- Étudiants du brevet de technicien supérieur

Le nombre d'étudiants du brevet de technicien supérieur est passé de 855 en 2014-2015 à 1 091 en 2015-2016, soit une augmentation de 27,6%. Cet effectif représente 27,1% du total national des inscrits. La part des filles est de 45,9%.

Evolution des effectifs des étudiants du brevet de technicien supérieur

Province / Préfecture	2014-2015		2015-2016	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Préfecture de Casablanca	488	167	724	325
Province de El Jadida	189	104	181	93
Province de Settat	178	80	186	83
Région	855	351	1091	501

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat

2-6- Enseignement supérieur public

En matière d'infrastructure, la région de Casablanca Settat est dotée de trois universités. Ces universités disposent de 16 facultés et 11 écoles et instituts supérieurs en 2015-2016. La ventilation de ces établissements par université est illustrée dans le tableau suivant:

Etablissements supérieurs selon les universités de la région

Université	Faculté	Année 2015-2016	
		Ecole supérieure	Institut supérieur
Université Hassan II - Casablanca	11	6	-
Université Chouaib Eddoukkali ó El Jadida	3	2	-
Université Hassan I - Settat	2	2	1
Total	16	10	1

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

2-6-1- Universités

2-6-1-1- Effectif des étudiants

En 2015-2016, l'effectif des inscrits, dans les différentes universités de la région, se chiffre à 138 544¹⁸ étudiants, tout cycle, soit 18,5% des inscrits à l'échelle nationale.

Le sexe féminin est présent dans ces universités avec 52,4%. Ce taux varie de 47,5% au niveau de l'université Hassan I ó Settat à 53,4% pour l'université Hassan II- Casablanca.

Etudiants par université (Tous cycles)¹⁸

Université	Total	Année 2015-2016	
		Féminin Effectif	%
Hassan II - Casablanca	99 098	52 956	53,4
Chouaib Eddoukkali - El Jadida	15 842	8 404	53,0
Hassan I - Settat	23 604	11 212	47,5
Région	138 544	72 572	52,4

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

¹⁸ Y compris les écoles rattachées aux universités.

Il y a lieu de noter que les étudiants étrangers sont présents dans ces universités avec 2 317 étudiants dont 67,7% se concentrent dans l'université Hassan II - Casablanca.

L'enseignement universitaire dans la région est à dominance juridique, économique et sociale; près de 44,9% des étudiants universitaires optent pour ces disciplines. En revanche, les étudiants inscrits dans les facultés des sciences, technologie et techniques représentent 26,4%.

Effectif des étudiants selon les domaines d'études

Branches	Total	Année 2015-2016	
		Féminin	
		Effectif	%
Lettres et Sciences Humaines	23 716	13 298	56,1
Sciences, Juridiques, Economiques et Sociales	62 188	30 899	49,7
Médecine, Pharmacie, dentaire et Sciences de la Santé	5 196	3 547	68,3
Sciences, Technologie et Techniques	36 579	19 053	52,1
Commerce et de Gestion	4 806	2 843	59,2
ENS, ENSET et ENSAM	2 524	1 081	42,8
Electricité et de Mécanique	1 413	553	39,1
Poly disciplinaire	2 122	1 298	61,2
Région	138 544	72 572	52,4

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016

La répartition des disciplines étudiées par sexe, démontre que le taux de féminité est assez élevé pour la discipline «Médecine, Pharmacie, dentaire et Sciences de la Santé» avec 68,3%, suivie de la formation «Poly disciplinaire» avec 61,2%.

2-6-1-2- Evolution des étudiants

L'effectif des étudiants inscrits dans les établissements universitaires de la région, tout cycle, est passé de 55 419 étudiants en 2009-2010 à 138 544 en 2015-2016, soit une augmentation annuelle moyenne de près de 16,5% entre ces deux années, et à raison de 13 854 nouvelles inscriptions par an.

Evolution des effectifs des étudiants par université (Tout cycle)

Université	2009-2010		2015-2016	
	Total	Féminin (%)	Total	Féminin (%)
Hassan II - Casablanca	42 421	54,8	99 098	53,4
Chouaïb Eddoukal i- El Jadida	7 650	49,5	15 842	53,0
Hassan I - Settat	5 348	48,7	23 604	47,5
Région	55 419	53,4	138 544	52,4

Source: Annales Statistiques du Maroc

3- FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système de formation professionnelle dans la région de Casablanca Settat est marqué par la diversité de la formation, la multiplicité des promoteurs et des organes de coordination.

3-1- Infrastructure

Le secteur de la formation professionnelle, au niveau de la région, dispose de 125 établissements publics et 383 établissements privés, soit un total de 508 établissements en 2015.

Répartition des établissements de formation professionnelle selon le secteur la préfecture et la province

Province / Préfecture	Année 2015/2016		
	Public	Privé	Total
Casablanca	73	278	351
Mohammedia	11	25	36
Médiouna	2	0	2
Nouaceur	4	1	5
El Jadida	11	20	31
Sidi Bennour	2	5	7
Settat	14	16	30
Berrechid	4	29	33
Benslimane	4	9	13
Total	125	383	508

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-2- Effectifs en formation professionnelle

Le secteur public et le secteur privé ont formé près de 104 071 élèves stagiaires en 2015-2016. La part du secteur public est de 81,7% au niveau régional contre 80,9% au niveau national.

Le secteur public a formé à lui seul 85 087 élèves avec un taux de féminité avoisinant 26,9%. Près de 67,5% de cet effectif est concentré dans la préfecture de Casablanca.

Effectif des stagiaires dans le secteur public selon le niveau, la préfecture et la province

Préfecture et province	Qualifiant	Spécialisation	Qualification	Technicien	Année 2015/2016		
					Technicien spécialisé	Total	Part en %
Casablanca	0	7 658	8 015	18 703	22 996	57 372	67,5
Mohammedia	0	903	1 216	1 728	1 845	5 692	6,7
Médiouna	0	38	266	157	123	584	0,7
Nouaceur	0	144	46	982	1 134	2 306	2,7
El Jadida	214	600	1 158	3 303	1 615	6 890	8
Sidi Bennour	0	329	313	97	0	739	0,9
Settat	0	812	1 631	2 121	1 984	6 548	7,7
Berrechid	0	524	704	637	849	2 714	3,2
Benslimane	0	343	618	698	583	2 242	2,6
Total	214	1 1351	13 967	28 426	31 129	85 087	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Quant au secteur privé, il a formé 18 984 élèves dont 78,7% sont concentrés dans la préfecture de Casablanca.

Effectif des stagiaires dans le secteur privé selon le niveau, la préfecture et la province

Préfecture / Province	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	Année 2015/2016	
					Total	Part en %
Casablanca	1 570	1 917	6 735	4 718	14 940	78,7
Mohammedia	82	272	578	439	1 371	7,2
Médiouna	0	0	0	0	0	0
Nouaceur	10	26	0	0	36	0,2
El Jadida	108	97	381	155	741	3,9
Sidi Bennour	32	15	53	34	134	0,7
Settat	92	133	135	200	560	2,9
Berrechid	155	153	264	448	1 020	5,4
Benslimane	81	44	22	35	182	1,0
Total	2 130	2 657	8 168	6 029	18 984	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant la formation selon le niveau pour les deux secteurs, il a y a lieu de noter que les niveaux «Technicien et Technicien Spécialisé» occupent la première place avec respectivement 35,2% et 35,7%, suivis par les niveaux «Qualification (16%)» et «Spécialisation (13,0%)».

Effectif des stagiaires selon le niveau et le secteur

Niveau	Année 2015/2016			
	Public	Privé	Total	Part en %
Spécialisation	11 351	2 130	13 481	13,0
Qualification	13 967	2 657	16 624	16,0
Technicien	28 426	8 168	36 594	35,2
Qualifiant	214	0	214	0,2
Tech spécialisé	31 129	6 029	37 158	35,7
Total	85 087	18 984	104 071	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-3 - Evolution des effectifs en formation

L'effectif des stagiaires dans les deux secteurs publique et privé a enregistré un taux d'évolution de 9% entre 2014-2015 et 2015-2016. Cette variation positive ne touche pas l'ensemble des niveaux, si le niveau de spécialisation a augmenté de 124%, celui de qualifiant a reculé de 65%,

Evolution des effectifs des stagiaires selon le niveau et le secteur

Niveau	2014/15		2015/16		Variation (En %)	
	Total	Privé	Total	Privé	Total	Privé
Spécialisation	6 028	1 825	13 481	2 130	124	17
Qualification	16 922	2 465	16 624	2 657	-2	8
Technicien	36 959	8 808	36 594	8 168	-1	-7
Qualifiant	611	1	214	1	-65	1
Tech spécialisé	34 990	5 641	37 158	6 029	6	7
Total	95 510	18 739	104 071	18 984	9	1

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-4- Filières de formation

3-4-1- Secteur public

Au niveau du secteur public, les filières de formation liées aux « Génie électrique, Mécanique et Thermique » occupent la première position avec 35,3% des élèves inscrits en 2015-2016, suivie de la filière liée à « Administration, Gestion et Commerce » qui a accueilli 22,6% des élèves durant la même année.

Formation professionnelle publique Effectif des élèves stagiaires selon les filières de formation

Filières	Année 2015/2016		
	Effectifs		Total
	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	
Administration Gestion et Commerce	11 579	7 628	19 207
Agriculture et Forêt	221	545	766
Pêche Maritimes	65	72	137
Agro-alimentaire	706	328	1 034
Artisanats	1 214	252	1 466
Service Public	294	141	435
Audiovisuel et communication	60	37	97
B.T.P.	6 800	1 803	8 603
Coiffure et Esthétique	193	199	392
Génie électrique, mécanique et thermique	18 562	11 501	30 063
Hôtellerie-Tourisme-restauration	3 515	2 204	5 719
Paramédicale et Sante	40	27	67
Technologie- information-communication	3 857	2 300	6 157
Plasturgie	300	307	607
Textile- Habillement-Cuir	1 429	682	2 111
Transports et Logistique	228	0	228
Action Sociale	88	42	130
Autre	6 911	957	7 868
Total	56 062	29 025	85 087

B.T.P: Bâtiment et travaux publics

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-4-2- Secteur privé

Au niveau du secteur privé, les filières de formations liées à « Administration, Gestion et Commerce » occupent la première place avec 31,8% des élèves inscrits en 2015-2016, suivies des deux filières « Paramédicale ó Santé » et « Coiffure ó Esthétique » avec respectivement 22,4% et 17,0% des inscrits.

Formation professionnelle privée Effectif des élèves stagiaires selon les secteurs de formation

Secteurs	Année 2015/2016			
	Effectif			
	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	Total
Administration, Gestion et Commerce	3 158	2 769	116	6 043
Assistance aux ménages	24	0	0	24
Audiovisuel et Communications	332	284	22	638
Artisanats	1	3	0	4
B.T.P.	74	99	36	209
Coiffure et Esthétique	3 043	188	0	3 231
Génie Electrique, Mécanique et Thermique	261	186	0	447
Paramédicale et Sante	2 317	1 552	382	4 251
Technologie- information-communication	632	611	31	1 274
Textile- Habillement-Cuir	617	367	47	1 031
Hôtellerie-Tourisme-restauration	849	618	2	1 469
Transports	158	185	1	344
Autre	11	8	0	19
Total	11 477	6 870	637	18 984

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-5- Lauréats des établissements de formation

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 37 668 diplômés en 2014-2015 contre 34 988 en 2013-2014, soit une hausse de 7,7%.

Le secteur public a enregistré une hausse de 11,3% entre les deux mêmes années contre une baisse de 2,6% pour le secteur privé.

Evolution des lauréats de la formation professionnelle par niveau

Niveau	2013-2014			2014-2015		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Spécialisation	2 731	1 597	4 328	3 122	1 575	4 697
Qualification	5 458	1 884	7 342	5 582	1 692	7 274
Technicien	8 004	3 580	11 584	8 858	3 532	12 390
Technicien spécialisé	9 670	2 064	11 734	11 217	2 090	13 307
Total	25 863	9 125	34 988	28 779	8 889	37 668

Source : - Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

- Annales Statistiques Régionales de Chaouia-Ouardigha et de Doukkala- Abda 2014

Selon le niveau de formation, les lauréats du niveau «Technicien Spécialisé» a enregistré une hausse de 13,4%, contre une baisse chez le niveau «Qualification» de 0,9%,

Evolution des lauréats de la formation professionnelle selon le niveau

Niveau	Evolution 2014-15 /2013-14 (En %)		
	Public	Privé	Total
Spécialisation	14,3	-1,4	8,5
Qualification	2,3	-10,2	-0,9
Technicien	10,7	-1,3	7,0
Technicien spécialisé	16,0	1,3	13,4
Total	11,3	-2,6	7,7

Source: - Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016
 - Annares Statistiques Régionaux de Chaouia-Ouardigha et de Doukkala- Abda 2014

4- SANTE

La santé d'une population constitue une préoccupation fondamentale dans toute société. Le niveau et la qualité dépendent, dans une large mesure, des infrastructures et de l'encadrement médical et paramédical mis en œuvre.

La régionalisation du système de santé marocain fournit l'occasion d'améliorer le financement de la santé, la gestion des ressources humaines, l'accès aux soins, l'organisation des services et le fonctionnement du système dans son ensemble.

4-1- Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la région de Casablanca Settat est composée des établissements hospitaliers et autres pour les soins de bases.

En termes d'infrastructures publiques de santé, la préfecture dispose, en 2015, de 22 hôpitaux, 294 centres de santé, et 54 dispensaires ruraux. La région bénéficie également des services du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd (CHU).

En parallèle, la région est caractérisée par l'existence d'un effectif important et diversifié des polycliniques (8) et des cliniques privées (104).

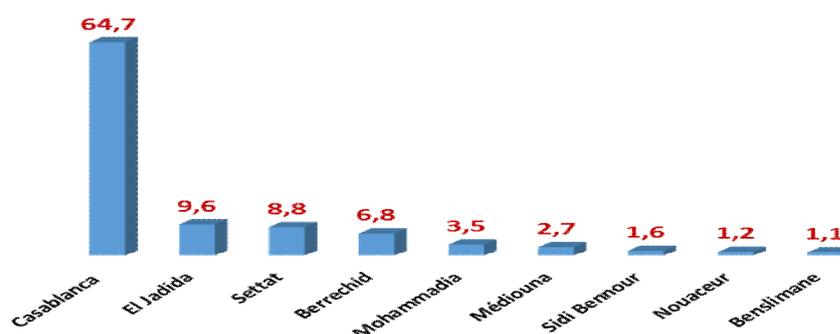
Infrastructure sanitaire de la région

Etablissement	Année 2015
	Effectif
Centre Hospitalier Universitaire	1
Hôpitaux généraux	15
Hôpitaux Spécialisés	4
Hôpitaux Locaux	3
Polycliniques	8
Cliniques privées	104
Centres de santé	294
Dispensaires	54
Région	483

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Les établissements hospitaliers publics de la région comptent 4 165 lits dont 1 475 lits relevant du CHU Ibn Rochd en 2015, soit en moyenne un lit pour 1 665 habitants. La répartition intra régionale des lits, montre que 64,7% de la capacité litière se concentrent dans la préfecture de Casablanca.

Capacité litière par préfecture et province de la région (en %) -2015-



Il y a lieu de préciser également que 55,6% des dispensaires ruraux se trouvent sur le territoire de la province de Settat en 2015.

Répartition des hôpitaux publics par province et préfecture de la région (Hormis le CHU Ibn Rochd)

	Année 2015							
	Hôpital général		Hôpital spécialise		Hôpital local		dispensaire rural	Centre de santé
	Nombre	lits	Nombre	lits	Nombre	lits		
Casablanca	8	1 171	1	50	0	0	0	104
Mohammadia	1	148	0	0	0	0	0	13
Médiouna	0	0	1	111	0	0	1	6
Nouaceur	1	50	0	0	0	0	1	17
Benslimane	01	45	0	0	0	0	3	21
Berrechid	1	45	1	240	0	0	11	22
Settat	1	281	0	0	1	84	30	52
El Jadida	1	320	1	40	1	40	5	32
Sidi Bennour	1	53	0	0	1	12	3	27
Région	15	2 113	4	441	3	136	54	294

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-2- Activités hospitalières du secteur public (Hormis le CHU Ibn Rochd)

Le taux moyen d'occupation des lits a atteint 62,8% en 2015. Ce taux, indicateur exprimant la demande en matière de soins, se caractérise par une quasi stabilité depuis 2013 (62,1%). IL diffère selon les provinces et préfectures de la région. Il varie entre 53,0% au niveau de la préfecture de Casablanca à 103,17 pour la province de Berrechid.

Par ailleurs, 200 310 malades ont été accueillis par les hôpitaux de la région en 2015 contre 249 306 en 2013, enregistrant une régression de 24,4%. Les journées d'hospitalisation ont ainsi baissé de 9% entre ces deux années. A noter que l'existence des différents établissements hospitaliers n'est pas encore totalement généralisée. A titre d'exemples, la province de Médiouna ne dispose pas d'un hôpital général, des hôpitaux locaux et des dispensaires ruraux.

Quant à la durée moyenne de séjour, rapport entre les journées d'hospitalisation et le nombre total des entrées, il se chiffre à 4,4 jours au niveau régional en 2015 contre 3,91 en 2013.

Les mouvements des malades dans les hôpitaux publics de la région de Casablanca Settat

(Hormis le CHU Ibn Rochd)

Indicateur	2015
Entrées	192 694
Journées d'hospitalisation	591 573
Durée moyenne de séjour	3,07
Moyenne des entrées par jour	527,93

Source : Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-3- Activités du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd

Le personnel médical du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd (C.H.U) se chiffre à plus de 750 spécialistes.

Le taux moyen d'occupation des lits du C.H.U est de près de 73,7% en 2014, enregistrant une augmentation de 1,5 points par rapport à 2012. Environ, 66 158 malades ont bénéficié des services de ce centre en 2014. Quant à la durée moyenne de séjour, elle est passé de 4,15 jours en 2013 à 6,05 en 2014.

**Les mouvements des malades
du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd**

Indicateurs	2013	2014
Entrées	109 076	66 158
Journées d'hospitalisation	452 900	400 166
Durée moyenne de séjour	4,15	6,05
Taux de décès maternels	46	31

Source: Annuaire statistique Régional de Casablanca-Settat 2013 et 2015

4-4- Personnel médical

En 2017, 7 237 médecins généralistes et spécialistes sont actifs dans la région de Casablanca Settat répartis entre 2 766¹⁹ pour le secteur public et 4 471 pour le secteur privé. Le ratio habitant par médecin a atteint 987 en 2017.

La répartition spatiale, révélé que 76,5% des médecins de la région sont concentrés dans la préfecture de Casablanca, suivie de loin par la province de El Jadida avec 6,4%.

**Répartition du personnel médical du secteur public
par préfecture et province**

Préfecture / Province	Année 2017			
	Privé	Public¹⁹	Total	%
Casablanca	3 551	1 986	5537	76,5
Mohammadia	194	95	289	4,0
Médiouna	27	39	66	0,9
Nouaceur	53	65	118	1,6
Benslimane	44	74	118	2,7
Berrechid	148	75	223	3,1
Settat	105	175	280	3,9
El Jadida	306	159	465	6,4
Sidi Bennour	43	98	141	1,9
Région	4 471	2 766	7 237	100,0

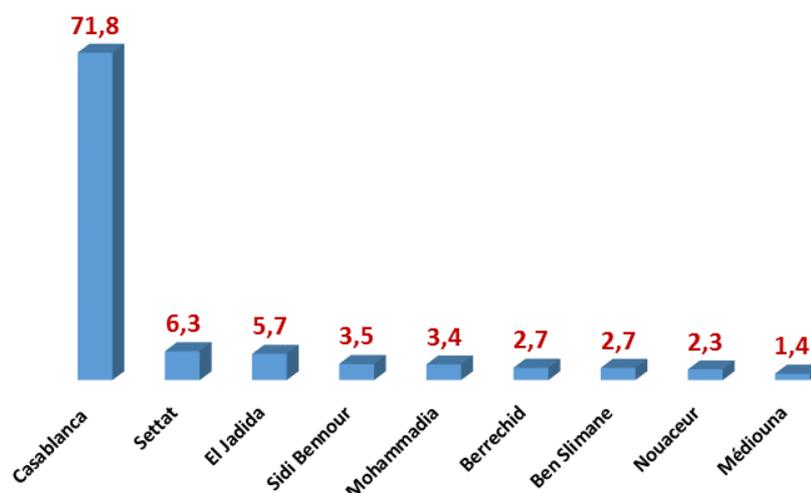
Source: Sante en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé -Direction régionale de la santé Casablanca-Settat

Par ailleurs, le nombre de médecins spécialistes du secteur public, au niveau de la région, se chiffre à 757 en 2017 contre 757 généralistes, avec un ratio habitant par médecin public de 2 572.

La répartition intra régionale, montre que 71,8% des médecins public de la région exercent leurs activités également dans la préfecture de Casablanca, suivie par la province de El Jadida avec 6,3%.

¹⁹ Y compris le CHU Ibn ROCHD

Répartition du personnel médical du secteur public par préfecture et province



4-5- Chirurgiens-dentistes

L'effectif des chirurgiens-dentistes du secteur privé se chiffre à plus de 1 892 en 2015. Par ailleurs, près de 77,7% des chirurgiens dentistes se concentrent dans la préfecture de Casablanca.

4-6- Personnel paramédical

En 2017, l'effectif du personnel paramédical, relevant du secteur public de la région, a atteint 934 individus dont 65,4% sont des infirmiers.

La répartition intra régionale, met en évidence que 40,8% du personnel paramédical se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie de loin par la province de Settat avec 15,8%.

Répartition du personnel paramédical public par préfecture et province

	Année 2017									
	Casablanca	Mohammadia	Médiouna	Nouaceur	Ben slimane	Berrechid	Settat	El Jadida	Sidi Bennour	Total
Assistant social	13	1	2	1	-	2	2	1	2	24
Diététicien	7	1	-	-	-	-	1	1	1	11
Enseignement paramédicale	1							1		2
Infirmier	99	16	5	2	18	19	42	42	7	250
Infirmier polyvalent	118	15	9	21	17	30	73	44	34	361
Kinésithérapeute	14	1		1	1	1	2	1	1	22
Orthophoniste	10	1	-	-	-	-	1	1	1	14
Orthoprothésiste	3		-	-	-	-	1		-	4
Orthoptiste	7	1	-	-	-	-	1	1	-	10
Préparateur en Pharmacie	10	1	1	1	1	1	1	2	1	19
Psychomotricien	5	1			1		1	1	1	10
Sagefemme	37	2	4	3	8	6	14	11	7	92
Surveillance des services sanitaires	3	1			2		1	2	1	10
Technicien	54	5	3	2	10	4	7	14	6	105
Total	381	46	24	31	58	63	147	122	62	934

Source: Sante en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé -Direction régionale de la santé Casablanca Settat

4-7- Indicateurs des ressources sanitaires

Les principaux indicateurs des ressources sanitaires, enregistrés en 2017 au niveau de de la région de Casablanca Settat, se résument dans le tableau ci-dessus:

Indicateurs des ressources sanitaires

	Année 2017
Indicateurs	Valeur
1. Offre de soins	
Ratio habitant par ESSP²⁰	10 599
Rural	28 155
Urbain	19 569
Ratio habitant par lit hospitalier	
Public + Privé	930
Public	1 496
Ratio habitant par officine de pharmacie	
Rural	15 425
Urbain	2 487
Total	3 197
2. Personnel paramédical: Ratio habitant par infirmier	
Rural	1 520
Habitant par infirmier au niveau du secteur public sans CHIR ²¹	3 200
3. Personnel médical	
Ratio habitant par médecin	
Public + Privé	987
Public	2 572
Ratio habitant par médecin dentiste	
Public + Privé	6 435
Public	36 730
Ratio habitant par médecin du RESSP²²	
Rural	14 483
Urbain	10 223
Total	11 087
Ratio habitant par infirmier du RESSP	
Rural	5 073
Urbain	7 777
Total	6 815
Lits par médecin sans CHIR	1,83
Lits par infirmier sans CHIR	1,93

Source: Sante en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé -Direction régionale de la santé Casablanca Settat

²⁰ Etablissement de Soins de Santé Primaires

²¹ Centre Hospitalier Inter Régional

²² Réseau des Etablissements de Soins de Santé Primaires

5- JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les régions du Royaume, la région de Casablanca Settat offre à ses habitants un certain nombre d'établissements et d'équipements inhérents aux activités sportives et de loisirs: terrains de sports, foyers féminins, jardins d'enfants, centres d'accueil, maisons de jeunes et colonies de vacances.

5-1- Installations sportives

La région dispose d'une infrastructure sportive d'une grande consistance et pour différentes disciplines sportives. Dans ce cadre, elle est dotée de 27 salles omnisport en 2016 dont 59,3% sont localisés dans la préfecture de Casablanca.

Installations sportives selon les catégories de sports par préfecture et province

	Année 2016					
	Salles Omnisports	Piscines Couvertes	Pistes d'Athlétisme	Terrains en Gazon Syn	Grands Stades	C.S.S.P.I. ²³
Benslimane	1	-	1	1	-	3
Berrechid	-	-	-	1	-	-
Casablanca	16	2	1	5	1	20
El Jadida	5	1	1	1	-	-
Médiouna	1	-	-	-	-	2
Mohammadia	1	-	-	1	-	-
Nouaceur	1	-	-	-	-	-
Settat	1	-	-	1	-	4
Sidi Bennour	1	-	-	1	-	-
Région	27	3	3	11	1	29

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Par ailleurs, il y a lieu de noter que 16,9% des terrains en gazon synthétique en 2016, au niveau national, se concentrent dans la région de Casablanca Settat.

5-2 - Activités en faveur de la jeunesse

5-2-1- Maisons de jeunes

La région de Casablanca Settat dispose de 89 maisons de jeunes, soit environ 14,5% du total national en 2016. Le nombre de participants a atteint 1 125 110 jeunes au cours de la même année. La répartition intra régionale assure que 55,1% des maisons de jeunes de la région se concentrent au niveau de la préfecture de Casablanca.

²³ Centre socio-sportif de proximité intégré

Activités des maisons de jeunes par préfecture et province De la région

Province / Préfecture	Nombre d'établissements	Année 2016		
		Nombre de participants		Total
		Activités de rayonnement	Activités normales	
Casablanca	49	368 705	192 476	561 181
Mohammedia	6	120 419	63 371	183 790
Médiouna	5	49 504	32 220	81 724
Ben Slimane	2	30 955	12 306	43 261
Settat	6	35 312	28 336	63 648
El Jadida	10	44 685	24 795	69 480
Sidi Bennour	6	38 693	22 801	61 494
Berrechid	5	37 959	22 573	60 532
Région	89	726 232	398 878	1 125 110
National	613	3 500 385	2 122 368	5 622 753
Région / National (En %)	14,5	20,7	18,8	20,0

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

5-2-2- Centres d'accueils

Au titre de l'année 2016, 1 199 personnes ont bénéficié des séjours des centres d'accueils de la région, soit 3 266 nuitées contre respectivement 12 294 et 43 095 au niveau national. Ces centres offrent des services d'hébergement, de restauration et d'animation culturelle, sportive et touristique.

Nombre de bénéficiaires des centres d'accueil de la région

Province / Préfecture	Nombre de bénéficiaires	Année 2016
		Nombre de nuitées
Casablanca (Sidi Maârouf)	223	717
Casablanca (Ben Mœsik)	365	1 373
El Jadida	280	542
Mohammadia	331	634
Région	1 199	3 266
National	12 294	43 095
Région / National (En %)	9,8	7,6

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

5-3- Activités en faveur de l'enfance

5-3-1- Jardins d'enfants

En 2016, sur 389 jardins d'enfants au niveau national, 54 sont localisés dans la région et encadrés par 118 jardinières. Environ, 14 387 enfants ont bénéficié des services de ces jardins notamment en activités de rayonnement.

Nombre de bénéficiaires des jardins d'enfants par préfecture et province

Province / Préfecture	Nombre d'établissements	Nombre de Formateurs		Année 2016		
		Fixe	Aide	Nombre de bénéficiaires		Total
				Activités normales	Activités de rayonnement et UM ²⁴	
Benslimane	4	2	5	118	334	452
Berrechid	4	1	2	52	-	52
Casablanca	22	4	37	1 130	6 755	7 885
El Jadida	8	5	21	402	3 338	3 740
Médiouna	3	-	13	151	934	1 085
Mohammadia	3	2	4	65	233	298
Settat	8	4	15	214	404	618
Sidi Bennour	2	1	2	47	210	257
Région	54	19	99	2 179	12 208	14 387
National	392	165	689	15 715	72 339	88 054
Région / National (En %)	13,8	11,5	14,4	13,9	16,9	16,9

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

5-3-2- Colonies de vacances

Les colonies de vacances organisées dans la région ont accueilli 23 518 enfants en 2016, soit 16,7% des participants au niveau national. Par ailleurs, près de 76,6% des participants à ces colonies de vacances sont de la préfecture de Casablanca.

Nombre de bénéficiaires des colonies de vacances par préfecture et province

Province / Préfecture	Année 2016	
	Bénéficiaires	
Casablanca	18 005	
Benslimane	899	
Berrechid	966	
Médiouna	280	
Mohammadia	1 006	
Nouaceur	70	
El Jadida	1 324	
Settat	743	
Sidi Bennour	225	
Région	23 518	
National	140 655	
Région / National (En %)	16,7	

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

5-3-3- Activités en faveur de la femme

La région dispose de 35 foyers féminins en 2016, relevant du ministère de la jeunesse et des sports, contre 311 au niveau national. Par ailleurs, 15 769 femmes ont bénéficié des activités de rayonnement et normales. Ces foyers sont encadrés par 145 personnes.

²⁴ Unités mobiles d'alphabetisation et de formation.

**Nombre de bénéficiaires des foyers féminins
par préfecture et province**

Année 2016

Provinces / Préfectures	Nombre de foyers	Nombre de Formateurs		Nombre de bénéficiaires des activités		
		Fixe	aide	rayonnement et UM	normales	Total
Casablanca	11	15	49	1 367	9 199	10 566
Mohammadia	2	4	12	...	200	200
Médiouna	4	2	2	61	100	161
Settat	4	3	10	290	2 118	2 408
Berrechid	5	3	8	159	100	259
Benslimane	3	4	13	231	900	1 131
El Jadida	3	3	8	169	796	965
Sidi Bennour	3	2	7	79	...	79
Région	35	36	109	2 356	13 413	15 769
National	311	244	683	11 460	78 944	90 404
Région / National (En %)	11,3	14,8	16,0	20,6	17,0	17,4

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

6- ENTRAIDE NATIONALE

L'Entraide Nationale, établissement public placé sous la tutelle du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, a été, d'abord, créée sous forme d'établissement privé à caractère social par le dahir n° 1-57-099 du 27 avril 1957. Ensuite et après le décret n° 2-71-625 du 28 février 1972, elle a été érigée en Etablissement Public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, statut qu'elle conserve à ce jour. Elle est chargée de dispenser l'aide et l'assistance sous toutes ses formes aux populations démunies et de concourir ainsi à la promotion familiale et sociale.

6-1 - Infrastructure

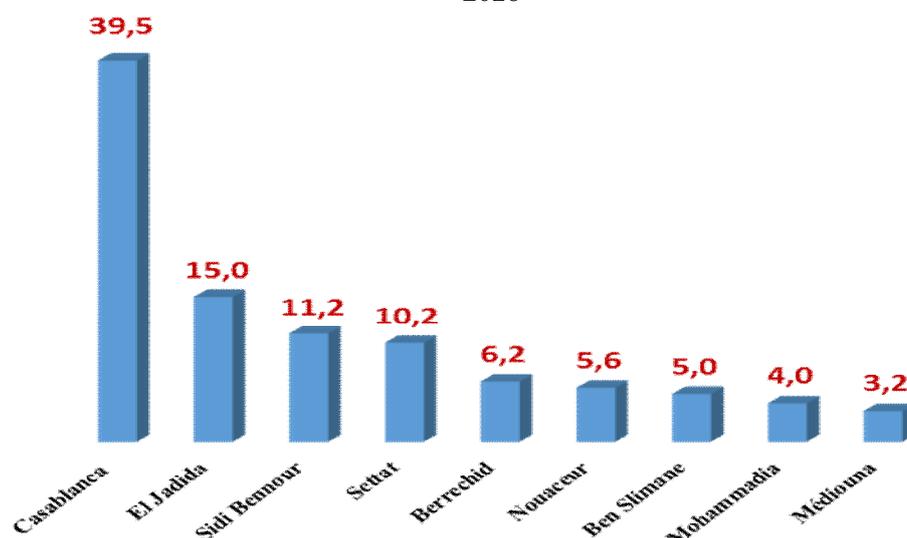
Le secteur de l'entraide nationale dispose d'une infrastructure diversifiée dans la région de Casablanca Settat. Il s'agit de 625 unités sociales contre 636 en 2015. Ces unités englobent les établissements suivants:

- Centres d'éducation et de formation;
- Etablissements de protection sociale;
- Centres de formation par apprentissage;
- Centres des personnes en situation d'handicap;
- Espace d'alphabétisation;
- Jardins d'enfants,
- Centres Dar Al Mouwaten;
- Coopératives et associations pour les personnes en situation d'handicap.

La répartition intra régionale des unités sociales montre que 39,5% se concentrent dans la préfecture de Casablanca, suivie par la province d'El Jadida avec 15,0%.

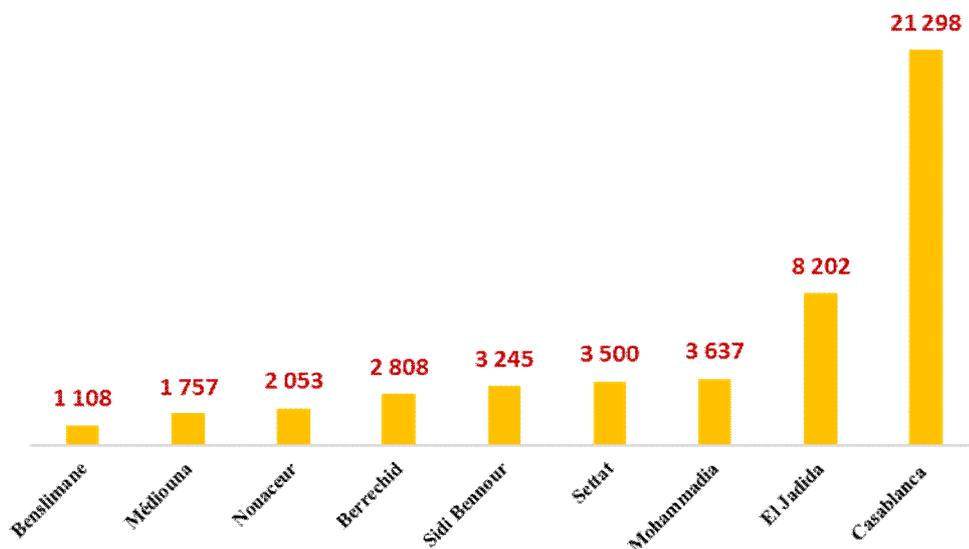
Répartition des unités sociales par préfecture et province de la région (En%)

-2016-



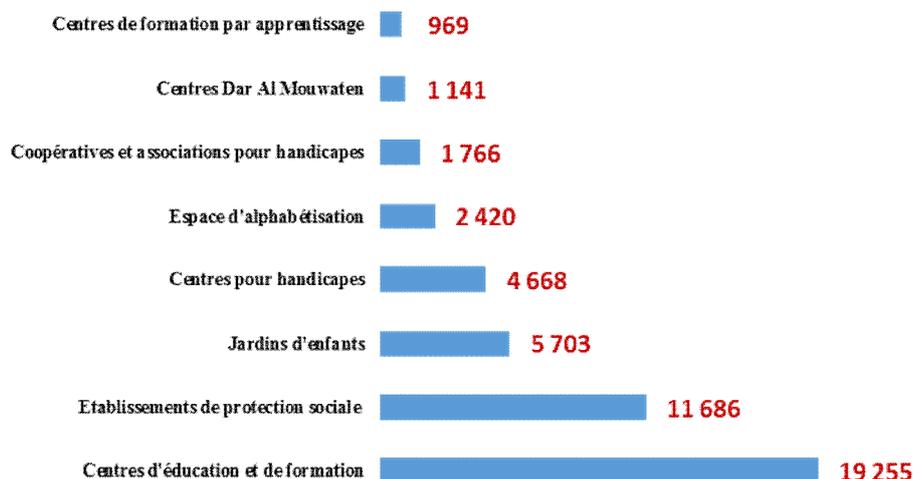
Le nombre de bénéficiaires des unités sociales a atteint 47 608 en 2016 contre 45 279 en 2015. Le graphique ci-dessous retrace la répartition de ces bénéficiaires par préfecture et province de la région.

Répartition des bénéficiaires par préfecture et province de la région -2016-



La répartition des bénéficiaires selon la catégorie visée, assure que les disciplines ayant trait avec la formation occupent la première place avec 21 365 bénéficiaires, soit 44,9% en 2016.

Répartition des bénéficiaires par établissement social de la région -2016-

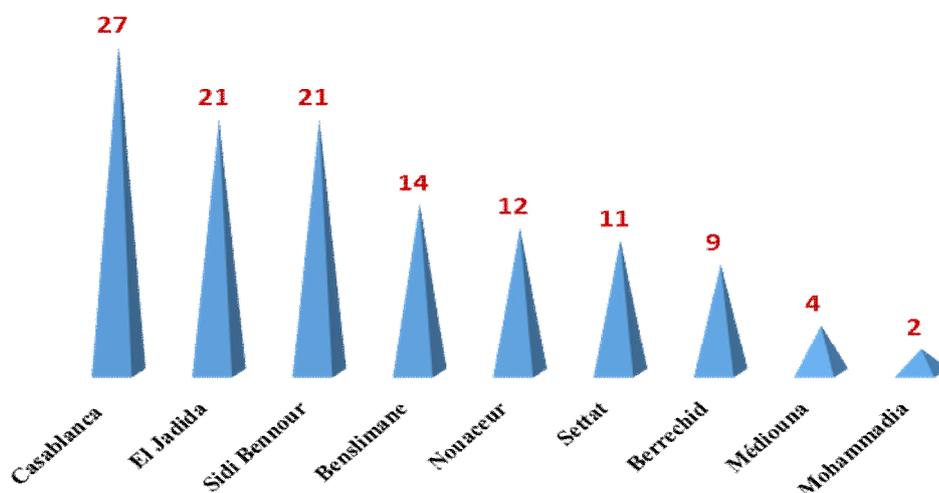


Il y a lieu de noter que le nombre de cadres actifs, dans les différentes unités sociales, a atteint 4 095 en 2016 contre 3 928 en 2015.

6-2- Activités en faveur de l'enfance

La région de Casablanca Settat est dotée de 121 jardins d'enfants, contre 114 en 2015, destinées aux enfants en situation difficile issus des couches défavorisées. En 2016, environ 5 703 enfants ont bénéficié des services de ces jardins.

Répartition des jardins d'enfants par préfecture et province de la région -2016-



6-3- Assistance des personnes en situation d'handicap

Les activités des centres destinées aux personnes en situation d'handicap, s'articulent autour des axes suivants:

- ↳ Écoute, réception et orientation;
- ↳ Accompagnement sociale;
- ↳ Fournir des instruments de remplacement;
- ↳ Recevoir des demandes de personnes souhaitant à réaliser des projets générateurs de revenus.

Au cours de l'année 2016, près de 4 668 personnes en situation d'handicap, au niveau de la région, ont bénéficié des services des 33 centres pour des personnes en situation d'handicap, contre respectivement 2 132 bénéficiaires et 28 centres en 2015.

6-4- Formation par apprentissage

Il s'agit de la formation des jeunes déscolarisés, issus des familles défavorisées, dans des métiers de réparation d'automobile, de coiffure, d'électricité, de bâtiment, de menuiserie d'aluminium, d'informatique etc., près de 969 jeunes ont bénéficié de ces formations en 2016, accusant une légère augmentation de 13 bénéficiaires par rapport à 2015.

Centres de formation par apprentissage selon les provinces et préfectures de la région

	Centres		Bénéficiaires		Encadrants	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Préfecture de Casablanca	12	11	480	439	46	41
Préfecture de Mohammadia	1	1	21	15	3	2
Province de Nouaceur	1	1	57	57	5	5
Province de Settat	1	1	139	136	7	6
Province d'El Jadida	3	3	259	322	8	8
Région	18	17	956	969	69	62

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

6-5- Centre de Dar Al Mouaten

Il s'agit de trois centres socioculturels, ouverts à tous les citoyens (hommes, femmes et enfants) avec une formation gratuite, localisés dans les préfectures de Casablanca et Mohammadia et la province de Sidi Bennour.

7- JUSTICE

7-1 - Infrastructure

La région de Casablanca-Settat bénéficie d'une importante infrastructure judiciaire composée de:

- 8 Tribunaux de première instance (Casablanca, Mohammedia, Benslimane, Settat, Berrechid, Ben Ahmed, El Jadida et Sidi Bennour);
- 3 Cours d'appel (Casablanca, Settat et El Jadida);
- Un Tribunal administratif à Casablanca;
- Un Tribunal de commerce à Casablanca;
- Un Cours d'appel de commerce à Casablanca;
- 8 Sections des juridictions de proximité au sein des tribunaux de première instance;
- Des centres judiciaires;
- Des sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires.

7-2- Activités des tribunaux

Toute action en justice s'exerce devant un tribunal qui dépend soit d'une juridiction civile ou pénale, soit d'une juridiction administrative. Toutes les juridictions sont hiérarchisées afin d'offrir à chacun la garantie du double degré de jugement : première instance ou l'appel.

7-2- 1- Cours d'appel

L'année 2015 est caractérisée par l'enregistrement de 61 047 affaires civiles et pénales, contre 58 920 en 2014, soit une augmentation de 3,6%.

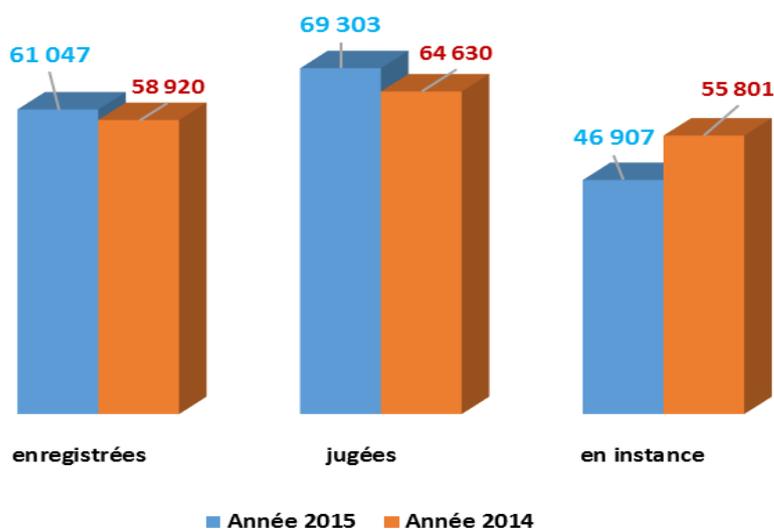
Activités des cours d'appel de la région

Cours d'appel	Année 2015					
	Affaires Civiles			Affaires Pénales		
	enregistrées	jugées	en instance	enregistrées	jugées	en instance
Casablanca	20 561	27 495	28 025	23 746	25 227	10 889
El Jadida	3 572	3 343	2 408	4 929	4 893	1 636
Settat	2 907	3 376	2 504	5 332	4 979	1 082
Total année 2015	27 040	34 214	32 937	34 007	35 099	13 607
Total année 2014	26 541	30 817	41 619	32 379	33 813	14 182
Variation en %	1,9	11,0	-21,0	5,0	3,8	-4,0

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant le nombre d'affaires jugées en 2015, il a atteint 69 303 dont 49,4% des affaires sont civiles, contre respectivement 64 630 et 47,7% en 2014. Comparé au niveau national, ce nombre représente 27,7% des affaires jugées à ce niveau.

Evolution des affaires des cours d'appel de la région



7-2- 2- Tribunaux de première instance

Au titre de l'année 2015, les tribunaux de première instance ont enregistré 478 727 affaires réparties entre 320 393 affaires civiles et 158 334 affaires pénales.

Durant la même année, 491 997 affaires ont été jugées dont 34,2% de nature pénale, contre respectivement 79 292 et 19,7% pour les affaires en instance.

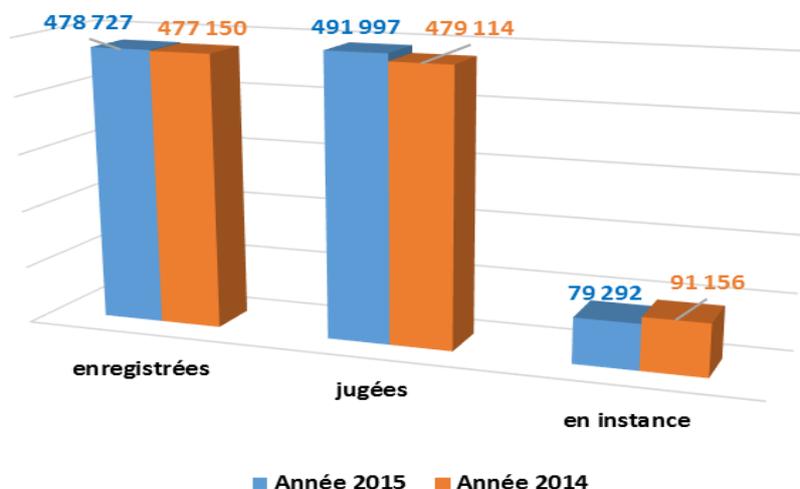
Activités des tribunaux de première instance de la région

Tribunal	Année 2015					
	Affaires Civiles			Affaires Pénales		
	enregistrées	jugées	en instance	enregistrées	jugées	en instance
R.C.A. Casablanca	250 416	250 922	45 761	108 880	115 904	4 683
Mohammadia	12 862	13 631	2 725	12 855	12 877	447
Casablanca	231 506	230 869	39 309	92 793	99 322	2 361
Benslimane	6 048	6 422	3 727	3 232	3 705	1 875
R.C.A. El Jadida	29 963	30 934	8 420	26 503	27 052	3 719
El Jadida	20 506	20 898	6 560	18 960	19 269	1 803
Sidi Bennour	9 457	10 036	1 860	7 543	7 783	1 916
R.C.A. Settat	40 014	41 794	9 478	22 951	25 391	7 231
Berrechid	17 381	18 493	4 093	10 538	11 098	3 647
Ben Ahmed	8 836	8 661	2 396	3 099	3 775	1 362
Settat	13 797	14 640	2 989	9 314	10 518	2 222
Total année 2015	320 393	323 650	63 659	158 334	168 347	15 633
Total année 2014	305 507	304 531	66 474	171 643	174 583	24 682
Variation en %	4,9	6,3	-4,2	-7,8	-3,6	-36,7

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

Il y a lieu de noter que le nombre d'affaires jugées est passé de 479 114 en 2014 à 491 997 en 2015, accusant une augmentation de 2,7%. En revanche, le nombre d'affaires en instance a connu une baisse remarquable de 13%.

Evolution des affaires des tribunaux de première instance de la région



7-2- 3- Tribunal administratif

Cette juridiction juge les litiges qui opposent les particuliers à l'Etat ou collectivités publiques. Le nombre d'affaires enregistrées au niveau du tribunal administratif, pour l'année 2015, a atteint 5 350 affaires, marquant ainsi une hausse de 21,5% par rapport à l'année antérieure.

Le corps magistral de cette juridiction a jugé 5 291 affaires en 2015, soit près de 19,3% des affaires jugées au niveau national.

Quant au nombre d'affaires en instance, il se chiffre à 1 926 en 2015 contre 1 864 en 2014, accusant une évolution positive de 3,3%.

Evolution des activités du tribunal administratif de la région

Affaires	2013	2014	2015	Variation en % (2015/2014)
Enregistrées	5 228	4 402	5 350	21,5
Jugées	5 142	5 487	5 291	-3,6
En Instance	2 765	1 864	1 926	3,3

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

7-2- 4- Tribunal commercial

Ce tribunal juge tous les litiges commerciaux relatifs aux actes du commerce entre les sociétés commerciales.

Au cours de l'année 2015, 73 417 affaires ont été enregistrées au sein du tribunal commercial de Casablanca, soit une augmentation de 6,5% par rapport à l'année écoulée. En revanche, les affaires en instance ont connu une régression de 25,3%.

Il y a lieu de noter que 56,0% des affaires enregistrées au niveau national se concentrent au tribunal commercial de Casablanca, contre plus d'un quart pour les affaires en instance.

Evolution des activités du tribunal de commerce de la région

Affaires	2013	2014	2015	Variation en % (2014/2015)
Enregistrées	65 598	68 949	73 417	6,5
Jugées	69 544	78 711	75 190	-4,5
En Instance	17 400	7 420	5 545	-25,3

Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

7-2- 5- Cours d'appel commercial

En 2015, au niveau de cette juridiction, les affaires enregistrées et jugées représentent respectivement 60,1% et 64,3% de ces affaires au niveau national, contre 57,0% pour les affaires en instance.

Evolution des activités de la cours d'appel de commerce de la région

Affaires	2013	2014	2015	Variation en % (2014/2015)
Enregistrées	5 639	6 400	6 650	3,9
Jugées	5 884	6 300	6 889	9,3
En Instance	3 967	4 066	3 799	-6,6

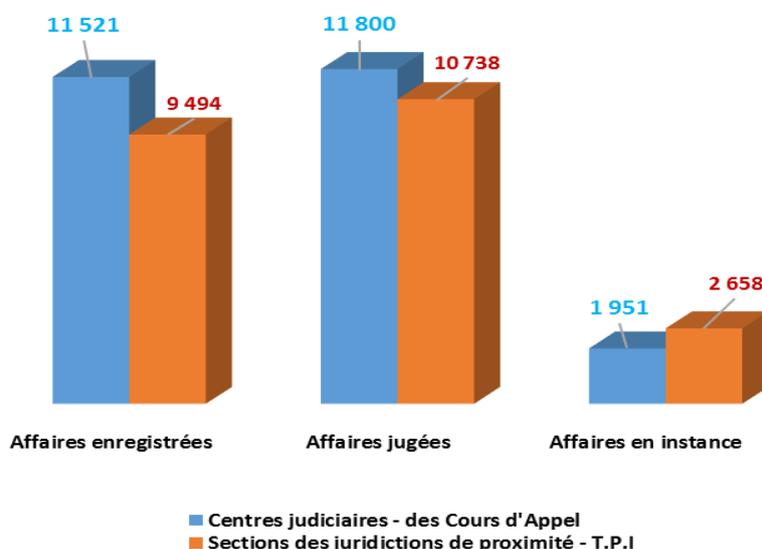
Source: Annuaire Régional de Casablanca Settat 2016

7-2- 6- Centres judiciaires et sections des juridictions de proximité

Au cours de l'année 2015, les centres judiciaires au sein des Cours d'Appel et les sections des juridictions de proximité au sein des tribunaux de première instance (T.P.I) ont enregistré 21 015 affaires dont 31,0% de nature pénale.

Quant au nombre d'affaires jugées, il s'élève à 22 538 dont 27,1% des affaires pénales, contre respectivement 4 609 et 41,1% pour les affaires en instance.

Activités des centres judiciaires et les sections des juridictions de proximité



8- HABITAT

Le secteur de l'habitat se situe au centre des priorités des pouvoirs publics. L'accès à un logement décent est de par la Constitution du Maroc, un droit qui garantit la dignité et participe dans la cohésion sociale des citoyens. Considéré comme tel, le secteur de l'habitat est désormais un secteur social par essence.

Dans ce sens, plusieurs actions législatives et organisationnelles ont été mises en place visant particulièrement la résorption des bidonvilles et la lutte contre l'habitat clandestin.

Il y a lieu également de rappeler le lancement du programme national des logements sociaux en 1994. Ce projet favorise l'accès des ménages à faible revenu à la propriété privée.

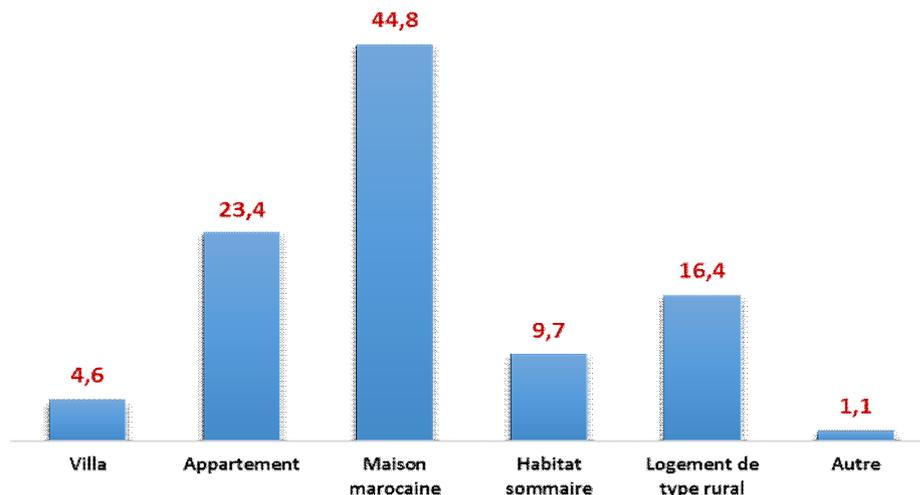
A noter que le taux d'urbanisation, au niveau de la région de Casablanca Settat, est passé de 67,9% en 1994 à 72,0% en 2004 pour atteindre 73,6% en 2014. Cette tendance à la hausse continuerait au-delà de l'année 2014, il est prévu que ce taux passerait de 75,5% en 2018 à 78,2% en 2024. Ce grand saut démographique génère des impacts et répercussions socio-spatiales diverses ce qui a fait augmenter l'acuité sur le défi urbain et notamment autour des villes. Pour faire face à cette vague d'urbanisation continue, il est indispensable d'adopter une vision nouvelle en matière d'urbanisme et d'utilisation des espaces urbains.

8- 1- Conditions d'habitat

8- 1-1- Type de logement

La répartition des ménages selon le type de logement occupé reflète le tissu architectural de la région de Casablanca Settat.

Répartition des ménages selon le type de logement (En %)
-RGPH 2014²⁵-



Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H) de 2014, l'habitat de type marocain reste majoritaire avec 44,8% contre 23,4% et 4,6% pour respectivement des types appartement et villa.

Cependant, environ 9,7% des ménages de la région vivent dans un logement sommaire et 16,4% de type rural, avec également l'existence de l'habitat clandestin aux zones périphériques des villes de la région.

²⁵ Recensement Général de la Population et de l'Habitat

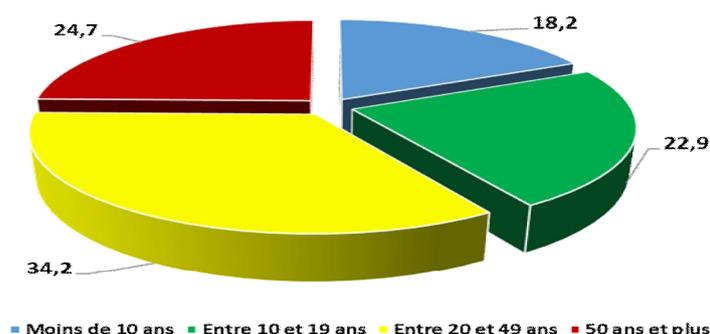
Type de logement par préfecture et province (En %)

Province / Préfecture	Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre
Casablanca	5,4	39,0	46,2	7,9	0,2	1,2
Benslimane	4,0	6,0	48,0	11,0	29,7	1,4
Berrechid	2,8	7,9	49,3	8,8	30,4	0,8
El Jadida	4,4	6,3	43,9	2,5	42,1	0,8
Médiouna	1,8	5,9	42,5	41,5	7,3	1,0
Mohammadia	5,0	13,2	45,6	29,7	5,6	1,0
Nouaceur	5,4	5,0	57,5	23,3	6,8	2,0
Settat	2,9	3,8	37,4	1,6	53,8	0,5
Sidi Bennour	1,4	0,7	25,6	3,4	68,4	0,5
Région	4,6	23,4	44,8	9,7	16,4	1,1
National	3,2	11,6	56,8	4,5	22,8	1,0

Source: RGPH 2014

A cela s'ajoute le problème de l'habitat vétuste qui représente une part non négligeable. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, a mis cette question en relief à travers l'ancienneté du parc logement dont l'âge se répartit comme suit:

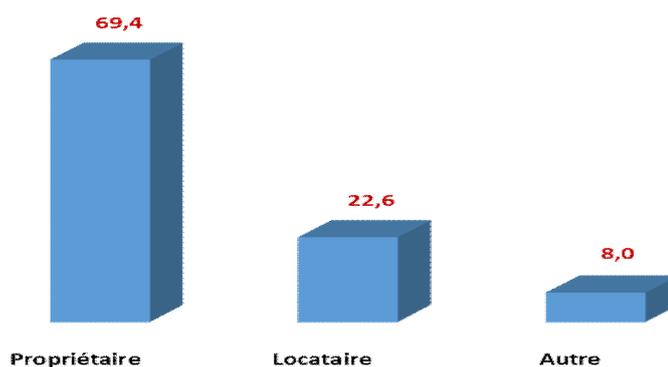
Ancienneté du logement (En %) -RGPH 2014-



8-1-2- Statut d'occupation des logements

Selon le statut d'occupation des logements, les résultats du R.G.P.H de 2014 ont montré une préférence des ménages à l'accès à la propriété avec 69,4%. Quant au régime locataire, il concerne encore près de 22,6% des ménages, faute notamment de moyens financiers pour accéder à la propriété.

Statut d'occupation des logements (En%) -RGPH 2014-



8-1-3- Occupation des logements

En 2014, près de 37,7% des ménages de la région occupaient une ou deux pièces. Selon le milieu de résidence, près de 14,4% des ménages urbains vivaient dans une seule pièce contre 10,2% en milieu rural.

Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation (En %)

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	14,4	10,2	13,5
2 pièces	23,7	25,7	24,2
3 pièces	38,2	30,2	36,4
4 pièces	12,6	19,3	14,1
5 pièces	4,1	8,0	5,0
6 pièces	3,3	3,7	3,4
7 pièces	1,4	1,4	1,4
8 pièces et plus	2,2	1,5	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2014

Quant au taux d'occupation des logements au niveau de la région, le nombre moyen de personnes par pièce a atteint 1,5 en 2014.

Taux d'occupation selon le milieu par préfecture et province (En %)

Province / Préfecture	Urbain	Rural	Ensemble
Casablanca	1,4	1,7	1,4
Benslimane	1,4	1,7	1,5
Berrechid	1,5	-	1,5
El Jadida	1,4	1,7	1,5
Médiouna	1,6	1,5	1,5
Mohammadia	1,3	1,6	1,4
Nouaceur	1,5	1,5	1,5
Settat	1,3	1,7	1,6
Sidi Bennour	1,4	1,7	1,7
Région	1,4	1,7	1,5
National	1,3	1,6	1,4

Source: RGPH 2014

8-1-4- Equipements de base des logements

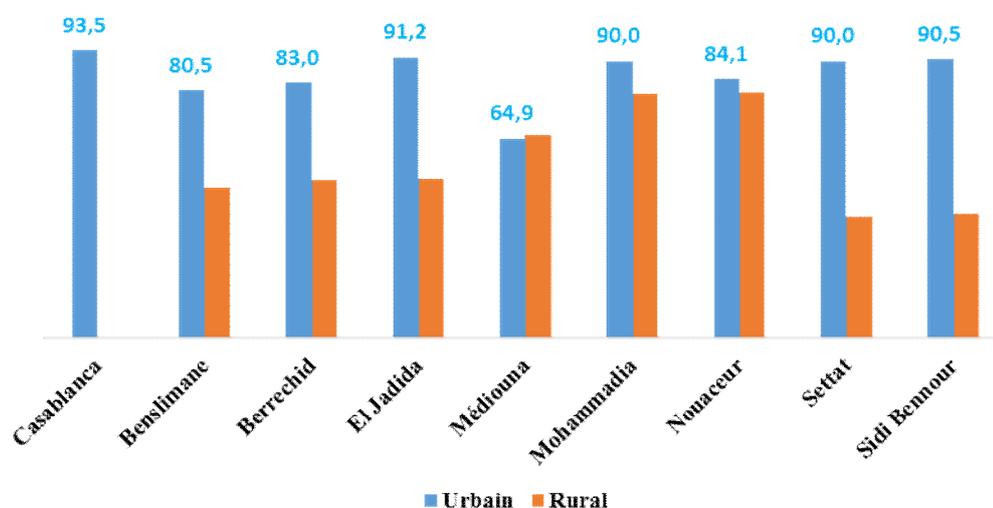
8-1-4-1- Eau potable

Selon les résultats du R.G.P.H de 2014, près de 75,4% des ménages de la région sont raccordés au réseau d'eau potable. Cette proportion est de 91,0% en milieu urbain contre 20,5% en milieu rural.

Cependant par province et préfecture de la région, la proportion des ménages disposant d'eau potable varie de 75,4% au niveau de la province de Settat à 51,2% à la province de Berrechid et 93,5% dans la préfecture de Casablanca.

Proportion des ménages raccordés au réseau d'eau potable selon le milieu par préfecture et province (En %)

-RGPH 2014-

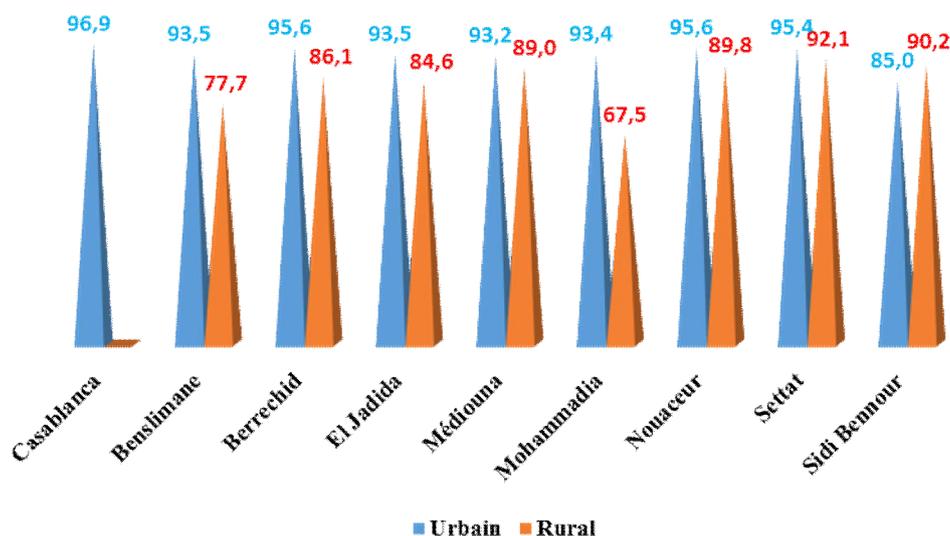


8-1-4-2- Electricité

En 2014, près de 93,7% des ménages de la région disposaient de l'électricité dans leurs logements contre 91,6% au niveau national. Cette proportion est de 95,9% en milieu urbain contre 86,0% en milieu rural.

Proportion des ménages raccordés au réseau d'électricité selon le milieu par préfecture et province (En %)

-RGPH 2014-



8-1-4-3- Latrine et bain moderne

Au niveau latrine et bain moderne, il y a lieu de préciser :

- 97,5% des ménages disposent d'une latrine (WC), répartis entre 99,3% en milieu urbain et 91,1% en milieu rural;
- 54,7% des ménages disposent d'un bain moderne ou douche, ce taux se situe à 57,3% en milieu urbain et 45,6% en milieu rural.

**Proportion des ménages disposant
des équipements de base selon le milieu par préfecture et province (En %)**

Province / Préfecture	Urbain					Rural					Ensemble				
	Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante	Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante	Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante
Casablanca	90,4	99,4	59,8	96,9	93,5	-	-	-	-	-	90,4	99,4	59,8	96,9	93,5
Benslimane	93,2	97,4	55,1	93,5	80,5	92,5	82,7	30,5	77,7	11,9	92,9	90,6	43,7	86,2	48,8
Berrechid	94,9	99,3	55,1	95,6	83,0	94,5	94,7	38,7	86,1	2,6	94,8	97,5	48,6	91,8	51,2
El Jadida	94,1	99,3	61,3	93,5	91,2	88,9	88,4	50,6	84,6	18,3	91,3	93,4	55,5	88,7	51,7
Médiouna	94,2	98,8	41,8	93,2	64,9	93,1	96,5	28,6	89,0	67,7	93,9	98,1	37,8	92,0	65,8
Mohammadia	96,4	99,4	58,6	93,4	90,0	95,0	96,4	30,6	67,5	51,3	96,0	98,5	50,7	86,1	79,1
Nouaceur	94,6	99,0	35,7	95,6	84,1	94,5	98,0	28,3	89,8	58,2	94,6	98,8	34,5	94,7	79,9
Settat	95,0	99,1	50,3	95,4	90,0	95,0	91,4	38,3	92,1	4,2	95,0	94,5	43,2	93,4	39,1
Sidi Bennour	94,1	98,7	54,7	85,0	90,5	89,5	90,5	67,9	90,2	26,6	90,5	92,3	65,0	89,1	40,6
Région	91,8	99,3	57,3	95,9	91,0	92,0	91,1	45,6	86,0	20,5	91,9	97,5	54,7	93,7	75,4
National	94,9	99,0	58,3	95,2	91,3	90,8	83,4	45,9	84,6	37,8	93,5	93,7	54,0	91,6	73,0

Source: RGPH 2014

8-1-4-4- Mode d'évacuation des eaux usées

La répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées, au niveau de la région en 2014, montre que:

- 69,0% des ménages occupent un logement raccordé à un réseau public d'évacuation des eaux usées, répartis entre 88,0% en milieu urbain et 2,2% en milieu rural;
- 22,0% recourent à une fosse septique dont 10,8% en milieu urbain et 61,4% en milieu rural;
- 4,8% évacuent leurs eaux usées dans la nature et 4,0% dans un puit perdu.

**Ménages de la région selon le mode d'évacuation
des eaux usées (En %)**

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	88,0	2,2	69,0
Fosse septique	10,8	61,4	22,0
Puits perdu	0,4	16,7	4,0
Dans la nature	0,7	19,1	4,8
Autre	0,1	0,6	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2014

8-1-4-5- Moyens d'information et de communication

En matière de moyens d'information et de communication, il y a lieu de faire remarquer que:

- 95,7% des ménages disposent d'un téléphone portable;
- 95,2% des ménages possèdent d'un poste de télévision;
- 87,8% des ménages possèdent une antenne parabolique;
- 32,6% des ménages possèdent un ordinateur;
- 25,2% des ménages ont accès à l'internet.

Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu (%) par préfecture et province

Provinces / préfectures	Urbain							Rural								
	Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole	Réfrigérateur	Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole	Réfrigérateur
Casablanca	97,6	60,9	97,5	25,8	34,6	43,5	91,9	93,3	-	-	-	-	-	-	-	-
Benslimane	94,8	44,0	97,1	16,4	26,0	35,5	88,7	89,4	85,7	41,7	91,2	1,2	3,6	5,6	68,9	74,2
Berrechid	96,1	45,5	96,8	13,5	23,2	33,5	91,1	91,5	91,2	53,3	93,1	1,4	4,2	5,8	76,7	82,8
El Jadida	94,0	50,8	95,8	21,4	31,3	40,7	90,4	88,7	85,3	36,7	87,6	1,1	2,5	3,6	74,1	72,7
Médiouna	95,8	52,4	94,9	6,6	10,5	21,0	85,2	88,4	94,0	46,6	94,5	3,1	9,1	13,1	80,3	85,2
Mohammadia	97,5	61,5	97,0	24,6	33,5	42,5	93,0	93,8	92,2	43,2	92,5	2,3	6,4	12,4	80,1	82,9
Nouaceur	95,0	50,1	97,0	7,9	16,2	23,0	86,5	88,3	92,9	48,6	94,5	3,0	11,1	16,2	80,5	85,1
Settat	95,5	64,5	95,8	17,1	24,7	33,6	91,6	92,6	92,1	70,5	92,7	0,7	2,1	2,9	76,4	84,8
Sidi Bennour	92,9	57,0	96,3	11,7	20,3	30,2	85,1	81,2	88,2	41,1	88,6	0,7	1,9	3,3	76,3	78,6
Région	96,9	58,5	97,1	22,7	31,4	40,4	91,2	92,3	89,1	48,1	90,6	1,2	3,4	5,3	75,9	79,3
National	96,1	55,4	96,5	19,7	27,5	35,7	90,4	91,4	85,7	47,3	90,3	1,5	3,6	5,7	71,8	73,0

Source: RGP 2014

8-2- Activité de construction

8-2-1- Autorisations de construire

Le nombre d'autorisations de construire délivrées, au niveau de la région de Casablanca Settat, est passé de 5 326 en 2011 à 5 885 en 2013 pour atteindre 5 906 en 2016.

Evolution de nombre des autorisations de construire

Année	2011	2013	2015	2016
Région	5 326	5 885	5 217	5 906
National	53 086	54 502	49 003	45 756
Région / National (En %)	10,0	10,8	10,7	12,9

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2012, 2014, 2016 et 2017

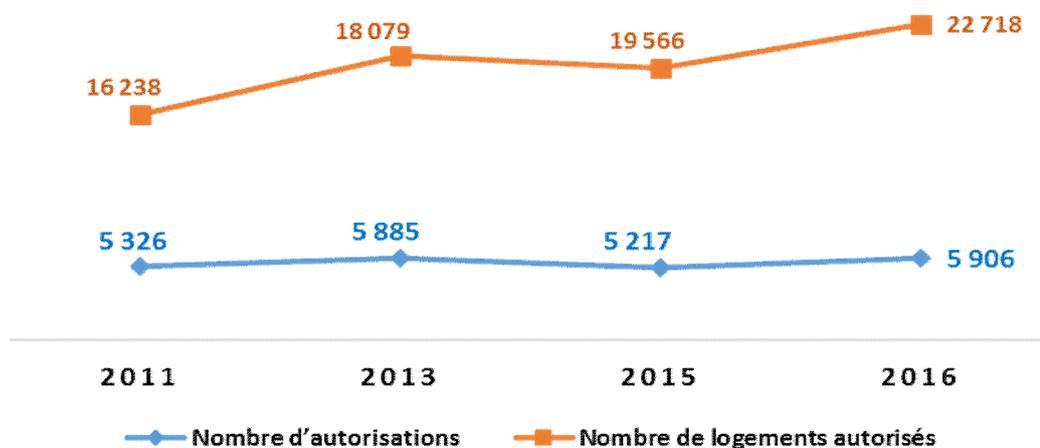
Quant au poids de ces autorisations dans l'ensemble des autorisations au niveau national, il est passé de 10,0% en 2011 à 12,9% en 2016.

8-2-2- Logements autorisés

En terme de logements autorisés, l'effectif est passé de 16 238 logements en 2011 à 17 079 en 2013 pour atteindre 22 718 en 2016, enregistrant ainsi une variation positive de 16,1% par rapport à 2015.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que 20,5% des logements prévus au niveau national en 2016, se concentrent dans la région contre 15,2% en 2013. Cette amélioration remarquable du poids de la région dans l'ensemble national s'explique notamment par l'existence d'une demande potentielle assez importante, caractérisée par sa diversité (logement social, moyen et haute standing, villa, ...).

Evolution de nombre des autorisations de construire et du nombre de logements



La réparation intra régionale des logements prévus en 2016, montre que plus de la moitié de ces logements se réalise sur le territoire de la préfecture de Casablanca.

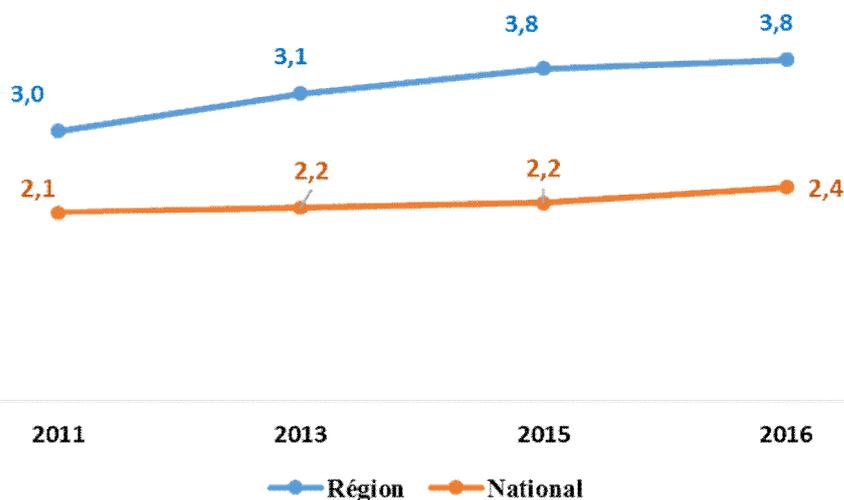
Autorisations de construire délivrées par préfecture et province - Année 2016-

Province / Préfecture	Nombre de pièces	Nombre de logements	Surfaces en m ²		Valeur prévue en milliers de Dhs	
			Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre d'autorisations
Casablanca	34 835	11 909	5 070 368	572 455	2 160 787	2 091
Médiouna	1 813	640	194 417	49 526	122 575	182
Mohammadia	3 297	1 099	192 266	54 985	149 445	429
Nouaceur	4 144	1 150	752 395	243 510	470 003	285
El Jadida	8 707	2 681	632 910	120 292	355 602	1 004
Benslimane	5 134	1 659	451 422	71 971	217 704	514
Berrechid	1 722	537	73 820	16 632	67 320	138
Settat	7 695	2 521	598 333	104 541	317 390	990
Sidi Bennour	1 912	522	143 664	25 495	75 727	273
Région	69 259	22 718	8 109 595	1 259 407	3 936 553	5 906
National	339 788	110 677	28 492 835	5 986 031	16 557 832	45 756
Région / National (En %)	20,4	20,5	28,5	21,0	23,8	12,9

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

En parallèle, le nombre moyen de logements prévus, d'être construits par une autorisation, est passé de 3 en 2011 à 3,8 en 2016 contre respectivement 2,1 et 2,4 au niveau national.

Evolution du nombre moyen de logements prévus par une autorisation



Concernant le nombre moyen d'étages par construction, au niveau de la région, il est de 3,1 en 2015 contre 2,8 au niveau national. La répartition spatiale de ce nombre moyen au sein de la région est inégale; il varie de 1,9 dans la province de Nouaceur à 4 pour la province de Berrechid.

Superficie moyenne du logement et nombre moyen d'étages par préfecture et province

Province / Préfecture	Année 2016	
	Superficie moyenne du logement en m ²	Nombre moyen d'étage par construction
Casablanca	181,4	3,8
Médiouna	191,5	2,5
Mohammadia	136,0	2,7
Nouaceur	408,7	1,9
El Jadida	132,6	3,0
Benslimane	131,2	3,0
Berrechid	125,4	4,0
Settat	125,9	3,0
Sidi Bennour	145,1	3,0
Région	173,3	3,1
National	149,6	2,8

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

8-3- Foncier

8-3-1- Réquisitions déposées par Conservation Foncière

Au titre de l'année 2015, le nombre de réquisitions déposées, par Conservation Foncière provinciale et préfectorale de la région, a atteint 32 336 d'une superficie estimée à 27 685 hectares (Ha) contre 20 157 réquisitions d'une superficie de 13 438 hectares en 2013, accusant ainsi une évolution positive respectivement de 60,4% et 106,0% entre 2013 et 2015.

Evolution des réquisitions déposées et leurs superficies par province et préfecture

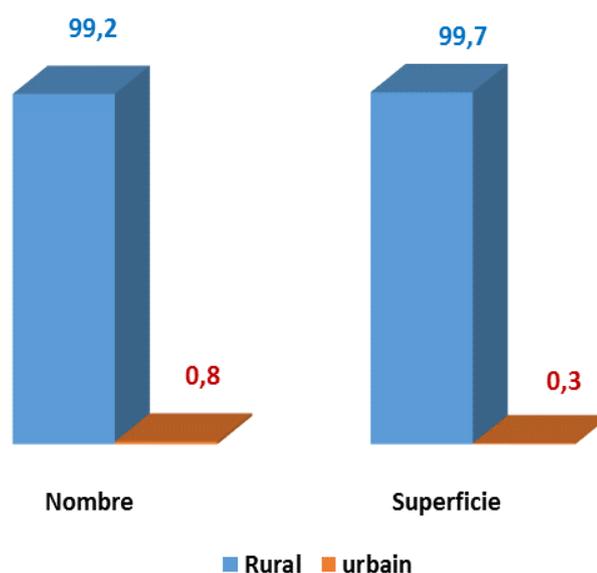
Province / Préfecture	Superficie en Ha					
	Nombre			Superficie		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Benslimane	225	232	310	558	351	323
Berrechid	439	411	410	493	538	571
Casablanca	165	158	218	637	1 033	95
El Jadida	4 882	1 356	1 119	1 655	1 306	5 932
Mohammadia	52	52	54	35	30	46
Settat	967	1 043	6 304	1 306	1 485	6 818
Sidi Bennour	13 427	251	23 921	8 755	89	13 900
Région	20 157	3 503	32 336	13 438	4 830	27 685
National	40 981	35 942	144 258	304 583	716 572	673 277
Région / National (En %)	49,2	9,7	22,4	4,4	0,7	4,1

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Selon le milieu de résidence, près de 99,2% des réquisitions déposées en 2015, par Conservation Foncière provinciale et préfectorale, se réalisent en milieu rural.

Répartition des réquisitions déposées et leurs superficies (En %) par milieu de résidence

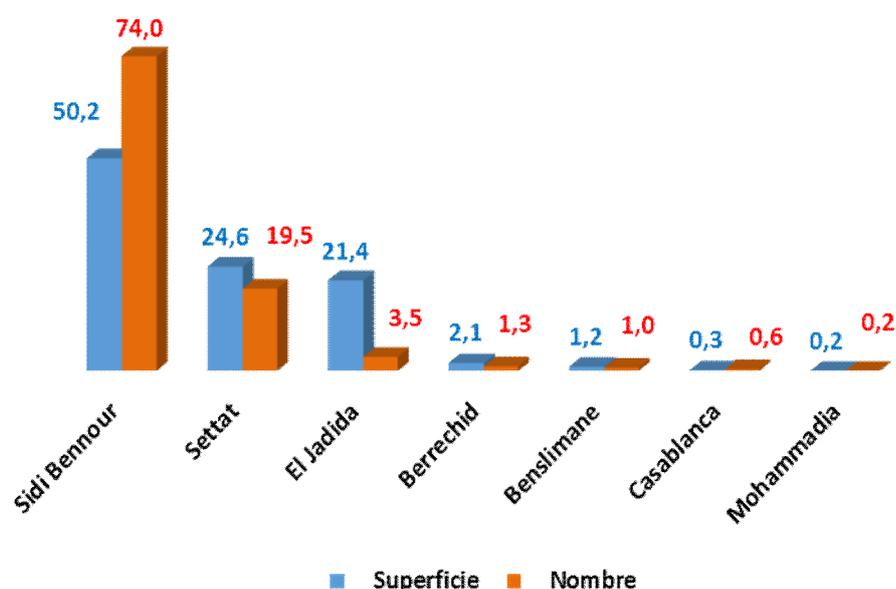
-Année 2015-



La répartition intra régionale, montre que 74,0% de ces réquisitions déposées se concentrent dans la province de Sidi Bennour en 2015.

Répartition des réquisitions déposées et leurs superficies (En %) par province et préfecture

-Année 2015-



8-3-2- Immatriculation foncière

En matière des titres fonciers établis, suite aux immatriculations par Conservation Foncière provinciale et préfectorale, leur effectif s'élève à 16 273 titres en 2015 contre 7 728 en 2013 sur des superficies respectivement de 29 119 et 20 618 hectares (Ha).

Evolution des titres fonciers établis suite aux immatriculations par Conservation Foncière

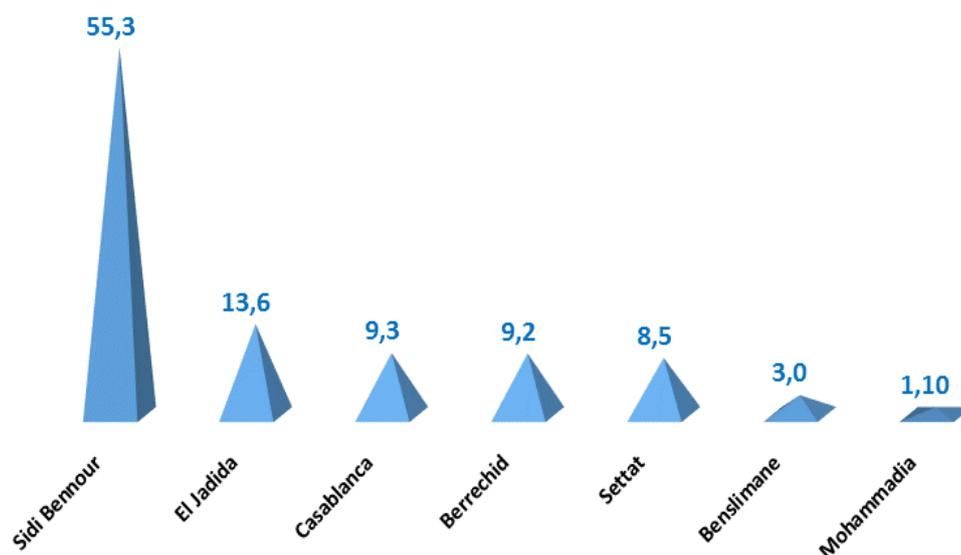
Province / Préfecture	Nombre			Superficie (En Ha)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Benslimane	434	527	475	12 940	1 426	1 034
Berrechid	985	1 179	1 498	979	1 191	1 769
Casablanca	423	383	1 510	564	466	16 566
El Jadida	3 089	2 343	2 216	2 876	4 069	3 077
Mohammadia	1 042	329	179	627	218	379
Settat	1 154	1 461	1 390	1 650	1 831	1 843
Sidi Bennour	601	525	9 005	982	651	4 451
Région	7 728	6 747	16 273	20 618	9 852	29 119
National	39 693	47 256	66 115	531 183	676 446	1 248 998
Région / National (En %)	19,5	14,3	24,6	3,9	1,5	2,3

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Selon le milieu de résidence, près de 96,7% des titres, en 2015, ont été établis en milieu rural par conservation foncière provinciale et préfectorale de la région.

Il y a lieu de noter que 55,3% des titres fonciers établis suite aux immatriculations en 2015, ont été effectués dans la province de Sidi Bennour, suivie par la province d'El Jadida avec 13,6%.

**Répartition des titres fonciers établis suite aux immatriculations (En %)
par province et préfecture
-Année 2015-**



Concernant les titres fonciers établis suite au morcellement par Conservation Foncier, au niveau de la région, 75 427 titres ont été réalisés en 2015 pour une superficie de 2 781 Ha.

**Evolution des titres fonciers établis suite au morcellement
par Conservation Foncière
-Année 2015-**

Province / Préfecture	Nombre			Superficie (En Ha)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Benslimane	3 110	7 464	3 465	804	575	538
Berrechid	7 823	9 691	9 347	383	307	209
Casablanca	43 958	41 585	41 524	1 298	1 017	703
El Jadida	9 267	9 206	10 157	41 882	829	369
Mohammadia	6 306	8 745	8 169	243	214	107
Settat	3 014	4 106	2 417	314	609	235
Sidi Bennour	135	386	348	41	51	619
Région	73 613	81 183	75 427	44 965	3 602	2 781
National	208 916	257 597	242 475	79 521	18 940	14 274
Région / National (En %)	35,2	31,5	31,1	56,5	19,0	19,5

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Par ailleurs, 69 924 hypothèques sont inscrites par Conservation Foncière de la région en 2015 contre 51 889 en 2013, pour des valeurs respectivement de près de 89 996 349 et 35 905 625 millions de dirhams (Dhs).

Evolution des hypothèques inscrites par Conservation Foncière de la région

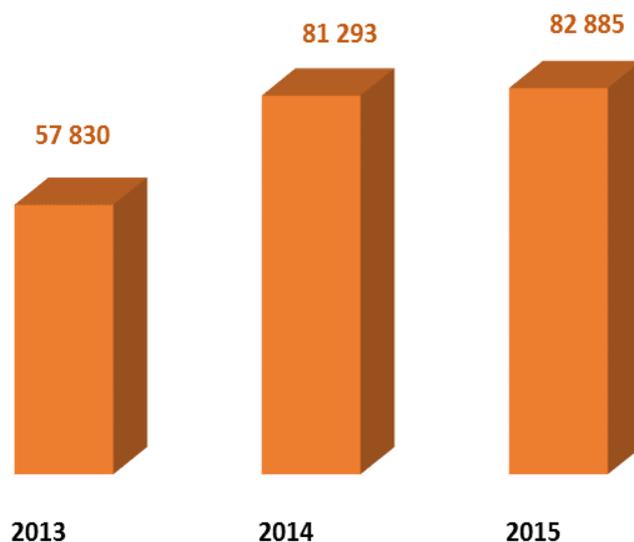
-Année 2015-

Province / Préfecture	En milliers de Dhs					
	Nombre			Valeur		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Benslimane	1 134	1 531	2 020	2 202 867	983 037	1 379 620
Berrechid	5 793	5 802	7 316	6 906 937	1 531 183	1 987 124
Casablanca	36 619	49 373	45 399	20 179 575	21 125 394	76 653 616
El Jadida	2 331	2 390	7 998	1 202 507	1 349 621	6 150 985
Mohammadia	2 238	3 486	4 029	2 164 961	2 036 233	2 871 804
Settat	2 716	2 454	2 372	3 120 636	1 527 655	726 545
Sidi Bennour	1 058	728	790	128 142	54 925	226 655
Région	51 889	65 764	69 924	35 905 625	28 608 048	89 996 349
National	125 279	155 602	169 829	99 958 121	88 298 681	150 400 736
Région / National (En %)	41,4	42,3	41,2	35,9	32,4	59,8

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Par ailleurs, le nombre de plans cadastraux établis, par Service du Cadastre de la région, est passé de 57 830 en 2013 à 82 885 en 2015, enregistrant ainsi une variation positive de 43,3%.

Evolution des plans des cadastres établis par Conservation Foncière de la région



Egalement, au titre de l'année 2015, près de 38,0% de ces plans cadastraux ont été réalisés au niveau de la préfecture de Casablanca, suivie de la province de Benslimane avec 14,9%.

Evolution du nombre des plans cadastraux établis par service du cadastre

Provinces / préfectures	2013	2014	2015
Benslimane	3 415	4 322	12 309
Berrechid	5 667	7 243	8 009
Casablanca	34 196	48 159	31 456
El Jadida	4 848	6 984	12 239
Mohammadia	7 069	9 440	8 266
Settat	2 049	3 555	4 405
Sidi Bennour	586	1 590	6 201
Région	57 830	81 293	82 885
National	220 338	267 645	290 309
Région / National (En %)	26,2	30,4	28,6

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

8-3-3- Recettes foncières

Il s'agit de l'ensemble des droits perçus par la Conservation Foncière suite aux opérations d'immatriculation foncière, d'enregistrement et de délivrance de certificats de propriété, etc.

Au niveau de la région de Casablanca Settat, les recettes réalisées par Conservation Foncière, ont atteint plus de 1 648 070 milliers de dirhams en 2015 contre 1 733 855 en milliers de dirhams en 2013, soit respectivement 41,1% et 42,4% des recettes réalisées au niveau national

Evolution des recettes réalisées par Conservation Foncière de la région

Province / Préfecture	En Milliers de Dhs		
	2013	2014	2015
Benslimane	117 694	105 341	98 841
Berrechid	134 314	137 522	128 640
Casablanca	1 185 035	1 191 763	1 105 064
El Jadida	135 418	136 372	171 719
Mohammadia	104 851	97 387	102 306
Settat	49 100	51 401	34 049
Sidi Bennour	7 443	7 703	7 451
Région	1 733 855	1 727 489	1 648 070
National	4 088 018	4 306 365	4 005 831
Région / National (En %)	42,4	40,1	41,1

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

La répartition intra régionale de ces recettes révèle que 67,1% ont été réalisées uniquement par la Conservation Foncière de Casablanca en 2015, suivie par celle de El Jadida avec 10,4%

PARTIE V

URBANISATION ET ENVIRONNEMENT :

**Une forte urbanisation
au cours des 50 dernières années**



URBANISATION ET ENVIRONNEMENT

1- Ressources humaines: Un fort poids démographique

Suite au redécoupage administratif de 2015, la nouvelle région Casablanca-Settat a englobé l'ancienne région dite du «Grand Casablanca», et cinq autres provinces avoisinantes, par conséquent, sa population a grimpé de près de 5,9 millions d'habitants en 2004 à près de 6,9 millions en 2014. En 2019, la région de Casablanca Settat rassemblerait près de 20,6% de la population nationale.

Evolution de la population de la région de Casablanca Settat

Années	Région	National	Région/National (En %)
2004	5 890 609	29 891 704	19,7
2014	6 861 739	33 848 242	20,3
2019 ²⁶	7 313 256	35 586 616	20,6
2024 ²⁶	7 780 072	37 369 652	20,8

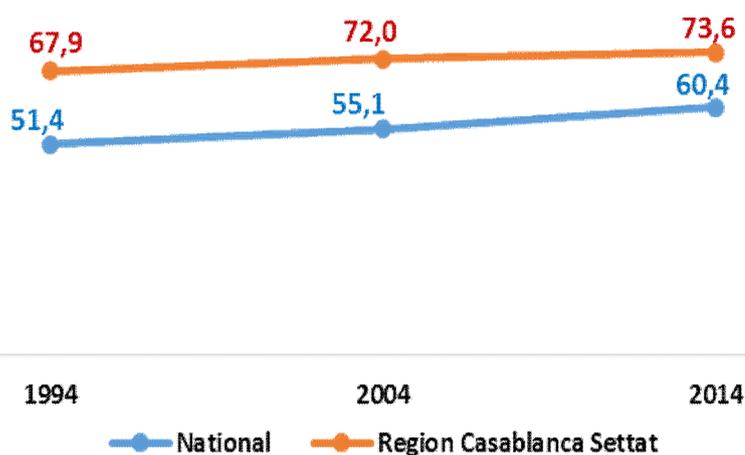
Source: RGPH 2004 et 2014

Toutefois, elle comprend désormais de vastes territoires ruraux, qui accusent de fortes disparités de développement par rapport aux territoires urbains.

2- Urbanisation: Une forte urbanisation au cours des 50 dernières années

La population urbaine de la région de Casablanca Settat a été multipliée par presque 1,5, passant de près de 3,5 en 1994 à 5,1 millions d'habitants en 2014.

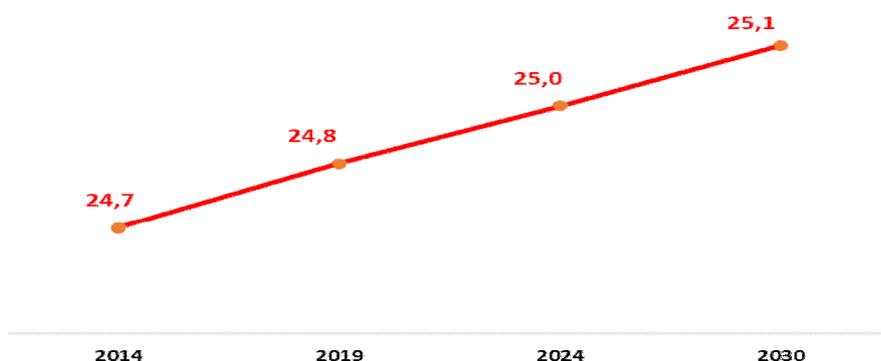
Evolution du taux d'urbanisme (En %)



En 2014, les milieux urbains de la région accueillent près d'un quart de la population nationale urbaine.

²⁶ Projections de la population- Haut Commissariat au Plan, Centre d'Études et de Recherches Démographiques (CERED)-2017

Evolution de la part de la population urbaine de la région dans la population urbaine nationale (En %)



Il est à rappeler que l'urbanisation résulte de l'interaction de plusieurs facteurs, notamment l'exode rural et l'accroissement naturel de la population. Par conséquent, la pression démographique et la rareté des moyens contribuent à la dégradation de l'environnement.

3-Forêts

La forêt couvre environ de 114 107 ha de la superficie de la région de Casablanca Settat, soit environ 164,5 m² par habitant. Ce taux varie entre 0,1 m² au niveau de la préfecture de Casablanca à 2 443,9 m² pour la province de Ben Slimane.

Superficie des forêts par province et préfecture

Préfecture / Province	Année 2015	
	Superficie des forêts en Ha	Superficie par habitant en m ²
Casablanca	44	0,1
Mohammedia	586	14,3
Médiouna	1 492	82,4
Nouaceur	1 643	46,9
El Jadida	12 537	158,3
Sidi Bennour	12 604	281,0
Settat	27 300	431,8
Berrechid	509	10,3
Benslimane	57 392	2443,9
Région	114 107	164,5

Source: Annuaire Statistique Régional 2016

4-Climat et précipitations

Le climat de la région est de type océanique:

- Doux, modéré et pluvieux en hiver;
- Humide et tempéré en été.

Ce climat est également caractérisé par une absence de gelée en hiver et forte humidité durant l'année, présentant ainsi des conditions favorables à une forte urbanisation. Quant à la pluviométrie, au niveau de la région, elle est variable d'une année à l'autre. Son évolution varie entre 220 et 760 mm.

5- Ressources hydrographiques

5-1- Eaux de surface

La région de Casablanca-Settat s'étend sur deux unités géographiques importantes qui sont la plaine de la Chaouia et la zone atlantique, réparties entre trois grands bassins versants:

- Oum Er Rbia;
- Côtier Atlantique Casablanca;
- Côtier Atlantique Safi-El Jadida.

La région dispose, également, de 7 grands et moyens barrages. Il s'agit des retenues:

- El Massira: 2,8 milliards m³ ;
- Imfout :18 millions m³;
- Daourat : 9,5 millions m³;
- El Malleh : 5 millions m³
- Kwacem Aval : 3 millions m³ ;
- Sidi Saïd Ben Maâchou : 2 millions m³ ;
- Oued Aricha : 1,8 millions m³.

L'eau de ces ouvrages est utilisée pour l'alimentation en eau potable des populations urbaines et rurales, ainsi que pour l'irrigation.

En plus de ces infrastructures hydrauliques, la région dispose de 20 petits barrages, dont l'apport global est de l'ordre de 16 millions de m³.

5-2- Eaux souterraines

Les réservoirs d'eau souterraine dans lesquels s'accumulent ou transitent les eaux pluviales infiltrées sont d'extension inégale. Il s'agit notamment :

- **La nappe de Berrechid** d'une superficie totale de 1 500 km². Elle est fortement exploitée (puits et forages) pour l'alimentation en eau potable, pour l'irrigation des terres agricoles et pour la satisfaction des besoins industriels;
- **La nappe des Doukkalas** s'étendant sur 3 250 km² sous la plaine des Doukkala au pied du massif de Rhamna. Elle présente des potentialités très limitées;
- **La nappe du Sahel** s'étendant sur une bande étroite de 3 100 km² longeant l'océan atlantique;
- **La nappe de la Chaouia** côtière s'étendant sur 1 200 km² de la bande littorale et large de 20 km, cette nappe est comprise entre Casablanca et Azemmour. Elle se caractérise par de très faibles niveaux piézométriques;
- **La nappe du toronien** de Tadla d'une superficie totale d'environ 10.000 km². Elle s'étend sur le plateau des Phosphates, la plaine du Tadla et la plaine de la Tassaout Avale. La région ne bénéficie que de la partie inférieure de cette nappe (20%).

6- Rejets domestiques et industriels

Les charges polluantes, outre celles liées à la pollution domestique d'une population de 6,861 millions d'habitants, comprennent aussi la pollution industrielle d'environ 39% du total national des unités industrielles de transformation.

La moyenne²⁷ des quantités des eaux usées rejetées chaque jour sur le littoral de Casablanca ó Mohammedia, est d'environ 25 000 m³. Aussi les hydrocarbures liés au transport maritime se trouvent

²⁷ Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca

parmi les premières sources de pollution des côtes, ce qui constitue une menace pour les activités balnéaires et pour la pêche.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la production d'eaux usées d'origine domestique, uniquement des quatre préfectures et provinces du Grand Casablanca²⁸, dont le taux d'urbanisme dépasse 70%, est estimée à 136,8 m³ en 2015.

Evolution des rejets domestiques par province et préfecture dépassant le taux d'urbanisme de 70%

Province / Préfecture	Rejets en 1000 m ³ /an			
	2004	2010	2015	2020
Casablanca	103 361	106 241	108 506	110 929
Mohammedia	9 651	11 082	12 407	13 974
Médiouna	3 314	4 758	6 224	8 317
Nouaceur	4 676	6 941	9 691	13 515
Total	121 002	129 022	136 829	146 736

Source: Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca

L'impact cumulé de ces pollutions est loin d'être négligeable, d'autant que les dispositifs de traitement sont très peu développés dans la région.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que près de 10,8% des ménages urbains de la région évacuent leurs eaux usées dans des fosses septiques en 2014. Cependant, cette moyenne varie de 3,1% au niveau de la préfecture de Casablanca à 63,8 pour la province de Nouaceur

Mode d'évacuation des eaux usées des ménages urbains par province et préfecture (En %)

Province / Préfecture	Mode d'évacuation des eaux usées		
	Réseau public	Fosse septique	Autre
Benslimane	76,7	17,4	5,9
Berrechid	83,5	15,5	1,0
Casablanca	96,2	3,1	0,7
El Jadida	81,4	18,1	0,5
Médiouna	51,6	44,1	4,3
Mohammadia	72,2	25,2	2,6
Nouaceur	32,7	63,8	3,5
Settat	88,9	9,3	1,7
Sidi Bennour	85,9	12,7	1,4
Région	88,0	10,8	1,2
National	88,2	9,6	2,2

Source: RGPH 2014

7- Pollution de l'air

La qualité de l'air est affectée par différentes sources de pollution qui ont des effets hétérogènes. Dans ce cadre, la quasi-totalité des activités humaines est source de pollution de l'air. A côté des sources mobiles constituées par le secteur du transport, les sources fixes (production d'énergie thermique, industrie¹) représentent une part significative des rejets atmosphériques.

²⁸ Inclue les préfectures de Casablanca et de Mohammadia et les provinces de Médiouna et de Nouaceur

Les industries chimiques, métallurgiques ou de la verrerie, l'agroalimentaire, etc., largement représentés notamment dans la ville de Casablanca, sont généralement désignées parmi les principales sources fixes de pollution atmosphérique. Ces industries produisent des émissions plus spécifiques dues aux procédés de traitement ou de fabrication employés. En 2015, la région concentre 38,9% des industries nationales.

En parallèle, les émissions du secteur du transport routier sont rejetées majoritairement dans les unités territoriales caractérisées par une circulation urbaine dense et un trafic routier interurbain important. C'est le cas des préfectures des arrondissements de Casablanca-Anfa, Al Fida Mers- Sultan et d'Ain Sebâa-Hay Mohammadi. Les études ont montré que 30% de la pollution, au Maroc, concernait la ville de Casablanca.

En 2015, le nombre de véhicules immatriculés, au niveau de la région, était de l'ordre de 59 646 véhicules, représentant 39% des véhicules immatriculés au niveau national.

8- Déchets solides

Selon les résultats du RGPH 2014, près de 78,6% des ménages urbains de la région évacuent leurs déchets à travers un Bac à ordures de la commune contre 16,9% par des camions communes ou privés.

Mode d'évacuation des déchets ménagers en milieu urbain par province et préfecture (En %)

Province / Préfecture	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Autre
Benslimane	80,1	9,9	10
Berrechid	61,0	29,7	9,4
Casablanca	82,0	14,7	3,3
El Jadida	74,0	21,0	5,0
Médiouna	77,6	13,6	8,8
Mohammadia	89,2	6,5	4,3
Nouaceur	65,6	27,5	6,9
Settat	59,1	31,3	9,7
Sidi Bennour	61,3	31,2	7,6
Région	78,6	16,9	4,5
National	68,3	26,6	5,1

Source: RGPH 2014

Dans le périmètre de la préfecture de Casablanca, le gisement total collecté atteint 1 430 619 tonnes en 2015.

En moyenne, le gisement de ces déchets ménagers et assimilés s'élève à 955 013 tonnes, ce qui représente un ratio de 284,25 kg/hab/an, soit 0,78% kg / hab / jour.

Concernant le gisement de déchets verts, il atteint 11 502 tonnes en 2015, à raison d'un ratio de 3,4 kg/hab/an, soit 0,009% kg / hab / jour.

Quant au gisement de déchets inertes, il se chiffre à 464 104 tonnes pour la même année avec un ratio de 138,1 kg/hab/an, soit 0,4% kg / hab / jour.

PREAMBULE	3
Introduction	5
Bref historique	9
PARTIE I ó MILIEU NATUREL ET HUMAIN	11
1- Milieu naturel	13
1 - 1 - Situation géographique	13
1 - 2 - Relief	13
1 - 3 - Climat et précipitations	13
1- 4 - Ressources hydrographiques	13
1- 4 -1- Eaux de surface	13
1- 4 -2- Eaux souterraines	14
2- Découpage administratif	15
3 - Milieu humain	17
3 - 1 - Population et ménages	17
3 - 1 - 1- Population	17
3 - 1 - 2- Ménages	17
3 - 2 - Distribution spatiale de la population	18
3 - 3 - Evolution de la population	18
3 - 4 - Caractéristiques démographiques	19
3 - 4 - 1 - Population par milieu de résidence	19
3 - 4 - 2 - Population par sexe et par âge	20
3 - 4 - 2 - 1- Population par sexe	20
3 - 4 ó 2 - 2- Rapport de masculinité	21
3 - 4 - 2 - 3 - Population par âge	21
3 - 4 - 3 - Etat matrimonial et nuptialité	23
3 - 4 - 3 - 1- Statut matrimonial	23
3 - 4 - 3 - 2 - Age au premier mariage	24
3 - 4 - 3 - 3 - Fécondité	24
3 - 4 - 5 - Perspectives démographiques	25
3 -5 - Caractéristiques socio-économiques de la population	26
3 - 5 -1 - Alphabétisation	26
3 - 5 - 2 - Activité, emploi et chômage	27
3 - 5 - 2 - 1- Population active	27
3 - 5 - 2 - 2 - Population active occupée	29
3 - 5 - 2 - 3 - Population active en chômage	31
3 - 5 - 3 - Niveau de vie	32
3 - 5 - 3 - 1- Indice des Prix à la Consommation (IPC)	32
3 - 5 - 3 - 2 - Indice des prix des produits alimentaires	33
3 - 5 - 3 - 3 - Indice des prix des produits non alimentaires	34
3 - 5 - 3 - 4 - Evolution annuelle de l'IPC : entre 2006 et 2018	35
3 - 5 - 4 - Indicateurs de la pauvreté	35
3 - 5 - 4 -1 - Pauvreté global	36
a) Pauvreté monétaire	36
a) Pauvreté multidimensionnelle	37
b) Noyau dur de la pauvreté	38
3 - 5 - 4 - 2 - Vulnérabilité monétaire	39

PARTIE II - SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	41
1 - Agriculture	43
1 - 1 - Types de sols, statut foncier et utilisation des terres	43
1 - 1 - 1- Types de sols	43
1 - 1 - 2 - Statut foncier des terres	43
1 - 1 - 3 - Taille des exploitations	44
1 - 1 - 4 - Utilisation des terres	45
1 - 2 - Production agricole	46
1 - 2 - 1 - Céréales	47
1 - 2 - 2 - Légumineuses	48
1 - 2 - 3 - Cultures Maraîchères	48
1 - 2 - 4 - Cultures Fourragères	49
1 - 2 - 5 - Arbres fruitiers	49
1 - 2 - 6 - Cultures industrielle et aromatique	50
1 - 3 - Elevage	50
1 - 4 - Abattages contrôlés	51
1 - 5 - Production de lait	52
2 - Industrie	53
2 - 1- Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale	53
2 - 2 - Evolution des grandeurs industrielles	54
2 - 3 - Grandeurs industrielles par préfectures et provinces	55
3 - Pêche Maritime	56
3 - 1 - Infrastructure d'accueil	56
3 - 2 - Captures	56
4 - Tourisme	58
4-1- Offre touristique	58
4 - 1 - 1 - Capacité hôtelière	58
4 - 1 - 2 - Agences de voyage	60
4 - 2 - Demande touristique	61
4 - 2 - 1 - Arrivées dans les établissements hôteliers touristiques classés (EHTC)	61
4 - 2 - 2 - Evolution des nuitées touristiques dans les EHTC	63
4 - 3 - Autres potentialités touristiques	63
5 - Energie	65
5 - 1 - Distribution des produits pétroliers	65
5 - 2 - Production d'énergie électrique	65
6 - Artisanat	67
6 - 1 - Organisation du secteur de l'artisanat	67
6 - 2 - Production et emploi	67
6 - 3 - Exportation des produits artisanaux	69
7 - Secteur financier	70
7 - 1 - Banques commerciales	70
7 - 1 - 1 - Implantation bancaire	70
7 - 1 - 2 - Dépôts et Crédits	70
7 - 2 - Sociétés d'assurances	71
7 - 3 - Bourse des Valeurs de Casablanca	71
7 - 3 - 1 - Marché boursier	71
7 - 3 - 2 - Capitalisation boursière	72

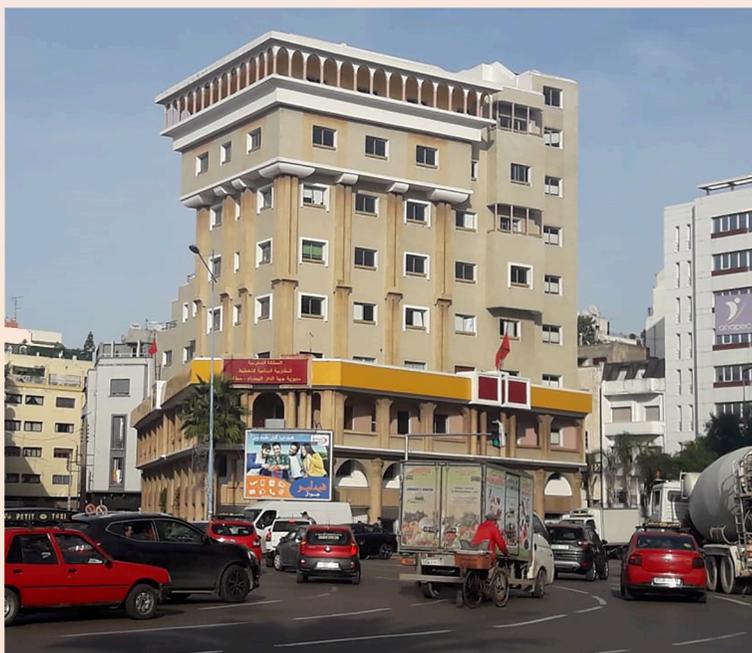
8 - Produit intérieur brut et Dépenses de consommation finales des ménages	73
8 -1- Produit intérieur brut (PIB)	73
8 - 1 - 1 - Croissance économique régionale	73
8 - 1 - 2 - PIB régional par secteur d'activité	73
8 - 1 - 3 - Contribution régionale aux activités économiques nationales	73
8 - 1 - 4 - PIB régional par habitant	74
8 - 2 - Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM)	74
8 - 2 - 1 - Niveau et évolution de la DCFM	74
8 - 2 - 2 - La DCFM par habitant	74
8 - 2 - 3 - PIB et DCFM	74
PARTIE III ó INFRASTRUCTURES DE BASE	77
1 - Electricité	79
1 - 1 ó Infrastructure d'électricité	79
1 - 2 - Raccordement des ménages au réseau électrique	79
1 - 3 - Production d'énergie électrique	80
1 - 4 - Consommation d'énergie électrique	81
2 - Eau potable	83
2 - 1 - Alimentation en eau potable	83
2 - 2 - Réseau de distribution d'eau potable	83
2 - 3 - Raccordement des logements en eau potable	83
2 - 4 - Production des eaux superficielles et souterraines	84
2 - 5 - Ventes d'eau potable	85
3 - Assainissement	87
3 - 1 - Assainissement liquide	87
3 - 1 - 1 - Modes d'évacuation des eaux usées	87
3 - 1 - 2 - Opérateurs de gestion de l'assainissement liquide	88
3 - 1 - 2 - 1 - Lyonnaise des Eaux de Casablanca	88
3 - 1 - 2 - 2 - RADEEJ	89
3 - 1 - 2 - 3 - RADEEC	90
3 - 2 - Assainissement solide	90
3 - 2 - 1- Déchets ménagers	90
3 - 2 - 1 - 1 - Mode d'évacuation des déchets ménagers	90
3 - 2 - 1 - 2 - Organisation de la collecte des déchets ménagers	91
3 - 2 - 1 - 2 - 1 - Préfecture de Casablanca	91
3 - 2 - 1 - 2 - 2 - Province de Médiouna	91
3 - 2 - 1 - 2 - 3 - Province de Nouaceur	92
3 - 2 - 1 - 2 - 4 - Province d'El Jadida	92
3 - 2 - 2 - Les déchets hospitaliers	92
3 - 2 - 3 - Les déchets industriels	92
4 - Transport	93
4 - 1 - Infrastructure routière	93
4 - 2 - Infrastructure portuaire	93
4 - 2 - 1 - Port de Casablanca	94
4 - 2 - 2 - Port de Mohammedia	94
4 - 2 - 3 - Port de Jorf Lasfar	94
4 - 2 - 4 - Port d'El Jadida	95
4 - 3 - Infrastructure aéroportuaire	95

4 - 4 - Infrastructure ferroviaire	96
4 - 5 - Transport urbain	96
4-5-1- Déplacements urbains	97
4-5-1-1-ECI Al Baida	97
a) Bref historique	97
b) Transport par tramway	98
c) Transport privé par autobus	98
d) Transport du personnel	98
e) Transport scolaire	98
f) Transport par taxi	99
g) Gars interurbains	99
h) Autres services de Taxis privés	99
i) Transport informel	99
4 - 5 - 1 - 2 - Ville de Settat	99
4 - 5 - 1 - 2 - Ville d'El Jadida	99
4 - 5 - 2 - Parc automobile	100
4 - 5 - 3 - Accidents de la circulation	100
PARTIE IV ó SECTEURS SOCIAUX	103
1 - Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)	105
1 - 1 - Composantes et dimensions de l'INDH	105
1 - 1 - 1 - Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	105
1 - 1 - 2 - Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	106
1 - 1 - 3 - Programme de lutte contre la précarité	106
1 - 1 - 4 - Programme transversal	106
1 - 2 - Réalisations entre 2005 et 2017	106
2 - Education Nationale	108
2 - 1 - Enseignement préscolaire	108
2 - 1 - 1 - Préscolaire Traditionnel	108
2 - 1 - 2 - Préscolaire moderne privé	109
2 - 1 - 3 - Préscolaire moderne public	110
2 - 2 - Enseignement primaire	111
2 - 2 - 1 - Enseignement primaire public	111
2 - 2 - 2 - Enseignement primaire privé	113
2 - 3 - Enseignement secondaire collégial	113
2 - 3 - 1 - Enseignement secondaire collégial public	115
2 - 3 - 2 - Enseignement secondaire collégial privé	116
2 - 4 - Enseignement secondaire qualifiant	117
2 - 4 - 1 - Enseignement secondaire qualifiant public	117
2 - 4 - 2 - Enseignement secondaire qualifiant privé	118
2 - 4 - 3 - Candidats au baccalauréat et taux de réussite	119
2 - 5 - Enseignement post secondaire	120
2 - 5 ó 1 - Classes préparatoires aux grandes écoles	120
2 - 5 - 2 - Étudiants du brevet de technicien supérieur	120
2 - 6 - Enseignement supérieur public	121
2 - 6 -1- Universités	121
2 - 6 - 1 - 1 - Effectif des étudiants	121
2 - 6 - 1 - 2 - Evolution des étudiants	122

3 - Formation professionnelle	123
3 - 1 - Infrastructure	123
3 - 2 - Effectifs en formation professionnelle	123
3 - 3 - Evolution des effectifs en formation	124
3 - 4- Filières de formation	125
3 - 4 - 1 - Secteur public	125
3 - 4 - 2 - Secteur privé	125
3 - 5 - Lauréats des établissements de formation	126
4 - Santé	128
4 - 1 - Infrastructure sanitaire	128
4 - 2 - Activités hospitalières du secteur public (Hormis le CHU Ibn Rochd)	129
4 - 3 - Activités du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd	129
4 - 4 - Personnel médical	130
4 - 5 - Chirurgiens-dentistes	131
4 - 6 - Personnel paramédical	131
4 - 7 - Indicateurs des ressources sanitaires	132
5 - Jeunesse, sport et culture	133
5 - 1 - Installations sportives	133
5 - 2 - Activités en faveur de la jeunesse	133
5 - 2 - 1 - Maisons de jeunes	133
5 - 2 - 2 - Centres d'accueils	134
5 - 3 - Activités en faveur de l'enfance	134
5 - 3 - 1 - Jardins d'enfants	134
5 - 3 - 2 - Colonies de vacances	135
5 - 3 - 3 - Activités en faveur de la femme	135
6 - Entraide Nationale	137
6 - 1 - Infrastructure	137
6 - 2 - Activités en faveur de l'enfance	138
6 - 3 - Assistance des personnes en situation d'handicap	139
6 - 4 - Formation par apprentissage	139
6 - 5 - Centre de Dar Al Mouaten	140
7 - Justice	141
7 - 1 - Infrastructure	141
7 - 2 - Activités des tribunaux	141
7 - 2 - 1 - Cours d'appel	141
7 - 2 - 2 - Tribunaux de première instance	142
7 - 2 - 3 - Tribunal administratif	143
7 - 2 - 4 - Tribunal commercial	143
7 - 2 - 5- Cours d'appel commercial	144
7 - 2 - 6 - Centres judiciaires et sections des juridictions de proximité	144
8 - Habitat	145
8 - 1 - Conditions d'habitat	145
8 - 1 - 1 - Type de logement	145
8 - 1 - 2 - Statut d'occupation des logements	146
8 - 1 - 3 - Occupation des logements	147
8 - 1 - 4 - Equipements de base des logements	147
8 - 1 - 4 - 1 - Eau potable	147
8 - 1 - 4 - 2 - Electricité	148

8 - 1- 4 - 3 - Latrine et bain moderne	148
8 - 1- 4 - 4 - Mode d'évacuation des eaux usées	149
8 - 1- 4 - 5 - Moyens d'information et de communication	149
8 - 2 - Activité de construction	150
8 - 2 - 1 - Autorisations de construire	150
8 - 2 - 2 - Logements autorisés	150
8 - 3 - Foncier	152
8 - 3 - 1 - Réquisitions déposées par Conservation Foncière	152
8 - 3 - 2 - Immatriculation foncière	154
8 - 3 - 3 - Recettes foncières	157
PARTIE V - Urbanisation et Environnement	159
Urbanisation et Environnement	161
1 - Ressources humaines: Un fort poids démographique	161
2 - Urbanisation	161
3- Forêts	162
4 - Climat et précipitations	162
5 - Ressources hydrographiques	163
5 - 1 - Eaux de surface	163
5 - 2 - Eaux souterraines	163
6 - Rejets domestiques et industriels	163
7 - Pollution de l'air	164
8 - Déchets solides	165

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT

Bd Al Mouqawama, angle rue oum rabiâ, Casablanca

Tél. : 05 22 26 21 54 - fax: 05 22 26 39 31

Email : casablancahcp@gmail.com

web : www.hcp.ma/reg-casablanca